VENTE D'ÉLECTRICITÉ

LÉVESQUE SIGNERA UN CONTRAT DE $3 MILLIARDS À NEW YORK LE 19

page A 8

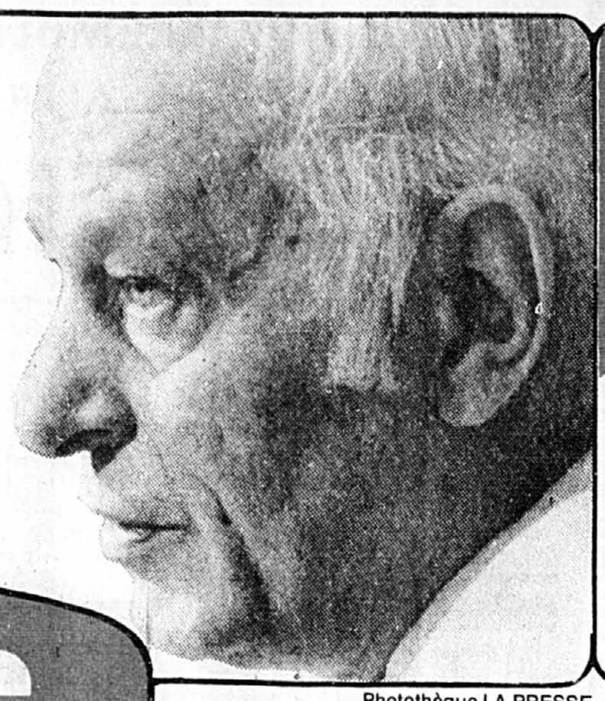

Photothèque LA PRESSE

TABLOÏD SPORTS

GINGRAS DIT MERCI À LAPOINTE

pages 2 et 3

BELLE LUTTE ENTRE WALLACH ET FRANCONA

pages 4 et 5

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 35¢

MONTRÉAL, JEUDI 11 MARS 1982, 98e ANNÉE, no 59, 68 PAGES, 4 CAHIERS •

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

AVORTEMENTS «ILLÉGAUX» DANS LES CLSC

LA LOI FÉDÉRALE EST DEVENUE INAPPLICABLE

SOUTIENNENT LES MINISTRES JOHNSON ET BÉDARD

■ Considérant que le Code pénal canadien est devenu inapplicable en ce qui a trait à l'avortement, le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, souligne que les efforts de son ministère se sont orientés sur les agissements des charlatans, et qu'il ne s'agit aucunement de tolérance envers les illégalités qui auraient pu être commises. Quant au ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson, il affirme que les tribunaux ont donné au Code une interprétation qui permet une intervention individualisée du médecin dans cette pratique.

page A 4

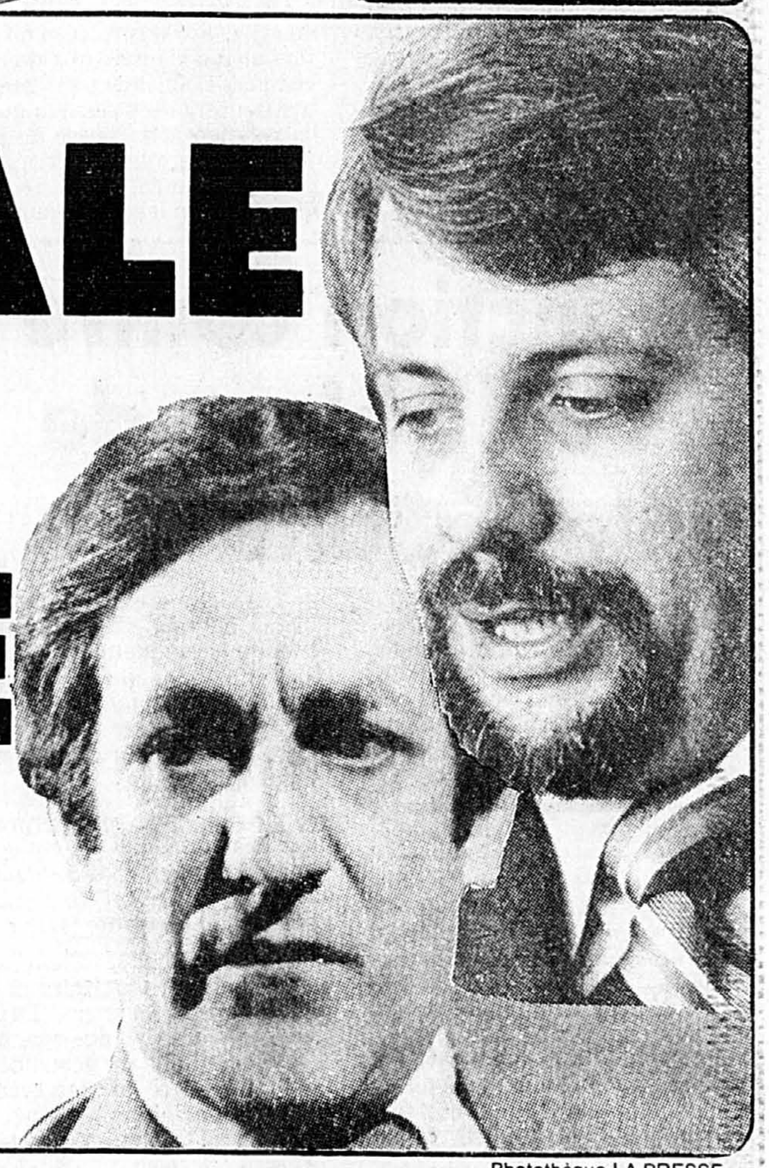

Photothèque LA PRESSE

LE PLUS VIEIL AMPHIBIEN CONNU

UN FOSSILE DE 350 MILLIONS D'ANNÉES DÉCOUVERT EN GASPÉSIE

page A 5

LES CONDOMINIUMS

UN ELDORADO DEVENU CAUCHEMAR POUR LES INVESTISSEURS

Photothèque LA PRESSE

page B 1

ÉDITO

LE CONTENTIEUX QUÉBEC TERRE-NEUVE

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 5 à C 11
Arts et spectacles
—Informations: A 14 à A 17
Carrières et professions: B 7
Décès, naissances, etc.: B 10
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? C 5
FEUILLETON: «Le frère André»: C 7
Horoscope: C 6
Le monde: B 9
Météo: A 2
Mots croisés: C 8
Quoi faire aujourd'hui: A 18
Télé-câble: A 14
Télévision: A 20
—Horaires: A 18
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 4
—La loi et vous: C 4

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

LES LIBÉRAUX REFUSENT TOUT COMPROMIS

■ En refusant de «négocier la suprématie du Parlement», le leader du gouvernement en Chambre, Yvon Pinard, a anéanti l'espoir d'un règlement prochain qu'avait fait naître l'intervention de la présidente des Communes, Jeanne Sauvé.

page A 8

Photothèque LA PRESSE

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal Services immobiliers COURTIER #1

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

PROBLÈMES HYDRAULIQUES

L'avion de Biron doit atterrir en catastrophe

■ L'avion gouvernemental qui transportait le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Biron, de Québec à l'aéroport de Saint-Hubert a dû rebrousser chemin alors qu'il s'apprêtait à atterrir, à cause d'un malfonctionnement du train d'atterrissage et des freins.

GERMAIN TARDIF

M. Biron, qui était accompagné de son adjoint parlementaire, le député Roland Dussault, de Châteauguay, se rendait donner une causerie sur la bourse de sous-traitance etr sur les PME devant les membvres de la Société pour le progrès de la Rive sud réunis à l'hôtel Sheraton Le Saint-Laurent, sur l'île Charron.

Après consultation, le pilote de l'appareil a décidé qu'il valait mieux retourner à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette où les équipes de terre du gouvernement étaient mieux en mesure de faire les réparations.

Après une période de survol pour écouler le reste du carburant, l'appareil s'est finalement posé sans anicroche.

Des ambulances et autres véhicules munis de clgnoteurs rouges s'étaient massés près de la piste au cas où les choses tourneraient mal, ce qui n'a pas été sans ajouter à la nervosité des passagers.

M. Biron et sa suite se sont aussitôt embarqués dans un autre avion du gouvernement et sont parvenus à destination avec près de trois heures de retard.

Les convives de la SPRS n'ont donc pas été surpris plus qu'il ne faut quand le ministre a raccourci considérablement sa causerie n'effleurant qu'à peine la question relative à la bourse de sous-traitance, projet qui leur tient particulièrement à coeur puisqu'ils en sont les promoteurs.

POINTE-AUX-TREMBLES INTENTERA 13 POURSUITES AU CRIMINEL ET AU CIVIL CONTRE 6 PERSONNES

L'ex-maire Benoît poursuivi

■ Le conseil municipal de Pointe-aux-Trembles a décidé de donner suite aux recommandations de son conseiller juridique, Me Pierre Boisvert, et à celles de la Commission municipale du Québec en entamant un total de 13 poursuites contre l'ex-maire Bernard Benoit et 5 anciens fonctionnaires ou fournisseurs de la municipalité.

FLORIAN BERNARD

La décision a été prise à la suite de l'étude et de l'adoption d'un rapport préparé par le contentieux de la ville. Certaines poursuites relèvent du code criminel tandis que d'autres sont de juridiction civile. C'est l'ancien maire de la ville, M. Bernard Benoît, qui fera face au plus grand nombre d'accusations. Les autres personnes poursuivies sont l'ancien directeur du service des Loisirs, M. Roland Foisy, de même que MM. André Blanchard, Pierre Marcaurelle, Yvon Beaudry et Jacques Whilhelmy.

Le rapport du conseiller juridique a aussi recommandé de déposer une demande d'enquête auprès du Barreau du Québec concernant le rôle joué par un avocat, Me Maurice Laramée, durant le règne du maire Bernard Benoit. Le conseil municipal a adopté une résolution qui demande au greffier de la ville, M. Guy Vanier, de faire parvenir cette demande d'enquête au syndic du Barreau, Me Jean-Paul Couture.

Une brochette d'accusations

Les plaintes retenues contre l'ancien maire Bernard Benoît concernent des abus de confiance en vertu de l'article 3 du code criminel et d'acte de corruption municipale, de même que d'actions pénales en regard des articles 1 et 3 de la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales.

Quant à l'ancien directeur du service des Loisirs, M. Roland Foisy, il sera poursuivi sous une accusation d'abus de confiance en vertu de l'article 3 du code criminel et des actions pénales en matière de fraude et de corruption.

En ce qui touche M. André Blanchard, des demandes d'annulation de transactions avec la ville seront inscrites devant les tribunaux, ainsi qu'une requête d'annulation d'un règlement de zonage affectant le terrain du défendeur.

Contre M. Marcaurelle, le conseil inscrira une accusation d'abus de confiance et des actions pénales en matière de fraude et de corruption.

Contre M. Yvon Beaudry, il y aura une accusation de corruption d'un fonctionnaire municipal en vertu de l'article 112 du code criminel et une demande d'annulation de transactions entre lui-même et la ville, quant à la vente de certains terrains.

Enfin, une accusation de corruption d'un fonctionnaire municipal sera portée contre M. Jacques Whilhelmy, de même qu'une action pénale en disqualification en vertu de l'article 1 de la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales.

Encore la fusion...

Par ailleurs, hier soir, au cours d'une conférence de presse, le Rassemblement des Pointeliers, parti opposé au maire Maurice Vanier, a annoncé qu'un front commun avait été créé avec tous les partis d'opposition, notamment la Relance municipale et l'ACPAT, dans le but de combattre le projet de fusion de Pointe-aux-Trembles à la ville de Montréal.

Le président du parti M. Jean-Guy Camirand et le chef du parti, M. Robert Décary ont accusé le maire Maurice Vanier d'avoir grossièrement exagéré la situation financière de la municipalité et d'avoir préparé un projet de fusion sans consultation avec les principaux intervenants.

Les dirigeants du Rassemblement des Pointeliers ont déclaré qu'ils mettront tout en oeuvre pour faire échec à ce projet de fusion, dans un premier temps, et qu'ils présenteront une équipe complète de candidats contre l'équipe du maire Maurice Vanier lors des prochaines élections municipales. Ils ont aussi lancé un appel à la neutralité des fonctionnaires dans ce dossier controversé.

Injonction contre les cols bleus de ville LaSalle

■ La Cour supérieure a accordé, hier, une injonction provisoire dirigée contre les employés municipaux de ville LaSalle, qui, depuis plusieurs semaines, mènent une grève dont les effets sont plus que visibles dans les rues de la municipalité.

MARIO ROY

La requête en injonction visant le Syndicat canadien de la fonction publique (local 323) et l'exécutif du syndicat des cols bleus, a été entendue par le juge André Deslongchamps, qui a acquiescé aux demandes faites par la ville. Ainsi, les 160 cols bleus devront limiter le nombre de piqueteurs à trois pour chacune des entrées des propriétés de la ville; ils devront se tenir à plus de 50 pieds de ces mêmes entrées. Les grévistes devront aussi s'abstenir d'empêcher quelque personne que ce soit, ou quelque véhicule que ce soit, d'emprunter ces entrées, une mention spéciale étant faite pour les fournisseurs de la municipalité.

A ce sujet, la requête précise que des problèmes ont été éprouvés, récemment, par des fournisseurs d'huile qui se seraient heurtés à l'hostilité active des grévistes.

L'injonction provisoire est valide jusqu'au 19 mars. La convention collective des cols bleus de ville LaSalle est échue depuis le 31 décembre, et l'intervention d'un conciliateur n'empêchait pas la grève d'être déclenchée le 3 février dernier.

Jusqu'au 2 avril 83 pour changer le nom de vos enfants

■ Entre le 2 avril 1981 et le 1er janvier 82, il y a eu un total de 4,886 déclarations de résidence familiale, soit une moyenne de 545 déclarations par mois, à travers la province.

Entre le 2 avril 81 et le 15 février 82, le ministère de la Justice a reçu plus de 700 demandes pour changer le nom des enfants.

La majorité des déclarations de résidence familiale ont été faites par des femmes dont l'âge se situe au-dessus de 40 ans. 90 pour cent des requêtes en changement de nom pour les enfants ont été faites par des femmes.

Ces dernières statistiques émanent du ministère de la Justice et rendent compte un an après des conséquences de la loi instituant un nouveau code civil et portant réforme du droit de la famille.

On se rend compte donc que plusieurs québécois se sont prévalu des mesures que confère le nouveau droit en matière familiale.

Rappelons que la résidence principale de la famille peut être protégée à condition qu'une déclaration de résidence familiale ait été enregistrée auparavant. En ce qui a trait au nom des enfants, les parents qui le désirent ont jusqu'au 2 avril 1983 pour faire ajouter le nom de la mère à celui du père si les enfants portent seulement le nom de ce dernier. Il s'agit des enfants nés avant la réforme du droit familial.

Une dame de 70 ans perd la vie dans un incendie

■ Une femme âgée de 70 ans et demeurant au 6322 de la 24e avenue à Rosemont, est morte brûlée vive hier soir alors que des flammes sortant de sa cuisinière se soient propagées à ses vêtements. Appelés sur les lieux, les pompiers de Montréal n'ont mis que quelques minutes à mnaîtriser l'incendie.

L'identité de la victime n'a pas été dévoilée, sa famille n'ayant pas encore été prévenue hier soir.

CHASSE AUX PHOQUES

Les navires «ennemis» côte à côte

■ ILES-DE-LA-MADELEINE (UPC) — Le «Rainbow Warrier», de la Fondation Greenpeace, est arrivé hier à quelques kilomètres des troupeaux de phoques qui se trouvent actuellement dans le golfe du Saint-Laurent, surveillé de près par un navire de la garde côtière canadienne.

Peter Dykstra, porte-parole de la Greenpeace, a précisé que le Rainbow Warrior et le brise-glace «Tupper» n'étaient qu'à une cinquantaine de mètres l'un de l'autre et progressaient vers les bancs de glace, d'où ils n'étaient plus distants que de sept ou huit kilomètres.

Le Rainbow Warrier compte à son bord 18 membres de la Greenpeace et sept journalistes, et transporte deux hydroglisseurs qui ont, selon M. Dykstra, une vitesse de pointe de 70 à 80 km/h et à l'aide desquels les protestataires projettent de se rendre sur les bancs de glace pour asperger les bébés phoques d'une solution verte indélibile, afin de rendre leur fourrure inutilisable.

Toutefois, un agent des Pêcheries, Adéodat Ross, a souligné que si les protestataires s'approchaient à moins d'un kilomètre des troupeaux, ils seraient immédiatement arrêtés. Les règlements régissant la chasse au phoque interdisent en effet à toute personne autre qu'un agent des Pêcheries ou un chasseur dûment autorisé à s'approcher des phoques.

Entre-temps, M. Ross a fait savoir que deux bateaux se trouvaient déjà sur les lieux et que le nombre des peaux déjà prises s'établissait hier soir à 7,238.

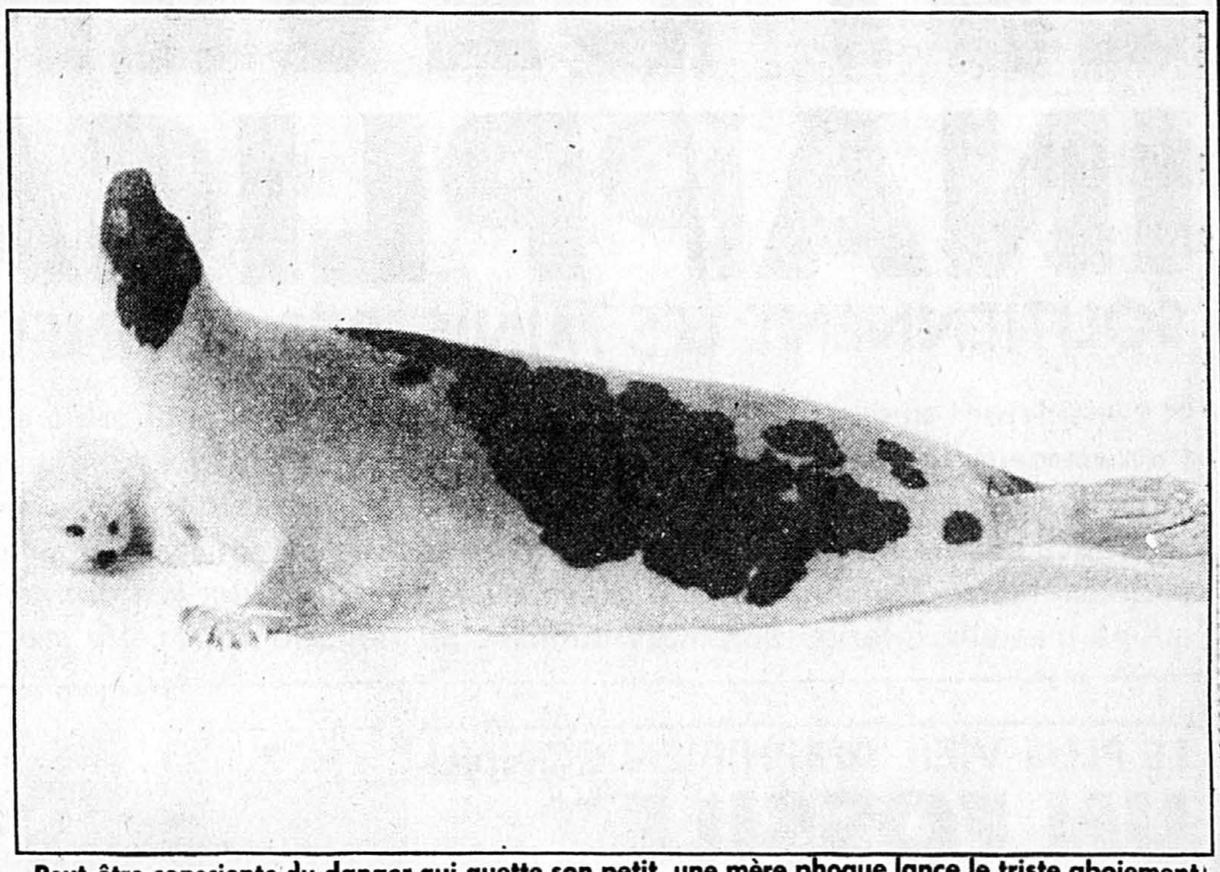

Peut-être consciente du danger qui guette son petit, une mère phoque lance le triste aboiement propre à sa race, sur une banquise du golfe. (téléphoto PC)

Trois bateaux plus petits, partis des Iles-de-la-Madeleine, sont immobilisés par les glaces et ont demandé l'assistance de la garde côtière.

Plus au nord, la chasse devait débuter hier également, mais selon l'agent fédéral Ed Quigley, de St. Anthony, Terre-Neuve, il est possible qu'elle soit reportée de quelques jours en raison des mises bas tardives.

Bien que les règlements ne fixent pas un âge minimal pour la prise des bébés phoques, les responsables ne permettent généralement pas à la chasse de débuter avant que les bébés n'aient au moins quelques jours, ce qui assure une valeur optimale aux fourrures et à la graisse.

Les contingentements pour 1982 autorisent les chasseurs du golfe à prendre 53,000 peaux, tandis que les chasseurs canadiens et norvégiens ont droit à 93,000 peaux au large de la côte du Labrador.

La Fondation Greenpeace affirme pour sa part que les phoques ne sont pas en nombre suffisant pour absorber la chasse annuelle.

Les antiamylases retirées du marché

■ La publicité qui entoure la vente des pilules vendues sous les noms de Calorex, Calorie-nulle, Amylo-ban, Carbo-lit est une publicité sadique. Ces produits, loin de faire maigrir comme le promet le battage publicitaire, font grossir.

FRANÇOISE KAYLER

La Corporation professionnelle des diététistes du Québec et l'Ordre des pharmaciens dénonçaient publiquement ces produits, hier, au cours d'une conférence de presse conjointe. Vendues comme médicaments pour le traitement de l'obésité, alors qu'elles ne répondent qu'à une définition «d'aliment», ces pilules n'ont aucun statut légal et ne peuvent faire l'objet de réclames publicitaires. La demande a été faite auprès du ministère de la Santé nationale pour qu'elles soient retirées du marché tant que des études n'auront pas été faites pour connaître la composition exacte des produits concernés, pour prouver qu'ils ont une efficacité et pour prouver également qu'ils ne causeront aucun tort à la santé. Les pharmaciens sont invités de façon pressante à les retirer immédiatement de leurs tablettes.

La publicité sur ces pilules soit-disant amaigrissantes vient d'être interdite. Mais il est trop tard. Le mal est déjà fait. Hélène Tremblay et Jean-Claude Marquis, porte-parole des deux organismes, faisaient remarquer que les diététistes et les pharmaciens doivent répondre à une vague croissante de demandes de renseignements, du public et de professionnels de la santé, sur la valeur et l'identité de ce faux médicament.

Ils n'ont pas craint d'ajouter que la Direction générale de la protection de la santé aurait dû bloquer le produit et ils ont qualifié la publicité déjà faite de «promotion épouvantable». Selon cette publicité il s'agit d'un médicament qui contient une antiamylase. Celui qui prend ces pilules pourraient manger autant d'amidon qu'il le veut (des pâtes, par exemple, en quantité industrielle) sans jamais grossir. Cette substance empêcherait la digestion et l'assimilation des amidons. La littérature scientifique ne fait référence qu'à très peu d'études faites sur ce sujet. Celles qui ont été faites portent sur des amidons crus. Mais ce que nous mangeons quotidiennement, ce sont des amidons cuits. Jusqu'à maintenant, ce que l'on a noté chez ceux qui ont utilisé ces pilules ce sont des troubles: intolérance, flatulence, nausées, constipation. Une vérification faite sur Amylo-ban avec quatre personnes témoins a donné ce résultat: après deux semaines les quatre avaient engraissé de cinq livres!

Tout a commencé lorsque le docteur Colpron a obtenu l'exclusivité de Calorex et l'a prescrit dans sa clinique. À la suite d'une entrevue publiée dans une revue la croyance à une nouvelle potion magique capable de vaincre l'obésité était lancée et la porte à d'autres produits similaires, ouverte. Le prix du bocal de 60 pilules varie de $20 à $25 et la «prescription» est de 4 à 8 par jour.

Dans ce dossier particulier de l'exploitation de l'obèse les corporations professionnelles des diététistes et des pharmaciens ont joué leur rôle pour la protection de la santé du public. Il reste à la corporation professionnelle des médecins à jouer le sien.

Cégep Ahuntsic: le Front commun réclame sa mise en tutelle

■ Le Rapport de l'enquêteur du ministère de l'Éducation sur l'administration du cégep Ahuntsic ne nie aucune des allégations avancées depuis septembre dernier relativement au gaspillage des fonds publics dans cet établis-

CONRAD BERNIER

sement d'enseignement général et professionnel, et, conséquemment, le gouvernement doit mettre immédiatement en tutelle le cégep Ahuntsic, en destituer les officiers supérieurs et s'assurer que les torts causés soient réparés.

Telle est la position du Front commun des syndiqués et des usagers du cégep Ahuntsic après une première analyse du rapport de l'enquêteur gouvernemental, M. Jean-Marie St-Jacques. Ce rapport a été rendu public, lundi, au cours d'une conférence de presse, par MM. Marcel Sicard et Paul-Emile Guay, respectivement président et vice-président du Conseil d'administration du cégep.

Selon le porte-parole du front commun, «ce rapport permet, malgré son ton odieusement complaisant, de comprendre comment et pourquoi une poignée d'individus, en l'occurrence les cadres supérieurs du collège, ont réussi à prendre le contrôle total d'une institution, de sa gestion et même de son conseil d'administration».

«Bien que largement silencieux sur plusieurs allégations, ce rapport, ajoute Jacques Papineau, met en lumière à quelles fins ces officiers se sont arrogé tous les pouvoirs: octroi de conditions de travail aux cadres (notamment eux-mêmes) défonçant toutes les réglementations gouvernementales, liberté absolue et sans contrôle de dépenser des sommes astronomiques sans rendre compte à qui que ce soit sauf à eux-mêmes, voyage sans mandat, sans rapport, sans limite.»

Le Front commun juge inexplicable que le ministre Laurin confie à ces mêmes officiers la double responsabilité de rendre public ce rapport et d'y donner suite. En agissant ainsi, affirme le porte-parole du Front commun, «le ministre cautionne un appareil de gestion dont le peu de rigueur et le laxisme ne sont plus à démontrer».

Enfin, Jacques Papineau soutient que la loi, dans les circonstances, permet au ministre de l'Education de suspendre les pouvoirs de ce conseil d'administration et de nommer un administrateur qui aurait alors la charge d'assurer la bonne utilisation des fonds publics dans le meilleur intérêt de la communauté collégiale et des payeurs de taxes.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −10 Max.: 2
PLUIE SE CHANGEANT EN NEIGE EN FIN D'APRÈS-MIDI

DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

La Quotidienne
Tirage d'hier
303
LOTO-SÉLECT
4-2-5-7

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−20	−5	Poudrerie
Outaouais	−12	−4	Neige
Laurentides	−7	0	Dégogement
Cantons de l'Est	−6	−2	Neige
Mauricie	−10	0	Neige et pluie
Québec	−6	0	Neige
Lac-Saint-Jean	−10	−3	Poudrerie
Rimouski	−10	−4	Neige
Gaspésie	−10	−5	Neige
Baie-Comeau	−12	−2	Neige - Poudrerie
Sept-Iles	−14	−3	Neige - Poudrerie

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	7	
Edmonton	−8	−2	
Regina	−8	−2	
Winnipeg	−12	−2	
Toronto	1	3	
Fredericton	−9	−2	
Halifax	−4	−3	
Charlottetown	−9	−2	
Saint-Jean	−10	−1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−7	−1	Nlle-Orléans	10	21
Buffalo	−9	−2	Pittsburgh	−7	1
Chicago	−7	−3	San Francisco	12	14
Miami	21	25	Washington	−1	13
New York	−2	4			

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	8	Madrid	−1	14
Athènes	2	14	Moscou	5	0
Acapulco	22	34	Mexico	10	25
Berlin	−2	10	Oslo	0	1
Bruxelles	4	11	Paris	5	10
Buenos Aires	21	29	Rome	6	15
Copenhague	2	5	Séoul	0	10
Genève	3	11	Stockholm	−6	5
Hong Kong	14	17	Tokyo	5	14
Le Caire	11	19	Trinidad	24	33
Lisbonne	5	15	Vienne	2	9
Londres	6	13			

UN GASPILLAGE ÉVALUÉ À $1.5 MILLION

Près de 100,000 fausses alertes par année pour les policiers de la CUM

Les policiers de la métropole répondent à 100,000 appels d'urgence annuellement. Quelques centaines seulement sont fondés. Deux policierse par voiture, circulant à vive allure

ANDRÉ PÉPIN

chaque fois qu'un système d'alarme se déclenche, et ce, dans 99 p.c. des cas, absolument pour rien.

La direction du Service de police de la CUM dénonce cette situation par le biais de la revue policière publiée mensuellement pour les agents. On y note, entre autres, que les pertes de temps ainsi engendrées sont évaluées à $1.5 million. Ce chiffre ne tient pas compte des coûts d'entretien des autos-patrouille.

Les causes

Il y a une variété de systèmes d'alarme. Plusieurs d'entre eux sont reliés à une compagnie qui se charge d'alerter les policiers s'il y a déclenchement. D'autres alertent simplement le voisinage.

La police se plaint du fait que les compagnies qui installent les systèmes d'alarme ne donnent pas toujours les renseignements utiles aux utilisateurs pour que soient assurés l'entretien et la meilleure utilisation possible de ces mécanismes. Les propriétaires commettent ainsi des erreurs en les manipulant, avec le résultat que tous les appels, ou presque, ne sont pas fondés.

Il y a pire encore: des citoyens, montre en main, déclenchent volontairement leur système pour vérifier le temps d'intervention des policiers. D'autres provoquent la sonnerie plusieurs fois par jour pendant qu'ils sont en vacances à l'étranger, de façon à assurer une bonne surveillance de leur propriété... Puis il y a les abonnés: un poste de police confiait récemment à LA PRESSE que des agents doivent se rendre tous les matins à une succursale bancaire parce que le gérant oublie toujours de neutraliser son système avant de pénétrer à l'intérieur. La police répondra toujours à tous ces appels au cas ou...

Douze minutes

Selon l'analyse effectuée par les policiers, les agents consacrent une moyenne de douze minutes pour répondre à ce genre d'appel inutile. Il est impossible, en ce moment, de connaître le nombre de systèmes d'alarme en usage; les compagnies refusent d'ailleurs de divulguer la liste de leurs clients... et même le nombre.

La police croit que le nombre de faux appels croîtra au cours de cette année en raison de la situation économique: les gens, craignant les cambriolages, feront installer des systèmes.

Certaines villes de la CUM tentent actuellement de réduire le nombre de faux appels en légiférant à ce sujet. On veut, par exemple, que le propriétaire se rende sur les lieux pour aider les policiers à pénétrer à l'intérieur. Il s'agit d'une façon efficace de constater le sérieux du propriétaire et de vérifier, avec lui, le bon fonctionnement du système. Les permis de possession de systèmes d'alarme peuvent alors être révoqués et les propriétaires mis à l'amende si les vérifications de la police tendent à démontrer qu'il y a eu abus de la part des propriétaires.

C'est à la suite de pressions politiques que les compagnies privées ont pu, au cours des dernières années, s'accaparer de ce marché lucratif des systèmes d'alarme. Autrefois, ils étaient reliés directement aux postes de police; actuellement, la compagnie vendeuse est la première alertée et elle refile les appels aux agents.

LA PLUS IMPORTANTE SAISIE AUX USA

Les douaniers découvrent près de deux tonnes de cocaïne à Miami

MIAMI (AFP) — Les douaniers américains ont saisi mardi soir à Miami 1.8 tonne de cocaïne qui se trouvait à bord d'un avion des lignes aériennes colombiennes. Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne de l'histoire des Etats-Unis. On estime la valeur de la drogue découverte à $175 millions en gros, et à quelque $950 millions sur le marché de détail.

Mardi après-midi, un Boeing 707 de la compagnie Tampa se pose à l'aéroport de Miami et sa cargaison, plusieurs dizaines de caisses de vêtements en provenance de Medellin (Colombie) est déchargée dans un entrepôt.

Les douaniers sondent au hasard une caisse en carton à coups de tournevis et le retirent couvert de poudre blanche. «Lorsque nous avons commencé à ouvrir les caisses, tout le monde a reculé de surprise» raconte un inspecteur. En effet, 22 caisses au total étaient remplies de cocaïne de la meilleure qualité.

Les responsables des douanes américaines à Miami ont fait savoir hier que la compagnie aérienne Tampa pourrait être impliquée dans le trafic de cocaïne entre la Colombie et les Etats-Unis. La compagnie, créée il y a quatre ans, faisait d'ailleurs l'objet d'une surveillance de la port des services de lutte contre la drogue des Etats-Unis depuis environ un an.

«Un employé peut introduire clandestinement une caisse à bord d'un avion, mais il semble difficile de charger et de décharger 22 caisses de cocaïne sans qu'aucun responsable n'en sache rien», a déclaré un des directeurs des services de douane.

Par hasard

Toutefois, malgré la surveillance dont fait l'objet la compagnie colombienne, le chargement a été découvert par hasard. Bien qu'aucune arrestation n'ait été effectuée hier, les employés de la Tampa à Miami ont été interrogés, et le Boeing 707 ayant servi à transporter la drogue mis sous séquestre.

Le trafic de drogue (cocaïne et marijuana) entre la Colombie et les Etats-Unis a atteint ces dernières années des proportions imposantes. Il est en partie à l'origine de l'augmentation en flèche de la criminalité dans les régions urbaines de la Floride.

Cette augmentation avait conduit les autorités américaines à renforcer considérablement leur dispositif de surveillance sur les liaisons entre les deux pays. Au début de 1982, le vice-président George Bush avait été nommé par le président Reagan à la tête d'un groupe de travail rassemblant plusieurs services de police pour tenter de remédier à la situation.

La plus grosse saisie de cocaïne jamais réalisée avant celle de mardi avait été effectuée en février 1981, également à Miami, où les douaniers avaient saisi près d'une demi-tonne de poudre blanche. Toutefois, en février dernier, les douaniers avaient saisi environ 300 livres de cacaïne également déchargées d'un avion de la Tampa à Miami.

Près de deux tonnes de cocaïne, valant à la revente au détail quelque $950 millions, ont été saisies mardi soir à l'aéroport de Miami. Il s'agit de la plus grosse saisie de cocaïne de l'histoire des États-Unis. téléphoto AP

Guy Pinard

Liaisons par ADAC: un autre dossier qui pourrit

Nos gouvernants s'étonnent souvent du peu de crédibilité qu'ils ont auprès des citoyens. Mais ils ne font rien pour que la situation s'améliore, pour qu'on reprenne confiance dans les institutions politiques et leur fonctionnement.

Cette remarque me vient à l'esprit à cause des récents développements dans l'affaire du service Montréal-Toronto-Ottawa par avions à décollage et à atterrissage courts (ADAC).

On se souvient qu'Air Transit, filiale d'Air Canada, avait assuré un service expérimental de ce type entre Montréal et Ottawa pendant deux ans jusqu'en avril 1976. Le service n'avait pas été rentable mais on demeurait convaincu qu'en remplaçant le Twin Otter de petite capacité par le Dash 7 pour 50 passagers, il était possible de rentabiliser l'expérience. D'où la décision en 1976 de présenter des audiences publiques afin d'entendre les propositions des entreprises privées intéressées à assurer ce type de service.

Aujourd'hui, près de six ans plus tard, on en est toujours au stade des audiences! Non plus devant la Commission canadienne des Transports (CCT) comme ce fut le cas en février et mars 1980, mais devant les tribunaux, où la société montréalaise Canavia Transit Inc. vient de remporter une victoire en Cour fédérale contre la décision de la CCT d'octroyer le permis à l'entreprise City Center Airways Ltd., de London, Ontario.

Heureux de cette décision juridique mais déçu par cette déplorable lenteur administrative, le président John Gilmore, de Canavia, entend s'adresser directement au cabinet fédéral pour que ce dernier se prononce dans les plus brefs délais sur la demande de Canavia. Il en a tout simplement marre d'attendre.

M. Gilmore souligne que l'instauration d'un service ADAC signifierait la création de 400 emplois chez Canavia, sans parler d'un regain d'activités chez la société de Havilland Aircraft de Toronto, constructeur du Dash 7, et chez Pratt & Whitney, de Longueuil, manufacturier des moteurs de l'avion. C'est un aspect qu'il ne faut pas repousser du revers de la main en cette période dépressive pour l'économie et l'emploi.

La valse des taxes déguisées

On parle beaucoup des augmentations des impôts directs, et des manoeuvres du ministre provincial des Finances pour augmenter ses revenus par le biais d'entreprises ou d'organismes comme la Société des alcools du Québec, Loto-Québec, la Régie de l'assurance-automobile (vous vous souvenez, quand on l'a créée, ça devait nous coûter moins cher puisque nous ne serions plus «exploités» par les «gloutonnes» compagnies d'assurance).

Mais si quelqu'un se donnait la peine, à Québec, de relever dans la «Gazette officielle» toutes les augmentations de tarifs décrétées par le gouvernement au cours des 24 derniers mois, et souvent dans des proportions qui n'ont aucun rapport avec le coût ou la qualité des services offerts, on découvrirait probablement qu'aucun ministère, aucun service gouvernemental ni aucune régie n'a échappé à cette opération, et que le taux d'augmentation de l'ensemble de ces services est absolument phénoménal.

Les dernières augmentations dévoilées ont trait à certains services judiciaires: 63 pour cent pour un mariage sur semaine, 125 en week-end; 150 pour cent pour l'obtention d'un extrait de naissance, de mariage ou de sépulture; 200 pour cent pour l'enregistrement d'une raison sociale; et 20 pour cent pour un divorce, qui jouit visiblement d'un préjugé favorable.

Une affaire de yo yo chinois

Un citoyen de Brossard, Jean-Jacques Hubert, assistait récemment, comme des milliers d'autres Québécois, à une représentation du Grand cirque de Chine, et il en a profité pour acheter un souvenir, en l'occurrence un yo-yo chinois. Un examen attentif du jouet lui a permis de constater qu'il avait été fabriqué à Taiwan (ou Chine nationaliste) alors que le cirque représentait plutôt la République populaire de Chine. Il serait surprenant que le cirque de Moscou offre en tournée des souvenirs «made in U.S.A.»...

Appuyons la candidature de Beauchamp

Différentes personnalités montréalaises ont entrepris une campagne pour mousser la candidature du confrère Jacques Beauchamp au Temple de la renommée du hockey. Même s'il oeuvre chez un concurrent, il faut appuyer cette candidature, puisque notre confrère est sans doute le journaliste qui a le plus marqué de son ascendant la scène sportive montréalaise au cours des trois dernières décennies. Ce serait un honneur amplement mérité.

Holocauste...de 13 à 10 heures

Ceux qui regardent l'émission Holocauste en reprise sur les ondes de Télé-Métropole auront constaté qu'on y consacrera cinq périodes de deux heures, pour un total de 10 heures. L'an dernier, en première projection, on avait programmé 13 émissions d'une heure, pour un total de 13 heures, soit trois heures de plus qu'il nous a fallu subir ... surtout sous forme d'annonces commerciales.

La fin du monde... remise à plus tard

(d'après UPI et AP) — Pour la première fois depuis 1803, les neuf planètes du système solaire se trouvaient toutes hier dans le même quadrant de 95° derrière le soleil et certains avaient prédit que ce regroupement de masses gravitationnelles allait avoir un effet puissant sur les volcans dont il aspirait la lave et qu'il provoquait des tremblements de terre partout dans le monde.

La fin du monde est donc une fois de plus remise à une date ultérieure.

Et même si les planètes s'étaient toutes trouvées alignées les unes derrière les autres, ce qui n'était pas le cas, l'effet produit, selon les scientifiques, aurait été à peu près égal au 4/1000 de l'effet gravitationnel que la lune exerce normalement sur la terre.

Mais des milliers de Portoricains sont sortis très tôt de leur lit hier matin pour regarder le ciel et, profitant de ce que certains homnmes soupçonnés de trafic de drogue avaient, comme les autres, le nez en l'air, la police en a profité pour effectuer des arrestations.

Au Brésil, les employés de l'Institut astronomique de Santos ont été inondés d'appels de personnes qui s'étaient rendues au bord de la mer pour regarder monter la marée. La veille, au cours d'une émission de télévision, on leur avait dit que la marée augmenterait de 0.04 millimètres, et elles s'attendaient à voir la mer se gonfler. Elles n'avaient pas remarqué que ce chiffre était infiniment petit.

En Inde, l'inquiétude de la population semble avoir été causée par une campagne de presse alarmiste dans le journal pro-gouvernemental, le «Sunday Herald», de New Delhi, qui prédisait que l'alignement des planètes allait provoquer l'apparition de maladies, de révoltes, de conflits de travail, et probablement un tremblement de terre. Mais dans le journal concurrent, le «Times of India», un journaliste avait écrit que les calamités avaient le don de ne pas se produire au moment où on en avait le plus besoin. En 1962, rappelait le journaliste, la position des planètes dans le Capricorne devait entraîner la fin du monde, mais tout ce qui est arrivé ce jour-là, c'est la disparition mystérieuse d'un homme que sa femme avait poussé dans la rivière.

À Los Angeles, où la population manifeste un intérêt particulier pour tout ce qui touche les tremblements de terre, les gens faisaient la queue hier pour assister à un spectacle audio-visuel à l'Observatoire Griffith dans lequel il était question de «l'effet Jupiter». Le titre du spectacle: L'effet Jupiter et le grand tremblement de terre de San Francisco». «L'effet Jupiter», c'est le titre d'un livre publié en 1974 et qui est à l'origine des prédictions désastreuses à propos de l'alignement des planètes.

GRÂCE AUX COUPS DE FILET POLICIERS EN 1981

Les hold-up ont baissé de plus de moitié par rapport à l'an dernier

La police de la CUM poursuit sur sa lancée de l'an dernier. Les statistiques à ce jour montrent qu'il y a eu la moitié moins de vols commis dans les banques et autres institutions financières (exactement 53 pour cent de moins) depuis le début de l'année que durant la même période de 1981.

ANDRÉ CEDILOT

En chiffres, la situation est la suivante: 143 vols de ce type avaient été rapportés au cours des 68 premiers jours de 1982, comparativement à seulement 66 cette année. De ce nombre, 43 ont été éclaircis par les policiers, ce qui représente un taux de solution de 65 p.c.

Cette performance des policiers de la CUM au chapitre des vols à main armée dans les banques n'est pas nouvelle, puisqu'ils ont trouvé des solutions à pas moins de 63 p.c. des 86 crimes du genre perpétrés au cours de 1981. Pas moins de 1,812 accusations diverses ont alors été portées à l'endroit de 263 personnes.

Ce sont d'ailleurs les succès remportés l'an passé, selon le capitaine-détective Gilles Forgues, responsable de la section des vols qualifiés à la police de la CUM, qui expliquent en grande partie la forte diminution du nombre de vols enregistrés depuis le début de l'année. «Plusieurs suspects arrêtés en 1981 sont toujours derrière les barreaux, tandis que d'autres, se sentant talonnés, ont abandonné le métier ou, à tout le moins, ont ralenti leurs activités...»

«Il est en outre arrivé assez souvent l'an passé qu'on mette la main au collet d'individus qui avaient commis 10, 15 et même 18 hold-up en deux ou trois semaines. Des cas semblables, on le devine, font gonfler les statistiques rapidement. A court terme, la situation paraît désastreuse. Toutefois, dès que tel suspect est écroué, on note une baisse des vols, comme cela se produit actuellement...», de préciser le capitaine Forgues.

Vigilance

Les policiers, selon lui, doivent malgré tout demeurer vigilants, car la liste des braqueurs de banques et d'institutions financières ne cesse de se garnir de nouveaux noms. De surcroît, de noms de personnes qui, en majorité, ont à peine une vingtaine d'années. «Il est beaucoup plus difficile, dans les circonstances, d'organiser des patrouilles ou des filatures efficaces, puisque nous avons très souvent affaire à des inconnus», d'expliquer l'officier, tout en ajoutant non sans une pointe de fierté: «Néanmoins, si l'on en croit les résultats obtenus, nos méthodes de travail semblent efficaces...»

Cette réussite, comme l'avait déjà mentionné M. Forgues au cours d'une entrevue qu'il avait accordée à LA PRESSE à la fin de 1981, est essentiellement attribuable à la cueillette et à l'analyse rigoureuse des informations par les policiers spécialisés dans les enquêtes sur les vols de banques, ainsi qu'à l'étroite collaboration des banquiers avec la police de la CUM.

Tendance à la baisse

Dans l'ensemble, la situation des vols qualifiés sur l'île de Montréal a tendance à diminuer. D'après les plus récentes statistiques disponibles, on en a dénombré 694 en janvier dernier, comparativement à 832 au cours du même mois en 1981. Ces données englobent tant les vols de banques que ceux commis aux dépens de particuliers ou de petits commerçants.

Au cours de 1981, ces derniers groupes ont été victimes à eux seuls de 7,535 attaques à main armée ou avec violence, soit une augmentation de six p.c. par rapport à l'année précédente. Les policiers ont résolu 17,4 p.c. de ces crimes à la suite de l'arrestation de 1,198 personnes, dont le tiers environ étaient des mineurs.

Photothèque LA PRESSE
Yves Duhaime

Photothèque LA PRESSE
Marc-André Bédard

LABRADOR

Lévesque décourage le zèle de Duhaime et Bédard

■ QUÉBEC — La question du Labrador a été abordée hier au conseil des ministres mais le premier ministre Lévesque s'est empressé de décourager toute tentative de la part des ministres Duhaime et Bédard, en particulier, de rouvrir dans l'immédiat ce dossier.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Le conseil faisait le point sur la bataille entre le Québec et Terre-Neuve suite au jugement, vendredi dernier, des tribunaux de la province voisine sur Churchill Falls.

«La question territoriale, a plus tard déclaré Lévesque en Chambre, a été évoquée dans les discussions qu'on a eues, mais je dois dire une fois pour toutes que, dans un avenir prévisible, elle n'est pas activement à l'étude en ce qui concerne tout ce qui découle du jugement. Je ne veux pas aller plus loin pour l'instant».

«Le Labrador est une spoliation aux yeux du Québec et il est évident que cette question se profite à l'arrière-plan. Je pense qu'elle est sur la table et dans toutes les mémoires depuis 1927», avait dit précédemment le premier ministre.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime avait pour sa part déclaré à son arrivée au conseil des ministres qu'il n'y aurait pas de discussion de fond sur la question du Labrador. «Je ne sais pas où les journaux ont pris ça», a-t-il ajouté en faisant allusion à LA PRESSE.

M. Duhaime contredisait, en faisant cette affirmation, un membre de son cabinet qui déclarait lundi à LA PRESSE que l'hypothèse du dépôt à l'Assemblée nationle d'un projet de loi sur le territoire du Québec et incluant le Labrador serait une de celles qui seraient abordées au conseil des ministres.

Il n'a pas nié à ce sujet l'existence d'un tel projet de loi (il s'agit plus précisément d'un «mémoire» qui peut être rapidement transformé en projet de loi).

C'est Duhaime lui-même qui avait évoqué au début de février la possibilité de l'adoption d'une telle pièce législative advenant que le Québec perde la première manche de sa bataille juridique contre Terre-Neuve (ce qui s'est produit vendredi dernier) et que le jugement soit porté en Cour suprême (ce que le gouvernement a décidé de faire), et ce pour amener cette dernière à se prononcer sur la question du Labrador.

«Personnellement, avait-il déclaré, j'estime qu'on devrait profiter de l'occasion. Ce serait de la dynamite».

Une source proche du ministre de la Justice Marc-André Bédard avait par ailleurs déclaré à LA PRESSE cette semaine que ce dernier appuyait le ministre de l'Énergie et des Ressources sur cette question.

Mais le premier ministre Lévesque a décidé de mettre le holà à ces calculs, sans doute avant même la réunion du conseil des ministres.

M. Lévesque a par ailleurs déclaré à l'Assemblée nationale que Terre-Neuve ne voulait pas discuter du projet d'entente globale mis sur la table par le Québec pour tenter de régler le litige sur l'hydro-électricité. Ce projet «était très précis et en grande partie chiffré. Tout ça peut être discuté, mais quand les gens veulent discuter».

«Je ne sais pas si on prépare à Terre-Neuve une autre campagne électorale qui pourrait se dérouler sur le dos du Québec — c'est déjà arrivé — mais, jusqu'ici, c'est un dialogue de sourds».

«Comme c'est un dialogue de sourds, a-t-il conclu, il n'est pas question pour l'instant de parler d'autres initiatives» de la part du Québec.

Johnson attribue à une zone grise juridique la pratique d'avortements dans les CLSC

■ QUÉBEC — C'est parce qu'il existe une zone grise au niveau du Code criminel canadien que des services d'avortement ont été dispensés par cinq CLSC de la région de Montréal auprès de 375 patientes.

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, qui

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

avait à répondre hier à une question de l'Opposition sur cette affaire, a expliqué que les tribunaux canadiens avaient introduit une interprétation permettant une sorte d'intervention individualisée du médecin dans ce type de pratique.

Son collègue de la Justice, Me Marc-André Bédard, a ajouté que son ministère doit tenir compte de la jurisprudence élaborée par les tribunaux qui se sont prononcés à la suite de plusieurs poursuites intentées entre 1970 et 1975 contre le docteur Henry Morgentaler. Or, à son avis, il devient à peu près impossible pour le procureur général d'obtenir un verdict unanime de culpabilité lorsqu'un médecin dûment qualifié fait face à une accusation d'avortement illégal.

Soulignant ensuite qu'il avait avisé en 1976 son homologue fédéral pour lui indiquer que la loi telle que libellée était devenue inapplicable, Me Bédard a affirmé que face à cette situation, les efforts de son ministère se sont orientés sur les agissements des charlatans qui effectuent des avortements dans des conditions hygiéniques douteuses. Par conséquent, le ministre rejette toutes les accusations voulant que son ministère exerce une tolérance face à des illégalités qui auraient pu être commises.

CLSC vs hôpitaux

Par ailleurs, le ministre Johnson a indiqué qu'un certain nombre de CLSC, ceux situés dans les régions excentriques, avaient obtenu de pratiquer des avortements médicaux étant donné leur éloignement d'un hôpital. Or, ce type d'interventions représente un peu plus de un pour cent des avortements pratiqués au Québec.

En ce qui concerne les CLSC de la région de Montréal, le ministre n'était pas au courant de cette situation mais son ministère en était conscient. Cependant, il a constaté que les statistiques démontraient que la proportion des avortements thérapeutiques paratiqués dans les hôpitaux n'avaient pas augmenté de façon aussi sensible que la proportion réelle des avortements pratiqués dans d'autres conditions.

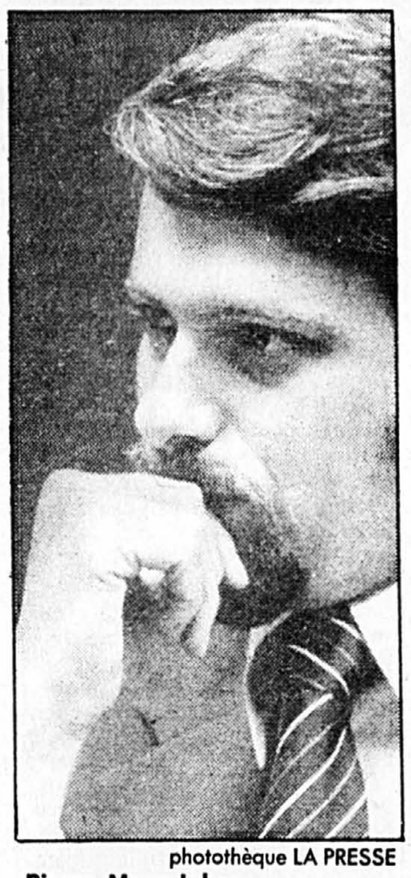

photothèque LA PRESSE
Pierre-Marc Johnson

M. Johnson a reconnu qu'il y aurait peut-être lieu de faire connaître davantage les facilités offertes dans la région de Montréal par les centres hospitaliers. Il estime cependant que la cause fondamentale de l'existence des avortements est reliée au peu d'information qu'en reçoivent les jeunes et à la presque absence d'alternative pour une femme mise dans cette situation. A ce chapitre, le ministre est d'avis qu'il appartient au gouvernement de fournir une alternative réelle à une grosssesse qui, initialement, n'est pas désirée.

Invoquant l'absence de consensus social au niveau de ce phénomène au Québec, le ministre croit que le rôle de l'État est de s'assurer que là où ces avortements se pratiquent ils surviennent dans des conditions minimales d'accessibilité et de professionnalisme.

PLUIES ACIDES

La rencontre canado-américaine résulte en l'annonce d'un programme conjoint d'action

■ NEW YORK — La conférence canado-américaine sur les pluies acides s'est terminée, hier, à New York, par l'annonce d'un programme d'action en quatre points, rendu public par le gouvernement de l'État de New York, et auquel le Québec souscrit entièrement.

PIERRE VINCENT
(envoyé spécial de LA PRESSE)

«Avec ça, a déclaré le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, à l'issue de cette rencontre de deux jours de représentants de presque tous les gouvernements du nord-est du continent américain, on va peut-être pouvoir régler le problème plus vite.»

Alors que l'ensemble des quelque 150 délégués avaient surtout suivi les experts sur le sentier des débats théoriques dans les quatre différents ateliers, les politiciens, eux, ont concocté, dans les corridors, un communiqué finale qui montre bien, ainsi que le souligne le ministre Léger, que «la conférence a débouché sur quelque chose de concret».

Le programme en quatre points du gouverneur Hugh Carey, qui, tout en n'ayant pas été dûment endossé par les délégués, n'en reflète pas moins leur volonté, recommande que le Congrès américain légifère au plus tôt pour freiner les dégâts des pluies acides. À Washington, ces temps-ci, on est à actualiser la réglementation du «Clean Air Act», et les écologistes font pression pour que le Congrès inscrive dorénavant dans sa loi de protection de l'environnement la notion des pluies acides et prévoit des mécanismes pour enrayer ce fléau.

Le plan Carey exhorte, par ailleurs, les Américains à créer un organisme de consultation qui permettrait de trouver des arrangements «à l'amiable» entre États pollueurs et États pollués.

La deuxième partie du plan concerne de plus près les provinces canadiennes: alors que l'Ontario prendra la responsabilité d'une étude approfondie pour retracer de manière rigoureusement scientifique les origines exactes des pluies acides, Québec a accepté de parrainer le projet de création d'un centre d'information pour sensibiliser le public sur les conséquences économiques des pluies acides.

L'étude pour retracer les sources de cette pollution s'étalera sur cinq ans. Elle coûtera $10 millions et sera payée par les gouvernements des États-Unis, du Canada et même de certains pays européens, espère-t-on. Selon le sous-ministre québécois de l'Environnement, André Caillé, Québec pourrait contribuer pour environ $200,000 par année à ce chapitre.

Quant à la création du centre d'information sur les pluies acides, le ministre Léger croit qu'il deviendra une réalité tout prochainement. Il espère convaincre quelques États américains et l'Ontario de s'impliquer dans son projet, ce qui réduirait ainsi les coûts annuels à quelques dizaines de milliers de dollars par partenaire.

Au cours des prochaines semaines, Marcel Léger et ses fonctionnaires multiplieront les rencontres, tant avec les États américains pollueurs que pollués, et avec l'Ontario, pour convaincre les uns que «l'atmosphère n'est pas un dépotoir», et les autres, que la dépollution peut devenir une affaire payante au propre comme au figuré.

DIVORCES:

Les procès pourraient être tenus à huis clos

■ QUÉBEC (PC) — Les procès pour divorces devraient de façon générale être tenus à huis clos selon le gouvernement péquiste tandis que l'opposition libérale exige qu'on maintienne le principe des procès publics.

Un long débat sur la question a eu lieu à la commission parlementaire de la Justice qui étudie plusieurs amendements revisant la partie du Code civil qui traite du droit familial.

Le ministre, M. Marc-André Bédard, a proposé un changement à la loi qui ferait en sorte que les «audiences des tribunaux se tiennent à huis clos lorsqu'elles concernent des procédures en matière familiale, à moins que le juge n'ordonne une audience publique s'il l'estime dans l'intérêt de la justice à la demande d'une partie».

Selon M. Bédard, il importe de décréter le huis-clos à l'occasion de procès pour un divorce, une pension alimentaire ou la garde d'enfants «pour préserver la vie privée des personnes impliquées».

Le ministre a fait valoir que la publicité entourant ces matières pouvait causer des «traumatismes» aux personnes impliquées. «La justice sera mieux servie par le huis-clos», a-t-il dit.

Pour sa part, le porte-parole de l'opposition libérale, le député de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx, estime que devant les tribunaux, «le huis-clos devrait demeurer l'exception et non la règle».

M. Marx a rappelé que le caractère public des procès était un principe pour lequel on s'est battu pendant des siècles.

Il a également soutenu que la proclamation du huis-clos lors de quelque procès que ce soit brimerait la liberté de presse. Selon M. Marx, «la presse est la gardienne de nos libertés et empêcher la presse d'assister aux procès enfreint un principe fondamental».

Le député de D'Arcy-McGee a également fait appel à la Charte des droits de la personne qui proclame le caractère public des procès.

QUÉBEC

Charron rencontrera ses électeurs mardi

■ L'ex-ministre Claude Charron ne fera pas sa rentrée à l'Assemblée nationale avant mercredi prochain au plus tôt. C'est ce qu'il a déclaré à LA PRESSE hier lors d'une conversation téléphonique. Il a alors indiqué qu'il n'avait pas encore décidé de la date exacte de son retour à Québec, mais que ça ne serait certes pas avant d'avoir rencontré ses électeurs.

Cette première rencontre aura lieu mardi soir, à l'occasion d'une assemblée générale du PQ Saint-Jacques convoquée pour le lancement de la campagne de financement. Le député pourra à cette occasion constater si ses électeurs lui ont accordé le pardon qu'il leur a demandé au moment d'annoncer sa démission comme ministre après avoir été accusé de vol à l'étalage.

Il avait alors déclaré en conférence de presse que ce sont ses électeurs qui décideraient de son avenir politique selon qu'ils acceptaient ou non de lui pardonner sa «bêtise».

M. Charron est plutôt confiant à la veille de ce premier test, compte tenu des nombreuses manifestations de sympathie qui lui sont parvenues de la part de ses commettants depuis sa démission. Leurs réactions, dit-il, ont été «très positives, bien meilleures que je l'appréhendais».

«Plusieurs vieux militants, ajoute-t-il, m'ont appelé pour me faire part de leur appui. Certains m'ont invité chez eux, pour prendre un café et j'y suis allé. Ils me disent que rien n'est changé.»

L'ex-ministre a même participé à deux activités publiques depuis sa démission. Quelques jours après, le samedi 27 février, devant l'insistance des membres du club de l'âge d'or de sa circonscription, il a accepté de participer à leur souper annuel. «J'y suis allé en prenant mon courage à deux mains, dit-il. Ça s'est très bien passé et ça m'a fait vraiment du bien.»

Il a également participé, lundi, à l'ouverture de l'exposition des oeuvres des finissants en techniques d'architecture au cegep du Vieux Montréal.

Le droit de parler anglais

Incident linguistique, hier midi, à l'Assemblée nationale alors que le député péquiste de Châteauguay, Roland Dussault, a interrompu à quelques reprises sa collègue libérale de Jacques-Cartier,

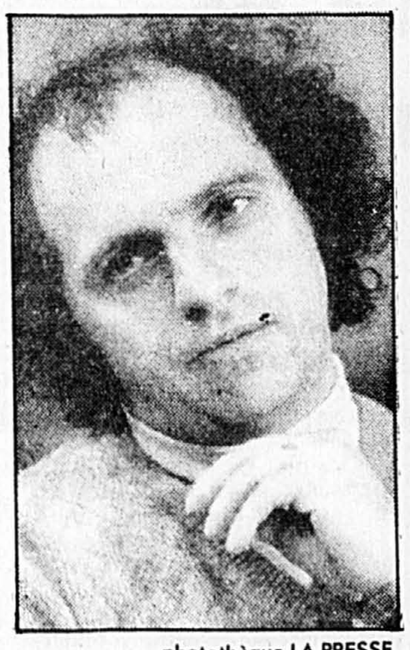

photothèque LA PRESSE
Claude Charron

Joan Dougherty, en lui demandant de parler en français. La députée intervenait alors sur le projet de loi 39 qui hausse les taxes sur l'essence et la bière. Elle a commencé son intervention en français avant de passer à la langue de Shakespeare.

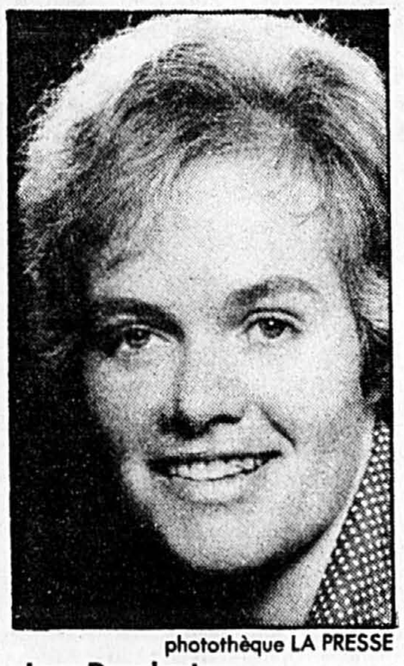

photothèque LA PRESSE
Joan Dougherty

Considérant que ses propos «insultaient les Québécois», M. Dussault lui a demandé de les répeter en français pour que les francophones puissent les comprendre. Les libéraux ont interprété son intervention comme signifiant qu'il était insultant pour les Québécois de parler anglais. M. Dussault eut beau répéter à moult reprises qu'il demandait simplement que les propos qu'il jugeait insultants soient répétés en français, les députés Michel Pagé et Michel Gratton n'en continuèrent pas moins de s'en tenir à leur interprétation et à dénoncer son étroitesse d'esprit, en affirmant le droit de tous les députés de s'exprimer en anglais.

Le chef libéral Claude Ryan est revenu sur le sujet lors de la période de questions pour demander au premier ministre l'assurance qu'un député a le droit de s'exprimer en anglais à l'Assemblée nationale. M. Dussault a alors repris son explication du matin, et affirmé qu'il ne faisait pas de doute dans son esprit qu'un député avait le droit de parler en anglais. M. Ryan a semblé accepter les explications du député et le premier ministre a clos le débat en disant que le droit invoqué par M. Ryan était évident, comme venait de le dire le député Dussault.

$124,164 à un démissionnaire

Le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson a reconnu hier que le directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Mauricie, M. Pierre Duguav. s'était vu offrir par le conseil d'administration de l'organisme 22 mois de salaire, c'est-à-dire la banale somme de $122,164, au moment de sa démission.

C'est le député libéral de Maskinongé, Yvon Picotte, qui avait soulevé la question la semaine dernière. Il avait alors dit — et le ministre ne l'a pas démenti — qu'il ne s'agissait pas d'une démission volontaire mais qu'elle avait été exigée par le conseil d'administration. Il avait aussi affirmé — et le ministre l'a confirmé — que son contrat venait d'être renouvelé au moment où on a dû ainsi «acheter» sa démission.

M. Johnson, après avoir noté que la décision avait été prise non par le gouvernement mais par le conseil d'administration du CRSSS (à 15 voix sur 17), a reconnu que le montant était un peu fort, compte tenu des circonstances économiques. Il a donc demandé à son sous-ministre de voir, soit à ce que les services de M. Duguay soient utilisés pendant la période où il sera rémunéré, soit à ce que le montant de la compensation soit diminué.

Louis FALARDEAU

Pierre Foglia

Go West

Comme 6,000 autres Québécois le font chaque année depuis 1977, je pars aujourd'hui pour l'Alberta. Je vais essayer de me trouver une job à Calgary, à Edmonton ou à Fort McMurray. Bref, un illuminé de plus au nouveau Klondike...

Je ne pars pas vraiment à l'aventure, d'autres confrères ont fait récemment le même voyage, Michel Vastel du «Devoir», Glen Allen de la «Gazette», et d'autres. Grâce à leurs reportages je sais exactement où je vais, je sais «où, qui, combien, comment et pourquoi». Evidemment, je ne pars pas pour refaire leurs papiers, de toute façon j'en serais bien incapable, je n'ai ni la rigueur, ni l'esprit de synthèse, ni «l'objectivité» indispensables à ce journalisme-là.

A vrai dire, et tout à fait entre vous et moi, en embarquant dans l'avion ce matin, je ne savais pas trop ce que j'allais faire en Alberta. C'est bien pour ça que j'y vais... La seule petite idée qui me trotte dans la tête, c'est de me trouver une job sur place. Mais encore, tout à fait entre nous, ça m'étonnerait fort que j'en trouve une. D'abord je ne sais presque rien faire, ensuite mon anglais est lamentable. En cela d'ailleurs je crois être sur le même pied que nombre de jeunes Québécois qui prennent la route de l'Ouest. ce qui devrait me rapprocher d'eux.

Je ne sais pas non plus pour combien de temps, je pars. Le plus court sera le mieux. J'ai déjà passé un mois à Edmonton il y a quelques années et c'est d'après moi le plus grand cimetière à l'ouest de Drummondville et au nord de Buffalo.

Tout ce que je sais, c'est que je vais tenir mon journal de voyage qui sera publié à mon retour, chaque jour durant deux semaines, soit une douzaine de chroniques... A moins bien sûr que je ne revienne pas... Supposons que je trouve là-bas, LA JOB, je ne sais pas moi, conseiller spécial en relations humaines auprès de M. Ralph Klein (ci-devant maire de Calgary) ou vice-président de l'Imperial Oil, ou nonce apostolique à Fort McMurray, ou représentant de «Wonder Bra» pour toute l'Alberta, ou... sait-on jamais, peut-être qu'à l'ombre des derricks en fleur, je deviendrai un homme meilleur, un homme enfin sérieux, un homme bitumineux. Olé.

DATANT DE 350 MILLIONS D'ANNÉES

De Miguasha, Gaspésie, le fossile le plus ancien

Trouvé dans les falaises de Miguasha, en Gaspésie, un fossile vieux d'environ 350 millions d'années vient d'être formellement identifié comme étant celui du plus ancien amphibien jamais trouvé dans le monde, une découverte susceptible de modifier quelque peu l'arbre généalogique des espèces constituant les ancêtres des humains, selon la théorie de l'évolution.

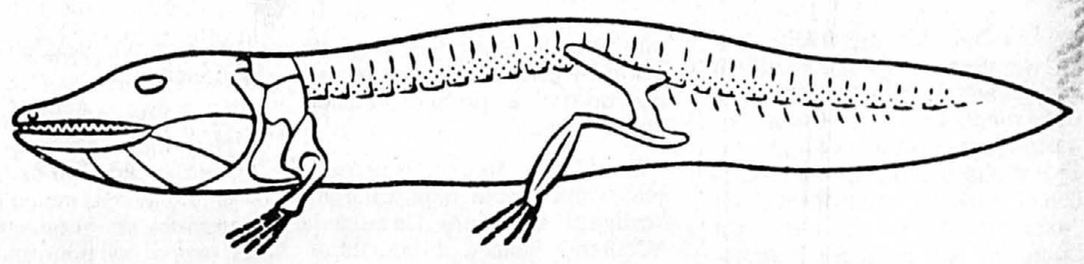

(Illustration tirée de «Clartés»)

L'animal dont on a retrouvé le fossile vieux de quelque 350 millions d'années à Miguasha, en Gaspésie, devait ressembler à cet amphibien constituant un chaînon évolutif entre les poissons et les êtres terrestres, selon la théorie de Darwin.

DENIS DION

L'amphibien dont on a retrouvé la trace dans la roche gaspésienne est un tétrapode (animal doté de deux paires de membres) d'environ un mètre de long qui devait ressembler à une grosse salamandre et qui compte 20 millions d'années de plus qu'un «cousin», l'ichthyostega, trouvé par les Suédois au Groeland en 1929, a indiqué hier à LA PRESSE M. Marius Arsenault, paléontologue et conservateur du Musée de Miguasha.

«J'ai reçu hier confirmation de la découverte, a poursuivi M. Arsenault, de la part du Dr Hans-Peter Schultze, un paléontologue éminent de l'Université du Kansas qui a étudié le fossile de l'animal. A ce jour, on ne possède que le crâne d'une dimension d'environ cinq pouces sur quatre, et dont les mâchoires sont équipées de dents. Croyant qu'il s'agissait d'un poisson, nous avons tenté pendant des mois de l'identifier mais sans succès, jusqu'à ce qu'on se rende compte qu'on avait affaire au plus vieil amphibien jamais découvert jusqu'à maintenant.»

Une découverte qui tient du roman

Cette trouvaille tient du véritable roman, raconte M. Arsenault. Découvert à Miguasha il y a une quinzaine d'années par M. Allan Parent, un géologue, le fossile «dormait» depuis ce temps dans la collection personnelle de M. Parent, sans que ce dernier se doute de la valeur scientifique de ce qu'il avait trouvé. Après le décès de M. Parent l'été dernier, la collection est allée au frère du défunt, M. Norman Parent, étudiant en géologie à l'UQAM, et collaborateur au musée de Miguasha. Celui-ci a invité les spécialistes du musée à examiner la collection héritée de son frère et c'est alors qu'on se rendit compte qu'elle contenait un fossile curieux.

Compte tenu des circonstances de sa découverte, le fossile contiendra donc le mot «Parent» dans le nom scientifique qui lui sera attribué à l'occasion de la publication d'un article dans une revue de prestige d'ici quelques mois.

Cet article fera évidemment état du fait que l'on a trouvé dans les roches de Miguasha vieilles de quelque 350 millions d'années l'empreinte de l'amphibien le plus ancien jamais retracé, découverte qui déplacera quelques occupants dans l'arbre généalogique illustrant les métamorphoses subies par les êtres (poissons, amphibiens, etc.) qui ont mené à l'apparition des humains sur Terre.

A cet égard, la découverte de Miguasha coïncide avec deux anniversaires célébrés cette année, soit le centenaire de la mort de Darwin, père de la théorie de l'évolution, et le centenaire de la découverte du site de Miguasha où les spécialistes de tous pays ont fait des fouilles souvent fructueuses.

En raison de son importance pour la compréhension de l'origine des espèces, selon la théorie de Darwin, la récente découverte réalisée à Miguasha devrait faire accéder le site gaspésien à un statut qu'il ne possède pas encore, soit celui de parc de conservation.

Géré par le ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le site de Miguasha a d'ailleurs déjà été signalé par Parcs-Canada à l'UNESCO comme pouvant être porté au patrimoine mondial compte tenu des trésors qu'il recèle, mais il semble que cette suggestion n'ait pas été appuyée par le gouvernement du Québec. Cependant, on peut penser que la primeur mondiale annoncée aujourd'hui pourrait contribuer à faire évoluer ce dossier dans le sens d'une meilleure exploitation de nos richesses scientifiques.

«La Maison» de Granby: les ex-détenus, jadis tolérés, sont maintenant acceptés

Partout dans la maison, ça sent le propre, le neuf, le frais. Sur le comptoir de la cuisine, les bouteilles de vin mousseux reposent dans les seaux à glace. Assise à l'une des tables, Mme Bernadette Decelles, la cuisinière qui a mis ses plus beaux atours, attend que la fête commence.

MARTHA GAGNON

Dans un coin, trois gars — des ex-détenus — discutent calmement en grillant une cigarette. Ils n'ont pas particulièrement des airs de fête. En fait, ils semblent indifférents à ce qui se passe autour d'eux. Pourtant, les réjouissances qui auront lieu dans quelques heures sont destinées à marquer un fait important.

«La Maison» de Granby — c'est le nom que porte ce centre de transition pour ex-détenus — peut désormais opérer en toute légalité avec la bénédiction des autorités gouvernementales et de la population, sur la rue Principale, en plein centre-ville. Après s'être battue durant des années devant les tribunaux, la corporation «Joins-toi» qui s'occupe de l'administration de la maison d'accueil est maintenant reconnue.

«Avant on nous tolérait, aujourd'hui on nous accepte. Avant c'était la guerre, maintenant c'est la paix. La population de Granby ne s'oppose plus à notre présence. Il aura fallu beaucoup de temps, beaucoup de patience et un jugement de la Cour d'appel en septembre 80 pour confirmer notre droit d'exister. Mais ne parlons plus du passé. Nous profitons de la Semaine du détenu pour fêter ce soir deux événements: notre reconnaissance et l'ouverture officielle de notre nouvelle maison au centre-ville», explique la directrice Hélène Grenier, lors d'une entrevue quelques heures avant l'arrivée des invités.

Acquise au coût de $82,500, cette maison de trois étages offre un grand confort. Les chambres des 15 résidents sont grandes et ensoleillées. On a dépensé $110,000 pour effectuer les rénovations qui s'imposaient. L'achat de cet édifice situé au 479 rue Principale a été rendu possible grâce à la collaboration financière de plusieurs communautés religieuses de la province.

En 1974, la naissance de «La Maison» de Granby faisait couler beaucoup d'encre dans les journaux alors qu'un comité de citoyens s'opposait fermement à ce que d'ex-détenus vivent dans leur milieu. Le centre de transition représentait un danger pour la population. Huit ans plus tard, on n'entend plus aucune protestation, plus un seul mot.

«Les gens ont compris. Ils savent qu'un gars qui sort de prison a besoin d'être aidé mais aussi d'être surveillé. C'est là notre rôle. Et puis, il n'est jamais rien arrivé de dramatique au cours des dernières années. Des cas de récidive nous en avons mais pas plus qu'ailleurs et... peut-être moins», précise Régis Martel, un animateur-conseiller.

La directrice de «La Maison» croit le moment venu pour le centre de s'impliquer davantage dans le milieu. «Nous voulons travailler avec les groupes sociaux, les organismes communautaires et les citoyens de la région. C'est possible. Nous avons, par exemple, obtenu un contrat d'entretien avec le Zoo de Granby, ce qui permet à nos gars d'avoir un emploi durant l'été. Il suffit d'avoir de l'imagination».

Et les ex-détenus comment réagissent-ils? Quels sont leurs commentaires? Ils ont la critique facile: ils sont bien mais ils pourraient être mieux. Certains viennent à «La Maison» pour quitter le pénitencier au plus vite. Ils n'ont aucune idée de ce qui les attend. D'autres acceptent de s'accrocher à cette sorte de «planche de salut» qui leur est tendue avant le retour en société.

Pierre, un ancien résident de «La Maison» raconte: «J'ai tout essayé pour me rapprocher de la société. Mais après huit ans de pen, c'est dur. Ils font leur possible pour nous aider mais ils ne peuvent pas changer le monde...» La directrice Hélène Grenier répond à cela: «Nous ne faisons pas de réhabilitation avec un grand R. Il y a tout de même des gars qui prennent ce que nous leur donnons. C'est un recommencement perpétuel».

C'est la fête: toute l'équipe de «La Maison» de Granby est réunie. Dans l'ordre habituel: Aline Bourassa, Régis Martel, Hélène Grenier, la directrice, Claude Nadeau et Line Richard.

photo René Picard, LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE NE RESPECTERAIT PAS SES PROPRES CRITÈRES

Wilfrid-Pelletier fermée: une décision antidémocratique dit le Comité d'école

C'est impensable et scandaleux qu'une commission scolaire ait encore en 1982 le pouvoir et le culot de fermer une école sans s'expliquer clairement et loyalement devant la population concernée et sans lui fournir les études méthodiques, scientifiques et techniques complètes qui pourraient, dans les circonstances, éclairer et justifier sa décision.

CONRAD BERNIER

Voilà ce qu'ont soutenu, hier, les porte-parole du Comité de l'école Wilfrid-Pelletier, au cours d'une conférence de presse portant spécifiquement sur la décision récente de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer de fermer cette école, en mettant carrément et systématiquement au rancart toutes les hypothèses de solution de rechange soumises par les comités d'écoles et la population directement concernée.

«Depuis trois ans que l'on discute de fermeture d'écoles à Anjou, ont d'abord affirmé les porte-parole du Comité de l'école Wilfrid-Pelletier, nous avons constamment analysé le tout en regard des critères que la Commission scolaire a elle-même mis de l'avant. Or, en vertu de ces critères, l'école Wilfrid-Pelletier est avantagée à tous les points de vue.»

«C'est pour cette raison, ont-ils expliqué, que la levée de boucliers a été si spontanée, si massive et si irréductible, l'an dernier, lorsque la Commission scolaire Jérôme-Le Royer a voulu fermer l'école. Finalement, la CSJLR a décidé de maintenir le statu quo dans le quartier.»

MM. André Girard, Serge Champagne et Lionel Hervieux ont ensuite rappelé que le Comité d'école avait par la suite présenté «de nouvelles hypothèses qui auraient véritablement permis de régler le problème dans le meilleur intérêt des enfants». Malheureusement, «dans un geste inqualifiable, sans aucunement tenir compte des hypothèses soumises par le Comité d'école, la CSJLR a brusquement décidé de fermer l'école Wilfrid-Pelletier et de regrouper les enfants dans deux écoles situées à la périphérie du quartier».

Les porte-parole du Comité d'école prétendent que l'école Wilfrid-Pelletier doit être maintenue parce que c'est la solution la plus rentable et la plus économique parmi toutes celles qui ont été proposées. C'est une école sise en plein coeur du quartier et regroupant au centre tous les bassins susceptibles de fournir la clientèle scolaire; elle offre aussi l'avantage unique de présenter le moins de transfèrement d'élèves, soit seulement 12%; enfin, le dossier extrêmement détaillé et vérifié qu'a préparé le Comité d'école tient compte de l'impact d'une éventuelle restructuration scolaire sur l'île de Montréal.

Enfin, pour le Comité d'école, la décision unilatérale de la CSJLR de fermer l'école Wilfrid-Pelletier ne peut s'expliquer que par des motifs politiques occultes et indéfendables dans une société démocratique. À la limite, il demandera au ministre de l'Éducation de prendre position dans cette affaire. Jusqu'à maintenant 300 citoyens d'Anjou ont signé une pétition visant à renverser la décision de la CSJLR.

Clement Patenaude, psychologue

INVITATION

MAIGRIR

Demonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.

Le lundi 15 mars à 19 h 30

Clinique Domus Medica

5555 est, rue Belanger, Montreal

S.V.P. appeler pour reservation 522-7347

Entree libre 522-8623

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Le contentieux Québec-Terre-Neuve

La décision du Québec de contester en Cour suprême le jugement que vient de rendre la Cour d'appel de Terre-Neuve, jugement selon lequel cette province n'a pas outrepassé sa juridiction en adoptant une loi prévoyant l'expropriation des eaux du haut Churchill, est un geste parfaitement raisonnable. Il est normal, en effet, qu'on cherche à sonder ainsi le bien-fondé d'une initiative susceptible de changer totalement les règles du jeu en ce qui concerne l'approvisionnement de notre province en électricité.

L'arrêt qu'a rendu le tribunal terre-neuvien comporte des effets très considérables en raison, surtout, de l'interprétation qu'on lui donne dans les milieux juridiques. Le but de la loi était de permettre au gouvernement terre-neuvien de reprendre ses droits de propriété sur les eaux qui alimentent la centrale de Churchill Falls, droits qui avaient été cédés, il y a une vingtaine d'années, à la corporation privée qui s'était chargée de bâtir et de faire fonctionner la centrale.

Pour Terre-Neuve, reprendre ses droits sur le haut Churchill équivaut à couper l'eau à la «Churchill Falls (Labrador) Corporation» (CFLCO). Et couper l'eau à cette corporation signifie placer celle-ci dans l'impossibilité de continuer à honorer le contrat de fourniture d'électricité qui la lie avec Hydro-Québec pour encore une cinquantaine d'années.

C'est le moyen fort astucieux que le premier ministre terre-neuvien, M. Brian Peckford, a trouvé pour résilier le contrat passé en 1969 par la CFLCO avec le Québec, contrat qui, selon lui, est devenu beaucoup trop avantageux pour le Québec qui obtient ainsi son électricité au prix qu'il en coûtait il y a treize ans et peut la revendre aux États-Unis à un prix trois ou quatre fois supérieur.

Le Québec n'a peut-être pas de très grandes chances d'obtenir un verdict différent de la Cour suprême, mais au moins il y a là la possibilité de gagner du temps, du temps qui pourrait permettre d'apaiser les esprits et peut-être de provoquer une reprise des négociations. En même temps, l'étalement au grand jour des faits qui entourent cette législation permettrait à l'opinion publique de mieux se rendre compte du caractère mesquin du truc légaliste employé par M. Peckford.

On parle de la CFLCO comme d'une organisation privée. En réalité, il s'agit d'une entreprise publique dont le gouvernement de Terre-Neuve est actionnaire à 65.8 pour cent, les autres actions étant détenues par Hydro-Québec. En d'autres termes, le gouvernement terre-neuvien est déjà le grand propriétaire des installations et donc lié par le contrat de fourniture d'électricité au Québec.

Avec sa loi, il oblige évidemment la société dont il est actionnaire majoritaire à se dissoudre puisqu'elle n'aura plus la matière première qui lui permettait de produire son électricité. N'existant plus, elle ne peut plus être objet d'obligations envers des tiers. Et, comme il ne s'agit pas d'un simple changement de propriété ou d'une expropriation au sens strict du mot, la nouvelle société de la couronne qui utilisera l'eau ainsi récupérée pour produire à son tour de l'électricité ne sera pas liée par les obligations de l'entreprise précédente.

Comme on le voit, c'est une façon cavalière de résilier un contrat, une façon immorale d'escamoter ses responsabilités.

Admettons que le contrat de fourniture d'électricité qui lie Terre-Neuve au Québec jusqu'en l'an 2041 est devenu plus avantageux pour le Québec que pour son fournisseur en raison de l'escalade des prix de l'énergie. M. Peckford exagère considérablement ces avantages mais, substantiellement, il a raison de prétendre que la transaction nous profite plus qu'à sa province. Et, même si, légalement, rien ne nous oblige de rouvrir ce vieux contrat, il serait normal qu'on consente à le faire.

Effectivement, d'ailleurs, Québec a souvent répété qu'il n'avait pas d'objection à revoir l'entente de 1969, pourvu qu'il puisse en profiter pour examiner tous les aspects du dossier. C'est une attitude raisonnable. Il y a au Labrador d'autres cours d'eau qui pourraient être aménagés avec profit. Il y a des rivières qui coulent partie en territoire terre-neuvien, partie en territoire québécois. Des échanges pourraient être envisagés. Il pourrait être question aussi d'ententes sur le financement de travaux futurs ou de partage des coûts des gigantesques installations qui restent à réaliser.

Dans ce débat, la question à se poser n'est pas de savoir qui est dans la meilleure position de force. Terre-Neuve a besoin de Québec (ne serait-ce qu'en attendant qu'elle ait bâti ses propres pylônes pour acheminer son électricité vers les marchés américains, en supposant qu'elle soit libérée de son contrat de 1969) et le Québec a intérêt aussi à partager le potentiel des ressources hydrauliques de sa province voisine. Dans ce contexte, la recherche d'avantages mutuels doit primer sur tout. Les deux provinces doivent se comporter en partenaires, non en ennemies.

VINCENT PRINCE

Le Guatemala, sous le joug des colonels

La presse électronique transmet les nouvelles à une vitesse inouïe, mais elle perd ses moyens quand il s'agit d'informations en provenance du Guatemala. À trois jours de la tenue du scrutin, on ne sait pas encore au juste dans quelle proportion la population a voté.

Une chose semble certaine, toutefois: le pourcentage des votants est nettement moins élevé que certaines dépêches l'avaient laissé entendre. Sur une population de 7,5 millions, quelque 2,3 millions ont le droit de vote, et il est plus que douteux que la moitié s'en soit prévalu.

Par contre, les 60% d'abstentions prédites par certains observateurs se révèlent exagérées. Tout indique que les appels lancés par la guérilla n'ont pas été entendus d'une façon aussi massive qu'on aurait pu croire.

En somme, la participation (entre 35% et 50%) n'aurait été que moyenne et pourrait se comparer à celle qu'on observe dans des pays jouissant pourtant de tous les droits et prérogatives démocratiques. Comme il fallait s'y attendre, c'est le candidat du gouvernement et de l'armée qui emporte le morceau. Aux dernières nouvelles, le général Guevara avait raflé près de 40% des voix exprimées, ce qui indique que 60% des votants lui ont refusé leur confiance.

À ce vice de participation, s'ajoute l'aspect frauduleux des opérations. Par-delà la fraude, toutefois, il importe de retenir que le candidat centre-gauche a tout de même réussi à récolter plus de 25% des votes, et qui plus est, la capitale lui a concédé plus de 36% de ses voix, contre seulement 26% à Guevara. Ceci indique peut-être que ce dernier a mieux réussi à intimider la campagne que la ville, ou encore, qu'il a plus d'emprise sur les illettrés que sur l'élite.

Le Guatemala mérite pleinement le titre de «république de bananes». Ce pays compte 22 départements et 237 municipalités. À 90% catholique, la population est formée de 54% d'Amérindiens Mesquitos, de 5% de Blancs et le reste de Métis. Plus de la moitié de la population est analphabète.

Le pays est en proie à la violence politique depuis trente ans. L'armée lui a imposé son gouvernement en 1974 et en 1978. On ne peut douter qu'elle ait pleinement réussi à renouveler cet exploit cette année, et les vaincus ont toutes les raisons du monde de se proclamer victimes d'une monumentale fraude. Ils ont tenté de manifester pacifiquement leur déception. On les a mis quatre heures à l'ombre. On ne badine pas avec l'armée guatémaltèque...

Pour avoir une idée du climat qui a prévalu durant la campagne, qu'il suffise de rapporter l'anecdote suivante tirée d'un reportage de **Time** magazine. Le candidat du Parti démocrate-chrétien, Alejandro Maldonado, a fait campagne du haut d'une plate-forme de camionnette. Dès qu'il commençait à parler dans un village, des piétons et des automobilistes s'attroupaient pour l'entendre, mais aussitôt, des militaires en motos venaient pétarader autour des auditeurs, tandis que des policiers prenaient note des plaques d'immatriculation des voitures. On imagine ce que cela pouvait avoir d'intimidant.

On imagine également que dans un pays aussi pauvre et aussi terrorisé que le Guatemala, pays où la vie d'un péon ne pèse pas lourd au bout de la mitraillette d'un militaire à la gâchette facile, les masses ont fortement tendance à prêter l'oreille aux programmes réformistes de la gauche. Mais il arrive qu'au Guatemala, comme au Salvador, la gauche est honnie du fait du terrorisme d'éléments rebelles. Les autorités évaluent à 6,000 le nombre de rebelles armés, ce qui veut dire qu'en réalité le chiffre est de beaucoup plus élevé. Or, ni la gauche, ni les rebelles n'ont présenté de candidats aux élections, de sorte qu'on ignore quel pourcentage de la population en fait partie.

La droite se répartit en trois formations plus ou moins extrémistes et farouchement anticommunistes, si bien que seul le parti centre-gauche de M. Maldonado nous permet d'avoir une idée de son importance. On peut croire, en effet, que la gauche qui rejette le terrorisme aura donné une bonne partie de son vote à cette formation démocrate-chrétienne.

Le drame au Guatemala, comme au Salvador, réside dans le fait que l'armée est obsédée par la menace communiste. Sa réaction se calque sur celle des États-Unis. La droite montre plus d'ardeur à détruire les communistes et leurs sympathisants qu'à s'attaquer directement au mal qui les fait naître.

La gauche en Amérique latine n'est pas aussi marxiste-léniniste qu'on pourrait croire. Ni Cuba ni le Nicaragua n'avaient manifesté d'hostilité à l'égard des États-Unis au départ. On peut croire que la gauche au Salvador et au Guatemala serait dans les mêmes dispositions. Tous ces gens ne font que revendiquer des réformes élémentaires. Mais il arrive que le terrorisme gâche leur cause. Les militaires livrent une chasse aveugle aux rebelles armés, ce qui a pour effet de jeter la gauche modérée dans les bras de l'idéologie d'en face. Washington agit de la même façon. Il s'aliène la gauche en négligeant trop de reconnaître la légitimité de ses revendications. Plutôt que de veiller à maintenir les liens que cette gauche ne veut pas nécessairement rompre, il décourage ses démarches en se solidarisant d'une façon trop étroite avec une droite irréductible et féroce. C'est là, essentiellement, le fond du problème.

JEAN PELLERIN

Droits réservés

La difficile interprétation de l'avis du pape au clergé

Jean-Paul II permet aux jésuites d'élire un successeur à leur supérieur général démissionnaire, le père Pedro Aruppe. Soulagement, dit-on, chez les supérieurs provinciaux et très certainement chez des milliers de membres de la Société de Jésus qui étaient exceptionnellement dirigés, depuis quelques mois, par un représentant personnel du pape. S'il est vrai que les jésuites prononcent un voeu spécial d'obéissance à la personne du pape, il reste que l'Ordre était habitué, depuis sa fondation, à une autonomie qui ne pouvait lui être retirée que dans des circonstances particulièrement graves.

Les circonstances actuelles sont peut-être graves; mais alors, elles ne le sont pas que pour les jésuites. C'est un mouvement d'une partie de l'Église qui a suscité, chez le pape, certaines prises de position qu'il a d'ailleurs répétées dans diverses situations, principalement en Amérique latine et aux Philippines: Jean-Paul II refuse l'engagement politique, souvent alimenté par une idéologie de gauche, des prêtres et des religieux.

Le pape a rappelé aux jésuites que leur service n'était pas «celui du médecin, de l'homme politique ou du syndicaliste». Ces mots reprennent ceux d'un tout récent document de la Sacrée Congrégation pour le clergé qui interdit aux prêtres une participation active à des groupes qui, «directement ou indirectement, de façon ouverte ou déguisée, suivent des objectifs en rapport avec la politique».

En même temps, dans le Paris-Match, on peut lire Robert Serrou qui commente la nomination d'un prêtre au bureau de direction de la CGT, la Centrale syndicale française officiellement reliée au Parti communiste dont elle défend les idées. Devant le silence des évêques de France à ce sujet, Robert Serrou écrit: «Messeigneurs, beaucoup de catholiques que je connais ne comprennent pas...»

Et il est certain que beaucoup de chrétiens de partout s'interrogent sur les limites qu'imposent le pape à l'action du clergé et sur l'interprétation que le clergé donne à ces limites.

Évidemment, il y a là question d'interprétation, avec tout ce que cela comporte de recherche et de sincérité. Et cette interprétation peut se faire autant au sujet de la notion d'obéissance que de celle de la mission de l'Église ou de l'Église elle-même.

Il est certain que, dans le contexte socio-politique actuel, il est particulièrement difficile de définir avec certitude les limites entre le profane et le sacré. L'incarnation du spirituel touche l'ensemble de l'activité profane; et l'ensemble des politiques sociales reflète une conception de l'homme, être spirituel. Le danger se trouve peut-être dans l'engagement qui oublie la dimension spirituelle de la personne. Et l'avis du pape exprime probablement un avertissement contre la constante présence de ce danger.

Car le pape, dans ses discours au Brésil, aux Philippines et aux Nations unies, autant que dans ses projets de voyage en Pologne, a très bien signifié que le respect de l'homme est soumis à des structures politiques.

On peut donc concevoir l'engagement de plusieurs prêtres, jésuites ou autres, comme une fidélité à la mission de l'Église, objet de leur obéissance au pape.

On a dit que le pape a rappelé à l'ordre le clergé. Il faudrait peut-être dire qu'il a mis le doigt sur certains problèmes de l'Église actuelle. Pour les jésuites comme pour ceux qui croient en la valeur de la recherche théologique, cet appel devra probablement être interprété comme une invitation à suivre certaines lignes de référence dans leur travail d'approfondissement des situations. Il serait difficile de croire à la possibilité de parvenir à des solutions en fermant les pistes et les voies d'analyse.

Un exemple de la continuité de la recherche: durant la messe précédant l'audience des provinciaux jésuites avec le pape, le père Paolo Dezza, représentant personnel de Jean-Paul II, a prié «pour les jésuites en prison qui sont persécutés et qui travaillent pour le règne de Dieu».

Pour le monde qui trouve sa sécurité dans la clarification absolue de toutes les situations, il est certain que la solution se trouve dans l'interprétation la plus radicale des messages du Vatican: que tous les prêtres, religieux et religieuses abandonnent l'engagement personnel qui se concrétise dans des structures temporelles ou simplement profanes. Et alors, il faudra que ces gens se retirent de toute participation sociale, toujours politique, que l'on trouve autant au sein d'une Assemblée nationale ou d'une centrale syndicale que d'une commission scolaire.

Une autre interprétation peut être plus relative. Elle peut analyser les situations avec une préoccupation de discernement et le même souci de fidélité à l'évangile, à l'Église et à son chef. Le problème, c'est que le discernement actif n'a rien de rassurant: il demeure toujours en perpétuelle situation d'analyse devant la valeur à poursuivre. Il exige d'inventer des comportements respectueux de la valeur: c'est la théologie de l'incarnation.

JEAN-GUY DUBUC

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 11 MARS 1982

PÉQUISTES À OTTAWA?

Une aventure «diablement dangereuse»

Les arguments invoqués par Marcel Léger, dans *La Presse* du 9 février, pour justifier la création d'une aile fédérale du PQ ne sont pas, à mon avis, très convaincants, car ils ne répondent pas à un certain nombre de questions fondamentales. Pour le PQ il s'agit de comparer les risques et les efforts nécessaires avec les bénéfices possibles. Pour la population, il s'agit d'évaluer les objectifs d'une présence péquiste au Parlement fédéral, une fois l'élection passée.

Il est clair que battre quelques députés trudeauistes peut être très plaisant. Mais on ne doit pas s'engager dans une aventure politique d'une telle envergure pour les plaisirs d'un soir. Comme objectif électoral Monsieur Léger parlait au début de trente sièges. Il parle maintenant de douze. Cela pourrait être encore moins. Les libéraux ont souvent tiré profit d'une division des voix entre conservateurs et créditistes. Une présence péquiste ne fera pas disparaître tous les votes favorables aux conservateurs, surtout si les objectifs d'une présence péquiste au Parlement fédéral ne semblent ni clairs ni intéressants pour la population.

Monsieur Léger nous dit que les péquistes ne veulent pas aller à la Chambre des communes pour jouer le jeu du pouvoir. Or la plupart de ceux qui se déplacent pour aller voter le font pour choisir leurs gouvernants. Ceux qui votent NPD aussi, car ils ont espoir que dans l'avenir le parti de leur choix sera assez fort pour exercer le pouvoir. Ceux qui votaient créditiste aussi, car ils avaient ce même espoir, jusqu'à ce que la perte de cet espoir n'entraîne la débandade qu'on a vue. Convaincre dans beaucoup de comtés une majorité des électeurs d'appuyer des candidats qui ne veulent rien savoir du jeu du pouvoir me semble peu probable, car contraire aux buts mêmes du processus électoral.

Tant qu'une majorité des Québécois n'aura pa choisi la souveraineté, nous vivrons en régime fédéral. Le gouvernement péquiste lui-même l'admet, lui qui a promis de respecter le résultat référendaire et de bien défendre les intérêts du Québec à l'intérieur de ce régime, tout en défendant son option auprès des citoyens. Le but d'une élection fédérale c'est d'élire un gouvernement fédéral.

Marcel Léger

Monsieur Léger rappelle que les députés fédéraux libéraux prétendent représenter les Québécois aussi légitimement que le gouvernement péquiste. C'est pour ça qu'il propose de leur livrer bataille sur leur propre terrain. Pourtant, une bonne stratégie demande généralement d'amener l'adversaire sur un terrain qu'on contrôle, et non pas d'aller sur son terrain. Quand on va sur son terrain, c'est qu'on est sûr de gagner, donc d'obtenir une majorité des sièges fédéraux au Québec.

Pour l'option du PQ, la proposition de Monsieur Léger est diablement dangereuse. En demandant à la population de trancher entre péquistes et libéraux, on sera forcé de reconnaître une signification au résultat. Une douzaine d'élus péquistes, comme l'espère Marcel Léger, pourra être présentée comme une cinglante défaite de l'option souverainiste. Sur proposition de l'exécutif national du PQ, le dernier congrès a décidé que la prochaine élection québécoise doit se faire sur notre option. Une victoire sera difficile à obtenir, mais elle est possible. Si victoire il y a, il faut qu'elle soit attribuée à notre option. Cependant, un résultat positif serait lourdement handicapé s'il était précédé d'une confrontation électorale au niveau fédéral, car il est très probable qu'une majorité des sièges ira encore à ceux qui auront du terrain, c'est-à-dire aux libéraux. Aller nous-mêmes chercher ce handicap ne me semble pas nécessaire. (...)

Thomas SOMCYNSKY
Militant du Parti québécois,
ancien président du PQ,
Sherbrooke

Pour réduire les coûts de la santé

J'aimerais apporter mon humble support aux propos, commentaires et suggestions de Claire Bourbonnais dans la Tribune libre de votre édition du vendredi 5 mars («Des abus qui coûtent cher»).

Je suis dans l'ensemble d'accord avec sa lettre, j'aimerais seulement relever le point qui touche à la carte d'assurance-maladie et de sa suggestion très appropriée afin de réduire les abus de la part des utilisateurs de cette carte.

Comme toutes les transactions avec la carte A.-M. sont entrées dans l'ordinateur, il serait facile pour le gouvernement d'utiliser toutes ces données et produire une liste détaillé de tous les usages pour chaque détenteur.

Pour en minimiser les coûts (postaux, etc.), je propose un amendement à la suggestion de Mme Bourbonnais en ce sens: au lieu de l'envoi d'un carnet à trois volets à chaque détenteur de la carte-soleil, je suggère plutôt queleB.A.M.Q.fasse parvenirannuellement seulement à ceux qui abusent de cette carte une feuille détaillée listant toutes les transactions ou utilisations de la carte durant l'année avec une lettre explicative l'informant qu'il abuse du système et qu'il aurait avantage à revoir ses habitudes concernant l'utilisation de la carte d'assurance-maladie s'il veut continuer à en profiter sans frais additionnels.

Bien sûr, il faudrait, au préalable, déterminer où commencent les abus, mais je crois bien que nos fonctionnaires sauront facilement tracer cette ligne. Il peut sembler qu'une telle procédure causerait un préjudice à certaines personnes, mais je crois que celles-ci sauront reconnaître si elles profitent injustement du système ou non. Les consommateurs étant informés qu'ils abusent du système seront sûrement plus conscients qu'ils doivent corriger leurs mauvaises habitudes et ainsi participer à réduire les coûts de l'assurance-maladie au Québec.

Il n'est pas nécessaire d'envoyer une copie de cette lettre à mon député car une des premières tâches du député c'est la lecture des journaux. Il est certain que la Tribune libre de *La Presse* a une haute priorité.

L. Garand
Lachine

■

Les suggestions émises à nos politiciens par Claire Bourbonnais (LA PRESSE du 5 mars, «Des abus qui coûtent cher») devraient les faire sérieusement réfléchir. (...)

A mon tour, je recommande chaudement à tous ceux et celles qui estiment que la gabegie administrative et le gaspillage des fonds publics ont assez duré, d'écrire à leur député afin que des règlements plus restrictifs viennent mettre un terme aux abus dénoncés.

Certes, cela ne saurait faire l'affaire de nos politiciens qui feraient face alors à la perte éventuelle d'une partie de leur clientèle électorale formée en grande partie de ces jeunes fainéants qui caressent la paresse dans le sens du poil, de cetains soi-disant chômeurs qui travaillent au noir, de certaines personnes âgées qui abusent de leur situation en faisant payer à la Régie des médicaments qu'ils destinent à des parents ou à des amis (j'en connais personnellement), de ces faux et fausses malades qui fréquentent assidûment les officines médicales aux frais de la princesse, de ces assistés sociaux qui roulent en voiture, etc.

Ce faisant, que d'économies le gouvernement ne réaliserait-il pas sans avoir le besoin d'être forcé à procéder à des coupures budgétaires qui lèsent les véritables ayants droit de ces services. (...)

Chapeau à Claire Bourbonnais pour avoir mis à nu, avec preuves à l'appui, ces fraudes abusives hélas trop fréquentes.

Hrant MERJANIAN
Saint-Laurent

Les voyages en avion de nos députés

Avant l'ajournement pour les vacances des fêtes, lors de la motion présentée par M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, au sujet de la mauvaise administration des fonds publics, M. Raymond Mailloux, député libéral de Charlevoix, apportait à l'attention du gouvernement le fait que les ministres utilisaient de façon abusive les avions gouvernementaux entre Québec et Montréal, alors qu'il en serait moins coûteux d'utiliser les vols commerciaux et même les automobiles. On lui répondit à l'époque que ce n'était pas des choses comme celles-ci qui rendent la province déficitaire.

Qu'est-ce alors? Si l'on prend un demi-million de dollars par-ci, des millions de dollars par-là, à cause de la mauvaise administration de la S.H.Q. ou des fêtes nationales, à cause encore des téléphones en trop à chaque fonctionnaire, etc., nous en arrivons à un montant exorbitant qui pourrait sauver pas mal de coupures.

Au sujet des avions, le ministre Clair vient de s'apercevoir que tout ce que le député libéral avait avancé trois mois auparavant était véridique. En restreignant l'usage des avions du gouvernement, en les utilisant seulement lorsqu'il y a quatre passagers ou plus, en utilisant les voitures pour venir à Montréal, on pourrait économiser pas moins de 500 000$ (selon le ministre). N'est-ce pas merveilleux? Justement ce que soutenait M. Mailloux en décembre dernier, alors que nos chers ministres péquistes se débattaient comme des diables dans l'eau bénite pour justifier toutes ces dépenses aériennes.

Je crois que les électeurs du 13 avril dernier qui ont voté pour un «bon gouvernement», se sont trompés de parti. Les péquistes n'ont pas tenu leur promesse d'un bon gouvernement. (...)

Normand TURCOT
Pointe-aux-Trembles

APRÈS LE CONGRÈS DU PC

Le président Peter Blaikie confirme son appui à Clark

M. Roger D. Landry
Président et éditeur
LA PRESSE
Monsieur,

Les éditorialistes et chroniqueurs, évidemment, ont plein droit de formuler les opinions et jugements qu'ils considèrent appropriés. Je n'ai pas l'intention de commenter de telles opinions et de tels jugements à mon égard. Cependant, j'attire votre attention sur plusieurs inexactitudes de faits dans la chronique de M. Jacques Bouchard du 2 mars 1982.

Loin d'avoir posé un geste impulsif ou colérique le dimanche 28 février, lors du Congrès du Parti progressiste-conservateur, je n'ai fait que commenter ce que d'autres ont confirmé par la suite. Je trouve amusant le fait que mes commentaires aient suscité un si grand intérêt quand, le lendemain du Congrès, la chronique de M. Bouchard portait la manchette «Les clans Clark et Mulroney ont engagé la course au leadership». En effet, tous les reportages du Congrès, qu'ils aient été en français ou en anglais, ont tiré la même conclusion que moi. Je vous réfère, par exemple, à la chronique de M. L. Ian MacDonald dans «The Gazette» du 1er mars 1982.

Les moments où un homme politique et les journalistes sont d'accord étant si rares, se pourrait-il que cette unanimité bouleverse les esprits?

a) Je ne me suis jamais permis de huer le sénateur Guy Charbonneau pour qui, malgré ses commentaires à mon égard, j'ai le plus grand respect.

b) Je trouve risible la suggestion que j'aie qualifié «d'imbéciles» un groupe de militants du parti. Je peux vous assurer, comme d'ailleurs j'ai déjà assuré M. Paul Arsenault, que je n'ai jamais fait de commentaires semblables.

c) J'aimerais connaître la «source sûre» qui aurait «confirmé» de prétendues déclarations de ma part relativement au leadership du Parti progressiste-conservateur. Depuis mon entrée en politique il y a quatre ans, j'ai toujours appuyé sans réserve le leadership de M. Joe Clark. Je continuerai de le faire afin qu'il devienne à nouveau Premier ministre du Canada.

Il est évident que plusieurs personnes sont profondément troublées par ma franchise. Elles préfèrent travailler dans l'ombre, comme le confirme la caricature de M. Girerd dans votre édition du 2 mars 1982. Personnellement, je n'aime pas tellement les nuages. Apparemment, j'ai réussi à en éliminer. Tant mieux.

Vous suggérez, dans une autre manchette, «Joe Clark met Blaikie dans l'eau chaude». J'ai l'impression que les commentaires de M. Clark n'étaient pas dirigés contre moi. À tout événement, en hiver, l'eau chaude est très confortable.

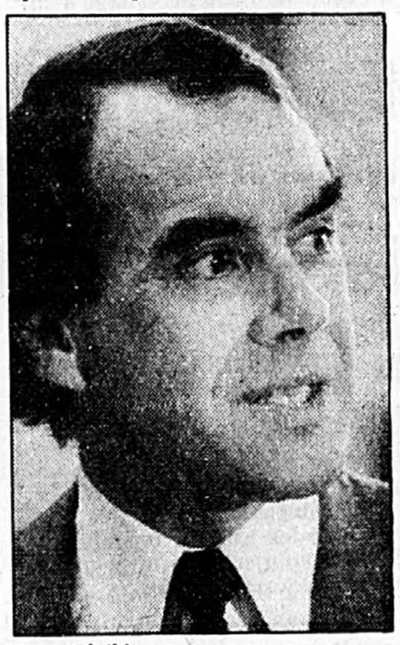

Peter Blaikie

Peter BLAIKIE
Président national
Association progressiste-conservatrice du Canada

On peut comprendre que le président national du Parti conservateur, Peter Blaikie, tente maintenant de se sortir comme il peut du bourbier dans lequel il s'est lui-même enlisé.

Sur le point A de sa lettre, il a effectivement chahuté le sénateur Charbonneau après la présentation que celui-ci venait de faire pour introduire devant l'assemblée le candidat à la vice-présidence anglophone, Ed Ross. Si les huées ne s'adressaient pas au sénateur, elles étaient donc destinées à Ed Ross? Où peut-être aux deux?

Pour ce qui est du point B, il faut se rappeler que M. Blaikie a traité de «stupide» le candidat à la vice-présidence francophone, Jean-Yves Lortie. Ce dernier a d'ailleurs exigé des excuses publiques de la part du président, pour lui et pour les délégués qui ont voté à son élection, dont une bonne partie des militants de l'Est du Québec. Le candidat défait dans le comté de Gaspé, Paul Arsenault, était de ce nombre.

En ce qui concene le point C, c'est un secret de polichinelle que le président fait une tournée du Canada, aux frais du parti, dans le but ultime de se tailler des appuis une fois que la course au leadership sera déclenchée. Son appui à Joe Clark se situe dans ce contexte. Même son entourage, dans des conversations, ne cherche pas à camoufler les ambitions de Peter Blaikie. D'ailleurs, une personne fort importante dans le parti m'a confirmé que M. Blaikie avait déclaré, en substance à Toronto, qu'il serait disponible si un congrès à la direction avait lieu.

Jacques BOUCHARD

Rectificatif

La lettre publiée sous cette rubrique le 15 janvier dernier sous la signature de M. Bertrand Cyr, de Montréal, concernant le service de transport par minibus que la CTCUM fournit aux personnes handicapées, provenait du groupe de handicapés du CLSC Métro. C'est donc par erreur que nous en avons attribué la paternité exclusive à M. Cyr. Nos excuses.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numero 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h a 18h (samedi : 7h a 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Detaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrieres et professions, nominations	285-7320

Il y a 8 ans, M.T.L. Électronique signait sa franchise avec SANSUI. Pour célébrer l'occasion, M.T.L. et SANSUI vous offrent deux spéciaux de leur série «PRO».

6952 est, rue Sherbrooke (métro Radisson) 255-2893
GREENFIELD PARK 699, boul. Taschereau 465-8211
916 est, avenue Mont-Royal (métro Mont-Royal) 527-9511
LONGUEUIL 1000, rue Sainte-Foy 651-9971
MAGASIN ENTREPÔT 6555, rue Papineau 376-8860
2335 est, rue Bélanger (coin Des Écores) 721-1106

CHARGEX VISA MasterCard

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

VENTE D'HYDRO ÉLECTRICITÉ

Québec et New York signeront une entente de $3 milliards

■ QUÉBEC (PC) — C'est un contrat de dix ans qui rapportera au Québec jusqu'à $3 milliards en argent constant que le premier ministre René Lévesque signera à New York le 19 mars.

PIERRE TOURANGEAU

La Presse Canadienne a appris de sources américaines que l'entente porte sur la vente d'hydro-électricité excédentaire au Power Authority of the State of New York (PASNY) et prévoit que la capacité de la ligne de transmission dirigée vers New York passera de 1,360 à 2,300 mégawatts à partir de 1984.

Elle contient aussi une révision à la hausse des prix que paie PASNY en vertu du contrat actuel qui la lie à Hydro-Québec. La Presse Canadienne a également appris que l'échelle de prix établie dans le nouveau contrat avec PASNY, servira de balise à l'entente qui est présentement négociée entre Hydro-Québec et le New England Power Pool, le consortium des compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre.

Du côté des gouverneurs américains, on est d'ailleurs confiant de voir les négociations entourant cette deuxième entente aboutir dans les semaines qui suivront la signature du contrat entre PASNY et Hydro-Québec.

La révision à la baisse de la demande annuelle d'électricité projetée par Hydro-Québec pour les six prochaines années (de 6,1 p. cent à 4,7 p. cent par année), est à l'origine des négociations entreprises par le Québec avec New York et la Nouvelle-Angleterre.

L'entente avec PASNY représente pour le Québec un revenu supplémentaire maximum de $300 millions annuellement pour les dix prochaines années et les ventes d'énergie excédentaire pourront atteindre dix milliards de kilowattheures par an comparativement à des ventes de 8.1 milliards à l'ensemble des États américains en 1980.

L'augmentation de la capacité de la ligne liant le Québec à l'État de New York dépend de la mise en service pour 1984 d'un poste d'interconnexion redresseur-onduleur qui est présentement en chantier à Châteauguay.

Tant au bureau du premier ministre Lévesque qu'au cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin, on s'est refusé à tout commentaire sur le contenu de l'entente.

Par ailleurs, les pourparlers en cours entre les gouvernements québécois et des États de la Nouvelle-Angleterre prévoient qu'Hydro-Québec et NEPOOL en viendront à une entente sur la construction d'une ligne à 450 kV d'une capacité maximale de 2,000 mégawatts entre Sherbrooke et Monroe au New Hampshire.

Dans un premier temps, le Québec pourrait exporter 690 mégawatts vers ses voisins du sud à partir de 1986. Pour que le projet soit réalisable à la date prévue, les interlocuteurs américains devront préciser aux autorités québécoises, au plus tard en octobre de cette année, si le tracé de la ligne de transmission en question empruntera le territoire du Vermont ou du New Hampshire.

Dans un deuxième temps, Hydro-Québec pourrait exporter vers ces mêmes États, et par la même ligne, jusqu'à 2,000 mégawatts-année à partir de 1988. La ligne de transmission serait alors allongée de Monroe jusqu'à Sandy Pond au Massachusetts et emprunterait un corridor existant.

Le système d'interconnexion retenu entre le réseau d'Hydro-Québec et ceux de la Nouvelle-Angleterre serait du type «courant continu» et non pas «back to back» (onduleur-redresseur) comme celui qui relie Hydro-Québec à l'État de New York.

Enfin, à plus long terme, on aimerait du côté américain, que tous les réseaux du nors-est des USA et de l'est du Canada soient interconnectés.

Énergie ferme

D'autre part, comme l'a confirmé la semaine dernière le ministre Morin, la vente d'électricité de base à la Nouvelle-Angleterre fait présentement l'objet de discussions au niveau des gouvernements et des hauts fonctionnaires.

Des informations recueillies aux USA permettent de dire qu'on songe à accélérer la mise en chantier d'un projet incluant les rivières Grande Baleine et Rupert.

Le prix de référence de l'électricité ainsi produite pour les Américains serait cependant basé sur le coût anticipé du développement des rivières Caniapiscau et Georges qui se déversent dans la baie d'Ungava, les dernières dans la liste des priorités d'Hydro-Québec.

Le potentiel de ces rivières est de près de 3,000 mégawatts.

Le succès de ces négociations dépend en grande partie des conditions de financement que peuvent offrir les Américains.

LA PRÉSIDENTE IMPUISSANTE

Pinard refuse tout compromis aux Communes

■ OTTAWA — Le mince espoir soulevé par l'intervention de la présidente Jeanne Sauvé s'est effondré hier alors que le leader parlementaire des libéraux, M. Yvon Pinard, a refusé tout compromis susceptible de mettre fin à la crise parlementaire qui perdure aux Communes.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Dans une brève déclaration faite à l'issue de sa rencontre avec ses homologues des autres formations au bureau de la présidente Jeanne Sauvé, le leader du gouvernement en Chambre M. Yvon Pinard s'est montré inflexible. «La suprématie du Parlement n'est pas négociable» a-t-il dit.

«Ce refus de négocier est une manifestation de mépris envers le Parlement, a répliqué le chef conservateur Joe Clark. Le système démocratique repose sur la négociation». De l'avis de M. Clark, M. Pinard a l'obligation, en tant que leader du gouvernement, de dénouer l'impasse actuelle en invitant l'opposition à ouvrir des discussions.

«Nous n'avions pas d'autre moyen d'arrêter le projet de loi illégitime du gouvernement a soutenu M. Clark. C'est d'ailleurs la première fois dans l'histoire du Parlement canadien qu'un parti doit utiliser une telle procédure pour protéger le système démocratique».

Se réclamant d'un appui populaire considérable, M. Clark a expliqué que le projet de loi controversé sur la sécurité énergétique était exceptionnel. Ce texte de 149 pages modifie 15 lois existantes a-t-il dit, donne de nouveaux pouvoirs d'expropriation au cabinet et lui permet de hausser le prix de l'essence à un niveau sans précédent sans consulter le Parlement.

Au bureau du chef de l'opposition on précise que depuis deux jours 501 personnes ou groupes ont communiqué avec M. Clark pour endosser son geste alors que seulement 31 autres s'opposaient à sa démarche.

Chez les libéraux on ne donne aucun chiffre comparable, mais on manifeste une certaine inquiétude face à la réaction de la population. Un comité spécial de liaison a été mis sur pied pour rejoindre les organisations du parti dans les régions et défendre la position du gouvernement.

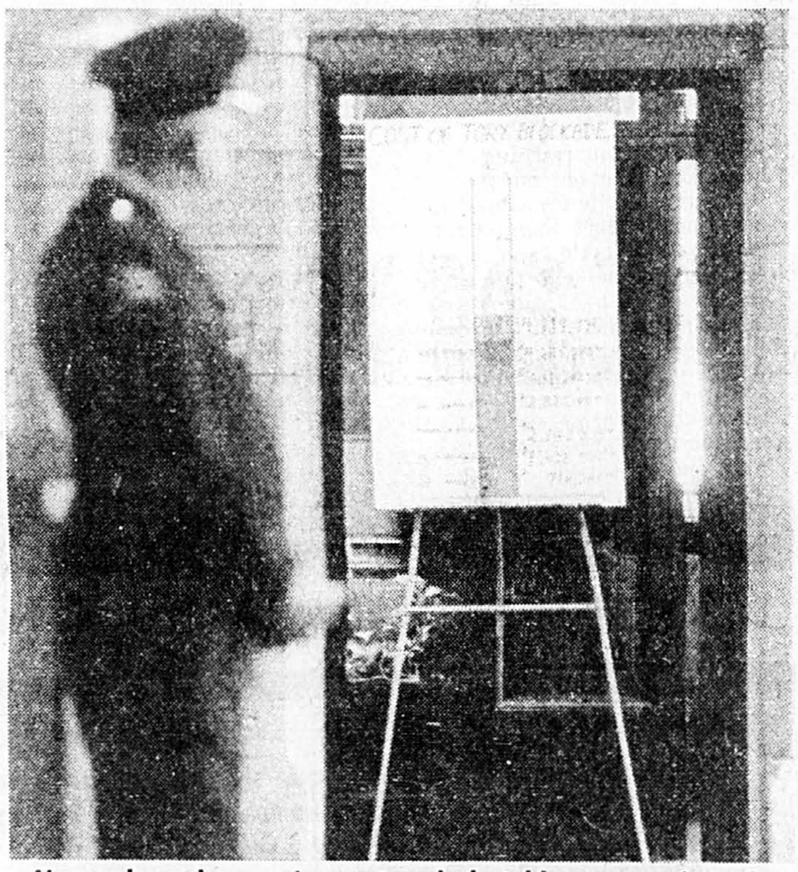

Un garde parlementaire contemple le tableau apposé sur la porte du bureau du député libéral David Smith, qui montre ce que le boycottage conservateur des travaux de la Chambre a coûté aux contribuables. (téléphoto UPC)

Dans sa déclaration en fin d'après-midi M. Pinard a tenu a préciser qu'il était prêt à convoquer une réunion des leaders parlementaires dès que les conservateurs accepteront de suspendre leur «grève des Communes». Nous négocierons «pratiquement n'importe quoi sauf des questions de principes sérieux» à ce moment a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse en soirée le leader parlementaire des conservateurs M. Erik Nielsen s'est montré plus souple que la veille. «Qu'il me donne sa parole a-t-il dit c'est tout ce que je demande». Il répondait ainsi aux affirmations de M. Pinard a l'effet que l'opposition posait trop de conditions avant de rentrer en Chambre.

«Je suis prêt à voter (retourner aux Communes) si M. Pinard s'engage à traiter d'un autre sujet que le projet de loi sur l'énergie a ajouté M. Nielsen. J'ai simplement besoin de sa parole et je lui donnerai la mienne. Nous devons nous parler, nous ne pouvons discuter par l'entremise de la presse.»

Selon M. Nielsen, M. Pinard a refusé de considérer cette proposition lors de la rencontre d'hier chez la présidente de la Chambre. Il ne peut y avoir de solution au conflit actuel si une des parties refuse même de parler explique M. Nielsen.

Il a été impossible de rejoindre M. Pinard en soirée pour obtenir ses commentaires suite aux déclarations de son vis-à-vis conservateur. Plus tôt dans la journée il avait refusé de répondre aux questions des journalistes qui l'entouraient au Parlement.

SELON LE COMITÉ D'ACTION POLITIQUE POUR L'INDÉPENDANCE

Le gouvernement devrait adopter une Charte constitutionnelle des droits politiques des Québécois

■ QUÉBEC — La section de Québec du Comité d'action politique pour l'indépendance (CAPI) demande au gouvernement Lévesque de réagir au Canada Bill en adoptant une Charte constitutionnelle des droits politiques des Québécois, première étape vers une véritable constitution québécoise.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Le CAPI, un groupe d'indépendantistes radicaux animé par l'ancien chef de l'Union populaire, Henri Laberge, a élaboré un avant-projet de charte et l'a fait parvenir au premier ministre et au ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Laberge a expliqué hier à LA PRESSE que cette démarche répondait à l'attitude qu'il juge purement défensive du gouvernement péquiste face aux attaques répétées du gouvernement fédéral et particulièrement à l'imposition d'une réforme constitutionnelle par le Canada Bill. Il faut, selon lui, reprendre l'offensive en protégeant les droits qui ne sont pas encore formellement perdus et en permettant aux Québécois d'en acquérir d'autres.

C'est ainsi que le projet remis par M. Laberge ne se contente pas d'affirmer le droit du Québec à l'autodétermination mais prévoit des mécanismes pour en définir la portée et en permettre l'application. Tout repose sur la souveraineté du peuple québécois qui pourrait par référendum non seulement défendre que les droits du Québec soient aliénés ou amoindris mais également les étendre jusqu'à l'indépendance pure et simple. Les décisions du «peuple souverain» prévaudraient même contre les lois fédérales ou celles du Parlement britannique.

Les auteurs du projet sont bien conscients qu'un tel texte n'a pas de réelle portée juridique et que les tribunaux refuseraient de le sanctionner. Mais il pourrait avoir une portée politique importante, font-ils valoir.

Si les Québécois affirmaient par référendum qu'ils ne reconnaissent pas le Canada Bill, qu'ils refusent qu'on touche à la loi 101 ou que le fédéral exproprie un corridor pour fins de transport d'électricité, expliquent M. Laberge et son groupe, il serait embêtant pour Ottawa d'aller à l'encontre de cette volonté. Le référendum serait un excellent moyen de trancher la question de la double allégeance, de connaître la volonté réelle des Québécois au-delà de ce qu'en disent ceux qu'ils ont élu à Québec comme à Ottawa.

Ce serait également un moyen de protéger les Québécois contre leur propre gouvernement qui ne pourrait plus laisser tomber des droits sans leur consentement. M. Laberge donne l'exemple de l'accord du 16 avril par lequel le gouvernement Lévesque acceptait une formule d'amendement «pire que la formule Fulton-Favreau».

M. Laberge reconnait qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'étapisme, dans la mesure où la souveraineté, rejetée par les Québécois en mai 80, pourrait être adoptée morceau par morceau à l'aide des mécanismes prévus dans son projet.

La charte, en plus de définir ce qu'est un Québécois et quels sont ses droits politiques, édicte quelles lois font partie de la constitution du Québec. Elle précise ensuite que pour la modifier, il faut ou bien l'accord des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale, ou l'accord de la majorité simple confirmé par un référendum.

Le CAPI-Québec a l'intention de publiciser largement son projet auprès des indépendantistes québécois et compte le faire entériner par les CAPI des autres régions au cours d'une réunion en mai.

Lévesque s'en prend au «marché captif» des libéraux fédéraux

■ QUÉBEC — Participant hier soir à la soirée d'investiture du candidat officiel du Parti Québécois dans le comté de Louis-Hébert, le premier ministre Lévesque a déclaré que c'était devenu un devoir de conscience pour lui et son parti de prendre tous les moyens légitimes pour briser le marché captif qu'était devenu le Québec pour les libéraux fédéraux.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

«Jamais dans l'histoire politique du Québec, une poignée de gens n'ont fait autant de mal dans autant de secteurs. Si cette organisation ne disparaît pas, c'est à douter de l'avenir même du Québec», a dit M. Lévesque après avoir parlé abondamment de la crise économique qui affecte la province et les refus obstinés du fédéral de venir en aide à ceux-là mêmes qui l'ont élu.

En faisant cette déclaration, le premier ministre du Québec donnait pratiquement son accord au projet du Parti Québécois de créer une aile fédérale dans le but de faire perdre le pouvoir aux Libéraux fédéraux à la prochaine élection canadienne.

En ce qui regarde l'élection partielle de Louis-Hébert et des chances du candidat Jean Keable de l'emporter, M. Lévesque a servi une mise en garde aux militants signalant que la lutte serait très serrée à cause de la conjoncture économique difficile. Selon lui, le sondage que les libéraux provinciaux ont laissé filtrer dans les média et qui indiquait une nette victoire péquiste avait été fabriqué de toutes pièces pour endormir les troupes péquistes.

Enfin, le premier ministre a annoncé que malgré les difficultés budgétaires de son gouvernement, il annoncerait dans quelqus jours le lancement d'au moins deux programmes d'urgence susceptibles de soutenir l'emploi. Quant à M. Keable, il s'est engagé à faire adopter par le gouvernement le projet de bon emploi pour les étudiants avant l'été prochain s'il est élu.

La SSJB sort ses pancartes pour dénoncer les «traîtres»

■ Non seulement la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a-t-elle pas l'intention de renoncer à dénoncer ceux qu'elle considère comme des «traîtres», à savoir les députés libéraux fédéraux du Québec, mais elle a décidé de sortir de la maison Ludger Duvernay et des déclarations et tracts dans les journaux et de manifester sur la place publique.

PIERRE VENNAT

Adoptant, comme le dit son président Gilles Rhéaume, un mode de protestation «plus conforme aux moeurs de notre temps», la SSJB invite toute la population, vendredi soir, après la fermeture des bureaux, à se rendre manifester autour du complexe Guy Favreau, «contre la trahison et la dictature du gouvernement Trudeau».

Le tract distribué hier par la SSJB à l'occasion d'une conférence de presse est encore plus explicite. «Apportez vos pancartes», y lit-on.

Pour la société, qui inaugure ce soir, d'ailleurs, son congrès général, à l'hôtel Méridien, tout en face d'où l'on veut manifester demain, il s'agit d'une forme inusitée d'action. Même si, depuis quelques mois, on a vu certains de ses membres manifester devant la Cour suprême, pour les Polonais et devant le consulat britannique, l'appel aux manifestations publiques et au port des pancartes est relativement nouveau et fait partie de la nouvelle image de combativité que le groupe veut se donner.

Lors du congrès dont le thème est «pour nos libertés, l'indépendance», on discutera d'ailleurs de la question de savoir si le président de la SSJB doit être libéré à plein temps ou non. M. Rhéaume travaille présentement pour la fonction publique provinciale.

Quant à la dénonciation d'hier, elle vise à faire prendre conscience aux Québécois que les «déracinés» d'Ottawa, sous-entendre les députés fédéraux libéraux, ont entrepris une formidable entreprise de «démolition» de l'identité québécoise, de ses moyens économiques, de ses libertés. «Il s'agit, pour Trudeau et ses ministres, de réduire le Québec à l'insignifiance historique, au folklore d'où l'on était en train de nous tirer depuis 20 ans», a lancé M. Rhéaume dans une envolée oratoire que ses partisans, nombreux à la conférence de presse, n'ont pas manqué d'applaudir.

Pour la SSJB, donc, «Trudeau et ses ministres doivent être mis hors d'état de nuire davantage au Québec. Ils doivent partir!».

Et c'est pour le leur faire sentir qu'on convie la population à manifester vendredi soir, tout autour du Complexe Desjardins, contre «la trahison et la dictature».

Fonction publique: 2 syndicats défoncent le plafond fédéral

■ OTTAWA (PC) — Un important syndicat de fonctionnaires a négocié avec succès deux contrats collectifs comportant des augmentations salariales bien supérieures à l'indice du coût de la vie et substantiellement plus élevées que les hausses recommandées récemment par le premier ministre Pierre Trudeau.

Ce dernier avait déclaré à ses homologues provinciaux, lors du sommet économique de février dernier, que les majorations de salaires des fonctionnaires ne devraient pas dépasser le taux d'inflation annuel — qui s'établit à 11.4 pour cent.

Toutefois, les 2,255 ingénieurs et arpenteurs-géomètres à l'emploi du gouvernement fédéral ont obtenu des augmentations de salaire de 29 pour cent réparties sur deux ans — soit plus de 14 pour cent pour chacune des deux années du contrat — tandis que les salaires de 1,500 infirmières relevant du fédéral sont majorés de 12.5 pour cent en vertu d'un contrat d'une durée d'un an.

En vertu des nouvelles ententes, les ingénieurs toucheront un salaire moyen de $42,209, le sommet de l'échelle atteignant $54,895. Dans le cas des infirmières, la moyenne de leurs salaires s'établit à $28,125.

L'Institut professionnel de la fonction publique, qui représente les deux unités de négociation, soutient qu'une attitude plus militante de la part des fonctionnaires fédéraux leur a valu plus d'argent.

«Oui, nous croyons avoir obtenu davantage parce que nous nous sommes engagés sur la voie de la conciliation et de la grève, au lieu d'attendre la décision d'un tribunal d'arbitrage», a déclaré un porte-parole syndical. L'Institut professionnel de la fonction publique représente 16,000 fonctionnaires répartis dans 35 unités de négociation.

Lors du sommet économique de février, le premier ministre Trudeau a tenté de convaincre les premiers ministres provinciaux de restreindre les augmentations de salaires des fonctionnaires. Il a offert de limiter les salaires des fonctionnaires fédéraux si les provinces s'engageaient à suivre l'exemple d'Ottawa.

Il y a 19 banques au Québec. Vous pouvez faire affaires avec la 1ère en importance: la Banque Nationale.

Le plus important réseau bancaire au Québec

Le marché bancaire au Québec est un marché important. 19 institutions se font concurrence pour le desservir. La Banque Nationale arrive en tête de peloton avec le plus grand réseau bancaire de la province. Et vous, où que vous soyez au Québec, pouvez faire affaires avec la Banque Nationale, parce que nous comptons des succursales dans toutes les régions.

Un réseau qui sera de plus en plus efficace

Nous sommes en train de terminer la phase de rationalisation du réseau de la Banque Nationale. À la suite de la fusion qui a donné naissance à la banque, nous nous sommes retrouvés avec des succursales face à face, dans la même rue, dans le même centre commercial ou tout simplement trop rapprochées pour pouvoir donner leur pleine mesure. Nous avons mis en œuvre un programme qui, en 30 mois, permettait d'éliminer plus de 250 succursales improductives. Ce programme se termine très bientôt. Après cette opération, nous serons toujours à la tête du plus important réseau bancaire au Québec. Il comptera alors plus de 500 succursales, c'est-à-dire au-delà de deux fois plus que la plus proche banque concurrente. Notre réseau deviendra ainsi très efficace car toutes ses succursales seront des succursales stratégiques qui pourront donner un rendement à la mesure de leur potentiel et un service d'autant meilleur.

Des chiffres éloquents: 1ère au Québec, 6e au Canada, 24e en Amérique

La Banque Nationale est donc la plus grande banque au Québec et avec ses actifs de près de 20 milliards de dollars*, elle se place au 6e rang des banques canadiennes. En soi, ces chiffres sont intéressants et ce qui est encore plus remarquable, c'est que sur les quelque 15 000 institutions bancaires établies en Amérique du Nord, la Banque Nationale est la 24e. C'est pourquoi nous pouvons dire que la Banque Nationale est une grande banque, bien établie.

Un avenir prometteur

Notre actif croît sans cesse et nous disposons des ressources nécessaires à la mise en œuvre de tous les projets, que ce soit pour prêter au consommateur ou pour financer le développement des entreprises, petites, moyennes ou grandes. Et dans l'avenir, nous allons travailler encore plus étroitement avec nos partenaires économiques afin de faire profiter les épargnes de tous ceux qui choisissent nos services. Nous sommes prêts à faire face à l'avenir et cet avenir s'annonce prometteur...parce que nous, on s'en occupe, à la Banque Nationale.

*Actif au 31 octobre 1981

BANQUE NATIONALE

Nous, on s'en occupe.

optométristes
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOÎT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE/VERRES DE CONTACT/LUNETTES
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h a.m. à 5h 30 p.m.
Jeudi de 9h a.m. à 9h p.m. — Samedi fermé
630 ouest, rue Sherbrooke bureau 100 849-1274

Au poste pour conseiller ses clients, un avocat se retrouve... en cellule

■ Un jeune avocat montréalais qui s'était rendu au poste 34 de la police de la CUM, dans la soirée du 15 février 1980, pour rencontrer quatre «cols bleus» de la ville qui y étaient incarcérés à la suite de certains incidents survenus dans le cadre de la grève qu'ils poursuivaient, à ce moment-là, n'aurait pas reçu un accueil des plus chaleureux. A tout le moins.

Au beau milieu d'une brève discussion avec les officiers de service, Me Gaétan Couturier dit avoir été lui-même mis sous arrêt. Il a donc pu rejoindre les quatre hommes qu'il voulait rencontrer, dans les cellules même, pendant qu'on lui faisait signer une promesse personnelle de comparaître qui n'eut cependant pas de conséquences par la suite, la plainte de tapage dans un endroit public qu'on devait porter contre lui n'ayant pas été effectivement retenue.

Devant le juge Raymond Boily et le commissaire Yves Pouliot, de la Commission de police, Me Couturier a déclaré qu'après avoir tenté de s'entretenir seul avec l'un des détenus, qui s'étaient plaints par téléphone d'avoir été brutalisés à leur arrivée rue Rachel, l'un des officiers présents lui avait signifié que c'étaient eux les «boss» à cet endroit, et après l'avoir menacé de le mettre sous arrêt, le bouscula, lui enleva son manteau et le fouilla comme le commun des prisonniers.

Une fois cette «cérémonie» terminée, il dit avoir demandé à son tour la permission de téléphoner. On lui indiqua toutefois qu'il n'avait droit qu'à un seul coup de fil. Fort heureusement, il parvint à atteindre l'un de ses confrères du premier coup, mais il n'en dut pas moins passer un certain temps en cellule avant d'être remis en liberté.

C'est alors qu'il put se rendre compte que l'un de ses clients, Lewis McGoon, assis par terre dans la cellule, portait une forte bosse au milieu du front, avait les cheveux pleins de sang et gémissait douloureusement.

Son récit terminé, la Commission devait ajourner au 6 avril prochain la poursuite de cette enquête où tous les policiers soupçonnés de brutalité n'ont pas encore été nommément identifiés.

Roi de la Radio
LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE
TÉLÉCOULEUR
COULEUR à partir de... $328
Grand choix de VIDÉO
SANYO Magnétoscope Sanyo modèle 4200 entraînement direct, 3 moteurs asservis par quartz $999
SANYO Magnétoscope Sanyo modèle 4300, programmation jusqu'à 10 jours pour 10 demi-heures d'émission, syntonisation intégrée $1159
Meilleurs prix en ville VIDÉO
Panasonic Magnétoscope portatif à cassette, très léger, modèle PV-3200, se combine à un bloc d'accord / minuterie. Vitesse commutable pour des enregistrements d'une durée de 2, 4 ou 6 heures sur une seule cassette. $1189
Ensemble comprend: caméra vidéo couleur modèle SANYO VSC450, un magnétoscope portatif, modèle VPR-4800 et VTT-481, programmable à 14 jours Beta II ou Beta III. $2499
SUPER-BAS PRIX
SONY Caméra vidéo couleur portative à balayage direct, zoom 2:1 Sony, modèle HVC-2010 $995
SONY Vidéo cassette Sony modèle SL-5600, pouvant enregistrer sur une période de 5 heures pendant 14 jours consécutifs, avec contrôle à distance $1279
GRANDE VENTE ANNUELLE
20 po. SANYO Garantie 4 ans sur pièces et main-d'oeuvre, service à domicile. $499 91C42
20" COULEUR AVEC TÉLÉCOMMANDE $799 91C91
26 po. SANYO $677
Télécouleur meuble 26 po réglage. fin automatique, tube-image 100° pour plus de finesse grand haut-parleur 3 x 5 po. Modèle 62CX02.
SUPER BAS PRIX Nous défions toute COMPÉTITION SUPER BAS PRIX
MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
Magnétophone à cassette stéréo avec dolby. $147
marantz DOLBY Magnétophone à cassette Marantz modèle MD-350 $199
marantz 2 vitesses Magnétophone à cassettes Marantz modèle MCD-910, 2 vitesses $247
DES SPÉCIAUX POUR LES AUTOMOBILISTES
AUDIOVOX 40 watts Amplificateur de puissance Audiovox modèle AMP-500 $26.88
AUDIOVOX 50 WATTS Egalisateur-amplificateur graphique Audiovox modèle AMP-550, puissance de 50 watts $59.90
AUDIOVOX L'ensemble comprend: • Radio d'auto Audiovox modèle AU-3000, am-fm-stéréo-cassette • 2 haut-parleurs d'auto Audiovox modèle COID69 20 $168
marantz L'ensemble comprend: • Radio d'auto Audiovox modèle AVX-685, am-fm • 2 hauts-parleurs Marantz modèle SS-469 $348
SELECT JVC L'ensemble comprend: • Ampli-tuner am-fm-stéréo JVC modèle AU10X, puissance de 25 watts par canal. • Table tournante modèle AS-8001. • 2 haut-parleurs Select modèle 225, puissance de 25 watts chacun, 2 voies. 50 WATTS RMS $499
marantz L'ensemble comprend: • Récepteur stéréo am-fm Marantz modèle MR-1150, puissance de 50 watts par canal. • Table tournante modèle 8001 • 2 haut-parleurs Select de qualité 100 WATTS RMS $699
SANYO BASE DE LUXE INCLUSE L'ensemble comprend: • Recepteur stéréo am-fm modèle 2033, puissance de 33 watts par canal. • Table tournante Sanyo modèle TPX1, retour automatique, entrainement par courroie. • Magnétophone à cassette Sanyo modèle RD-10, avec dolby, compatible aux bandes metalliques. • 2 haut-parleurs Select modèle 364, 3 voies, puissance de 64 watts chacun. 66 WATTS RMS $799
PRÈS DE 50 MAGASINS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR
MONTRÉAL 507 est, St-Zotique, 270-8261 MAGASIN-ENTREPÔT
BROSSARD 2065, boul. Lapinière 656-2424
CARTIERVILLE 6001, boul. Gouin 336-7355
CHARLESBOURG Galerie Charlesbourg 627-3382
CHATEAUGUAY 179A, Anjou 698-0232
DEUX-MONTAGNES Les Promenades 472-6280
DOLLARD-DES-ORMEAUX West Island Mall 683-1212
DRUMMONDVILLE 532, boul. St-Joseph 477-0260
DUVERNAY Centre d'achat Duvernay 661-5362
GRANBY, 39 rue Evangeline Place 4 378-9816
GREENFIELD PARK Centre commercial 672-7701
ILE PERROT Centre commercial 453-5381
JOLIETTE 344, rue Notre-Dame 759-2080
LA SARRE Plaza La Sarre 333-7066
LAVAL 1793 ouest, St-Martin 681-2566
LAVAL 48, boul. des Laurentides 668-6544
LEVIS 96, rue Kennedy 833-7513
LONGUEUIL 1412, ch. Chambly 677-8916
MATANE 330, boul. Bon Pasteur 562-4535
MONTRÉAL-NORD Place Henri-Bourassa 326-3728
POINTE-AUX-TREMBLES 12932 est, N. 645-3355
MONTRÉAL 507 est, St-Zotique 270-8261
QUÉBEC 453 est, Charest 524-8252
REPENTIGNY 405 est, Notre-Dame 585-5114
RIMOUSKI 140, St-Barnabé, Place Sears 724-7866
SHAWINIGAN 2783, place St-Alexis 539-6915
SHERBROOKE 22 nord, Wellington 567-4244
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 562-4667
SOREL 274, boul. Fiset 742-0020
STE-FOY 2700, boul. Laurier Mail Nord 659-3745
STE-FOY Centre de l'auto 2130, rue Branley 681-0156
ST-HYACINTHE 2243, boul. Casavant 774-0433
ST-JEAN 921, boul. du Seminaire 348-0010
ST-JEROME Carrefour du Nord 432-9422
LAVAL 48 boul. des Laurentides, 668-6544 MAGASIN-ENTREPÔT
ST-LAURENT Centre Bazar, Cote Vertu 336-3224
ST-LEONARD Centre Boulevard 729-2030
TERREBONNE 950, boul. des Seigneurs 471-9850
THETFORD-MINES Galeries Thetford 335-5807
TROIS-RIVIERES 987, rue St-Maurice 378-8387
VALLEYFIELD Centre d'achat Valleyfield 371-2811
VERDUN 3966, rue Wellington 761-7137
VAL-D'OR 704, 3e Av 824-2929
QUÉBEC Galerie de la Capitale 626-0578

Condamné, mardi, à 4 ans pour viol, il a été libéré, hier

■ Condamné à quatre ans de détention pour viol et sodomie, Réal Saint-Jacques a été remis en liberté par la Cour d'appel, hier, moins de 24 heures après sa condamnation. L'individu de 25 ans a pu quitter sa geôle sous un cautionnement de $250, et sous de strictes conditions lui interdisant notamment de rencontrer les différents acteurs impliqués dans les actes dont il vient d'être reconnu coupable.

Le juge Claude Bisson a du même coup accordé au procureur du prévenu, Me Daniel Cayer, la permission de porter en appel le verdict de culpabilité rendu par un jury composé de six hommes et six femmes; un verdict à la suite duquel, mardi, le juge Claire Barrette-Joncas condamnait Saint-Jacques à quatre ans de réclusion pour avoir violé et sodomisé une jeune fille de 18 ans. Un deuxième individu est impliqué dans cette même affaire, et doit subir son procès le 5 avril prochain en Cour d'assises.

Dans ses représentations devant la Cour d'appel, Me Cayer a relevé le fait que les jurés avaient délibéré pendant plus de quatre jours avant de rendre un verdict; qu'à la troisième journée, ils avaient indiqué qu'un seul d'entre eux était en désaccord avec les autres; que les événements en litige se sont produits alors que tous les figurants avaient absorbé de l'alcool et des drogues.

14 femmes en cour pour avoir dansé dans un bar «rétro»

■ Alors que la plupart des bars qui offrent à leur clientèle d'aguichantes danseuses qui promènent leur mini-piste de table en table se vantent de n'offrir que les plus jolies et les plus jeunes, un établissement de Laval aurait quand même eu grand succès en ne présentant à sa clientèle que des «déhancheuses»... d'un certain âge et qui conservaient apparemment la petite culotte qui leur servait de cache-sexe jusqu'à la toute fin de leurs numéros.

Un peu rétro, donc, dans le fait que ces dames montraient pas tout, l'Aloha, qui se niche au sous-sol d'un motel du boulevard des Laurentides, à Vimont, l'était également par la moyenne d'âge de son personnel. Celui de ses danseuses, en effet, s'échelonnait de 25 à 52 ans, mais il appert que ce n'étaient pas forcément les plus âgées qui avaient le moins de succès.

Le malheur, toutefois, c'est que l'escouade régionale de la moralité de la S.Q. décidait à la fin de janvier, de venir mettre son nez dans les us et coutumes de la place. Et il semble que les agents provinciaux auraient pu constater que lors de leurs petits spectacles personnalisés, ces dames auraient fait virevolter ce qu'elles cachaient encore à trop faible distance des yeux... dévorants des clients les plus assidus.

Toutes ces dames se sont donc retrouvées hier devant le juge André Chaloux, et par le truchement de leur procureur, Me Germain Champagne, elles ont toutes niées leur culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvées dans une maison de débauche. Deux hommes et une femme ont par ailleurs comparu comme tenanciers de cette même «maison».

Et, dans tous les cas, procès a été ajourné au 17 mars par le tribunal.

43 proprios gagnent leur point en appel

■ Quarante-trois propriétaires de maisons mobiles de Buchingham que la Communauté Régionale de l'Outaouais voulait taxer comme propriétaires d'immeubles, n'auront finalement pas à verser les taxes foncières qu'on voulait leur imposer.

C'est ce qu'a décidé hier la Cour d'appel, entérinant ainsi un jugement de la cour provinciale de Hull, qui avait annulé une décision du Bureau de révision de l'évaluation foncière qui avait décrété que ces domiciles constituaient de véritables immeubles au sens de la loi.

Le plus haut tribunal du Québec se dit cependant d'avis qu'il existe une différence fondamentale entre ces maisons, que l'on peut installer facilement à des endroits différents, que l'on peut également transporter d'un endroit à un autre, même si on peut les raccorder aux services publics, et les immeubles par destination, qui sont le plus généralement érigés de façon permanente au même endroit.

Et après avoir étudié la façon dont toutes ces maisons mobiles ou roulettes avaient été installées sur le même terrain, les trois juges en viennent à la conclusion que la Communauté régionale de l'Outaouais et la ville de Buckingham n'ont pas le droit d'imposer ces propriétaires selon le tarif généralement utilisé pour les proprios de véritables maisons.

Deux villages inuit contestent un décret du ministre Laurin

Le juge John Hannen, de la Cour supérieure, a commencé à entendre, hier, la requête de la Commission scolaire Kativik et de la Société Makivik, qui veut faire déclarer illégal un décret du ministère québécois sur l'organisation des écoles, à tous les paliers, non seulement dans le village de Kativik, mais également dans celui d'Ivujivik, qui ont tous deux enregistré leur dissidence au moment des accords de la Baie James et du Nord québécois, qui devaient mettre fin au différend provoqué par les travaux de la Baie James.

Les requérants soumettent que c'est en s'appuyant sur la loi générale de son ministère, qui ne devrait pas s'appliquer à eux que M. Laurin a permis la mise sur pied d'une organisation scolaire qui échappe à leur contrôle, et qui constitue même une violation de leur territoire.

Les deux organismes veulent donc que la cour, dans un jugement déclaratoire, stipule qu'il y a là violation de la convention et que le décret du 6 novembre dernier soit déclaré de nul effet, ultra vires et inopérant.

Dès le début du débat, toutefois, le procureur du gouvernement provincial a présenté une motion d'irrecevabilité, et même si celle-ci a été débattue pendant toute la journée d'hier, les deux parties n'étaient pas encore parvenues à épuiser leurs arguments respectifs, lors de l'ajournement d'hier.

Réal De Guire

Les directeurs d'école veulent être consultés sur la réforme

Les directeurs d'école, par la voix du président de leur fédération, M. Réal De Guire, se disent d'accord avec une réforme qui permettrait à l'école de décider de son vécu. Mais ils rappellent bien qu'ils ne se sont jamais prononcés sur «la» réforme scolaire, dont diverses versions ont circulé jusqu'ici.

MARIANE FAVREAU

Aussi, la Fédération québécoise des directeurs d'école demande-t-elle au ministre de déposer au plus tôt son énoncé de politique pour que l'on puisse commencer à en discuter en toute connaissance de cause.

A tout hasard, la fédération répétait hier, en conférence de presse, quelques-unes de ses orientations à cet égard visant à faire de l'école le centre priviligié de l'activité éducative. Quant à la confessionnalité, si le statut confessionnel doit absolument demeurer, la fédération veut qu'il ne dépende que des parents et que l'option soit facile entre enseignement religieux et moral.

En ce qui a trait à la commission scolaire, la fédération soutient qu'elle doit être un centre de services pour l'école, qu'elle puisse répartir les services, servir de porte-parole aux écoles du territoire, demeurer l'employeur du personnel, etc. De plus, il ne devrait y avoir aucun dédoublement de services, les services pédagogiques devant être administrés et dispensés par l'école.

Il y a six mois, les directeurs d'école avaient posé un certain nombre de questions quant à la répartition des services et des finances et quant à l'augmentation du personnel ailleurs que dans l'école, etc.

Ils voudraient bien avoir des réponses à leurs questions. Quoi qu'il en soit, les directeurs d'école se réuniront à Québec le 1er mai prochain pour étudier en profondeur les éléments de la réforme scolaire, qui seront alors connus, et pour se pencher sur leurs conditions de travail. Il va sans dire que la fédération exige le respect des droits acquis des directeurs d'école, notamment la sécurité d'emploi.

Manifestation étudiante contre les coupures

À la suite d'un appel lancé par la Fédération canadienne des étudiants, l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEQ) participe aujourd'hui, à compter de 14 heures, à une manifestation et à une journée de protestation nationale contre les coupures budgétaires et les contre-réformes dans l'éducation. À Montréal, la manifestation débutera à 14 heures.

Les étudiants francophones partiront du carré Saint-Louis et les étudiants anglophones, qui partiront du campus de McGill, les retrouveront devant le siège social d'Hydro-Québec, sur le boulevard Dorchester. Des manifestations auront également lieu à Québec, Sherbrooke et dans d'autres villes de la province.

Une cause des plus délicates: agression contre des travestis

Le juge Charles Cliche, de la Cour des sessions, a dû mener un débat délicat alors que s'instruisait, hier, le procès de deux individus accusés d'enlèvement, de séquestration, de vol qualifié et de

MARIO ROY

sodomie sur la personne d'un travesti, le 22 décembre dernier. Fernand Fleury, 39 ans, et Jean Boucher, 25 ans, font face à des accusations similaires en ce qui concerne une autre personne, une transexuée, présumément agressée au cours de la même nuit; un procès ultérieur devra statuer sur cette seconde affaire.

Quelques compagnons et compagnes des victimes, présents dans la salle d'audience, ont d'ailleurs bruyamment manifesté leur réprobation lorsqu'un des procureurs de la défense s'est mis à interroger, de façon jugée sarcastique, la transsexuée qui témoignait alors dans le cadre d'une preuve d'acte similaire.

Celle-ci, une femme de race noire de 30 ans, a dû ainsi donner des précisions sur l'intervention chirurgicale pratiquée en octobre dernier à l'hôpital Reddy Memorial, intervention qui faisait physiquement d'elle une personne de sexe féminin; elle a aussi raconté comment son procureur se chargeait de confirmer cette nouvelle identité aux registres d'état civil, de telle sorte que «bientôt, personne ne pourra plus savoir qu'un mâle est venu au monde le jour de ma naissance», précise-t-elle.

Dans l'autre cas, le travesti de 21 ans aurait été poussé dans l'automobile occupée par les deux accusés, alors qu'il circulait dans le secteur de l'intersection des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. L'automobile aurait roulé jusque dans une ruelle, non loin de là, la victime étant forcée de se livrer à des actes sexuels puis dépouillée de ses bijoux, de ses fourrures et de son argent liquide, le tout étant évalué à plus de $9,500.

Le procureur de la Couronne au dossier, Me Hélène Morin, a maintenant clos sa preuve, la défense devant répliquer le 15 avril prochain.

AIR CANADA VOUS OFFRE 60$ DE BONI SUR L'ALLER-RETOUR MONTRÉAL/HALIFAX

Air Canada vous donne 30$ de boni quand vous voyagez plein tarif, classe économique ou première classe, entre Montréal et Halifax, du 5 mars au 10 avril 1982. Cela veut dire que chaque fois que vous prenez l'aller-retour d'Air Canada entre ces deux villes, nous vous donnons un crédit personnel de 60$ à valoir sur votre prochain voyage.

Ce boni s'applique à un voyage "tout tarif — toutes destinations au Canada", pourvu qu'il soit acheté avant le 10 avril 1982.

Vous pouvez accumuler ces bonis, les convertir un par un ou tous à la fois. Ils ne sont toutefois ni remboursables ni transférables. Gardez votre reçu et votre carte d'accès à bord. Ils ont de la valeur.

Pour vos voyages-éclair, le Prêt-à-partir d'Air Canada!

Montréal - Halifax	Halifax - Montréal
8h25 - 10h46 sauf le dimanche	8h50 - 9h20 tous les jours
13h20 - 15h41 tous les jours	14h35 - 15h07 tous les jours
17h30 - 19h51 sauf le samedi	18h35 - 19h05 tous les jours
18h20 - 20h41 le samedi	21h00 - 21h30 sauf le samedi
18h50 - 21h10 tous les jours	

AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur de permis du Québec.

Meubles Pascal

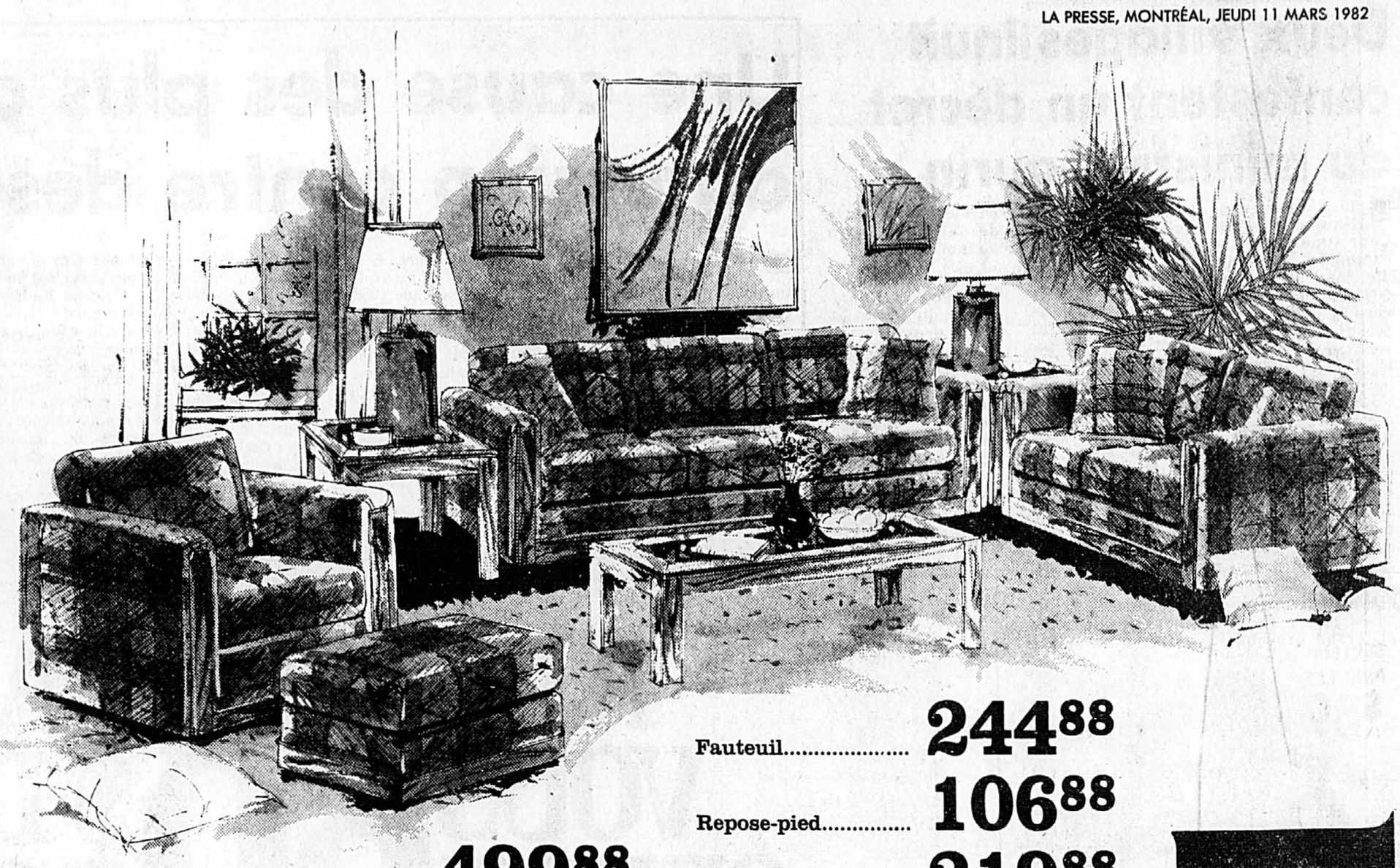

Ens. de salon par Southern

Un mobilier de qualité que vous trouverez exclusivement chez Pascal. Mettez en valeur votre appartement ou votre maison avec cet ensemble élégant recouvert de tissu oléfine au fini écossais. Avec garnitures en chêne massif. Tables assorties en verre et en chêne. Une collection raffinée.

Canapé..... 499.88

Causeuse..... 379.88

Fauteuil..... 244.88

Repose-pied..... 106.88

Table à café..... 219.88

Table d'appoint..... 189.88

Le chic traditionnel...! par Lane

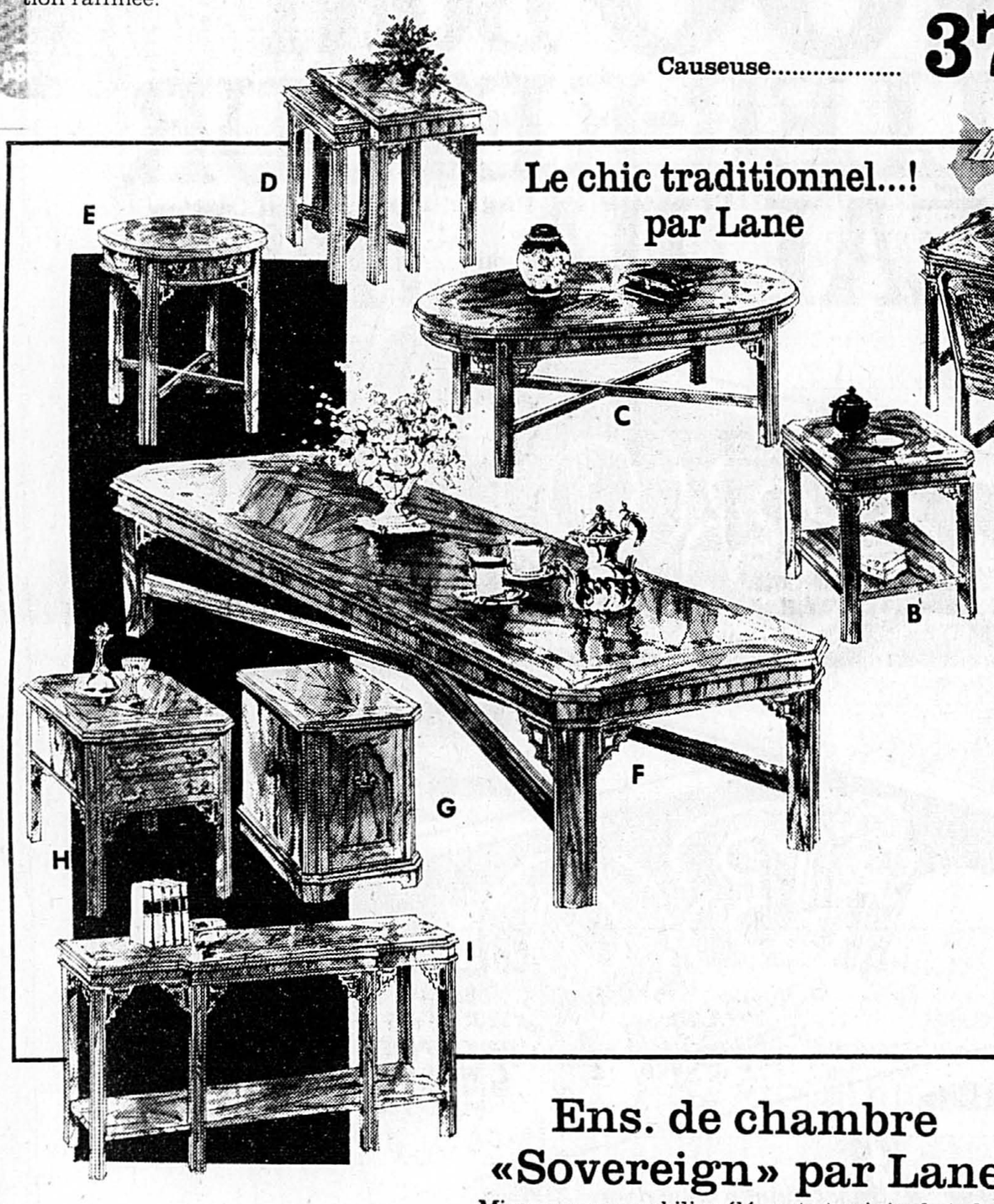

Personnalisez votre décor avec ces magnifiques tables semi-artisanales créées par Lane. D'un style classique, elles agrémenteront merveilleusement un intérieur. Elles sont pratiques, élégantes; leurs proportions sont harmonieusement faciles à agencer. Réalisées en bois franc, la conception est irréprochable. Avec acajou et placages prima vera; avec dessus assortis de même bois.

A. Table/bureau (chaise en sus) — 42" x 24" x 31¼" de hauteur..... 431.88

B. Table de bout — 27" x 20" x 22" de hauteur..... 239.88

C. Table à café ovale — 48" x 26¼" x 16" de hauteur..... 349.88

D. Tables gigognes empilables..... 349.88

E. Table tambour — 24" x 24" x 26" de hauteur..... 296.88

F. Table à café rectang. — 48" x 22" x 16" de hauteur..... 229.88

G. Table d'appoint — 25" x 16" x 22" de hauteur..... 319.88

H. Commode à 2 tiroirs..... 284.88

I. Table/console — 56" x 16" x 26" de hauteur..... 429.88

Ens. de chambre «Sovereign» par Lane

Misez sur un mobilier élégant et original et choisissez cet ensemble de chambre à coucher créé par Lane. Vous remarquerez les lignes pures du chiffonnier, le mélange harmonieux des placages en pacanier et noyer. Cet ensemble, aux contours nets, est rehaussé de jolies ferrures en laiton.

Chiffonnier, miroir simple, tête de lit 54" - 60", commode triple

Ens. 4 pièces 1999.88

Table de chevet en sus 279.88 ch.

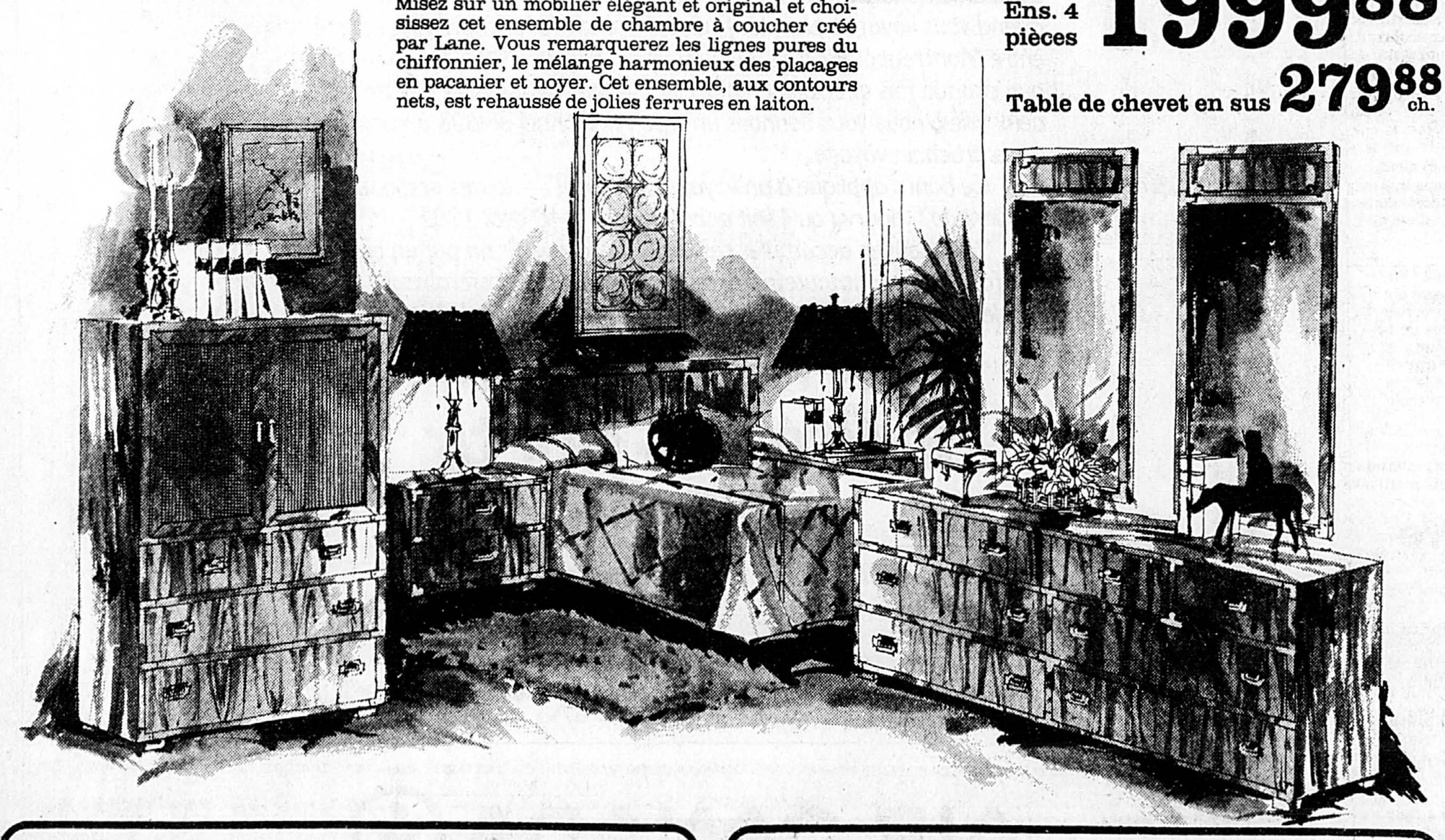

Pascal à l'ouest:
3600 Côte-Vertu — Centre d'Achat Le Bazar

Pascal à l'est:
6800 est, Jean-Talon — Les Galeries d'Anjou

Meubles Pascal

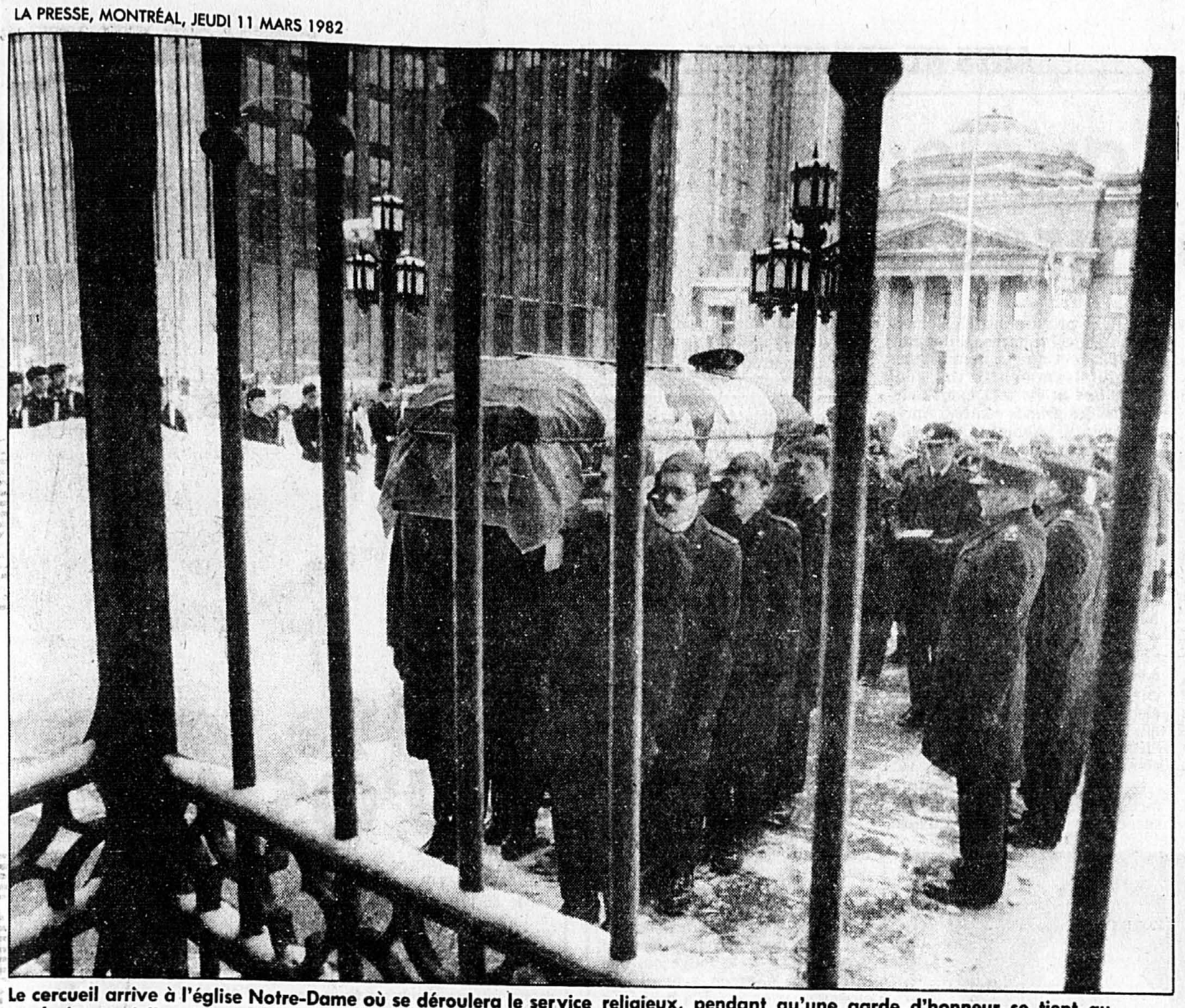

Le cercueil arrive à l'église Notre-Dame où se déroulera le service religieux, pendant qu'une garde d'honneur se tient au garde-à-vous à l'extérieur.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les honneurs militaires rendus au major-général Charbonneau

■ Ils étaient plus d'une centaine de parents, amis et collègues venus rendre un ultime hommage au major-général Pierre Charbonneau, décédé le 6 mars des suites d'une maladie.

GEORGES LAMON

Les funérailles accompagnées de tous les honneurs militaires dus à son rang, ont été célébrées hier midi, en l'église Notre-Dame de Montréal.

Ce sont d'ailleurs une soixantaine de jeunes miliciens (réservistes) du régiment de Maisonneuve qui assuraient la dernière garde d'honneur à leur défunt lieutenant-colonel honoraire, sous l'oeil d'une foule de curieux.

Après le service religieux, le cercueil recouvert de drapeau canadien ainsi que des décorations militaires fut amené sur le parvis de l'église où les militaires au garde-à-vous rendaient les honneurs, salué par un tir d'honneur et une sonnerie aux morts.

Des représentants militaires

Parmi les proches du défunt se trouvaient également plusieurs officiers supérieurs auprès desquels le major-général Charbonneau avait combattu et oeuvré. Ainsi le major-général John Dunn, chef des forces de réserve, représentait le chef d'état-major de la Défense nationale, le major-général Douglas Baker, la Force mobile et le brigadier-général Pierre Boucher, le secteur est de la milice de Montréal. À titre de porteur honoraire on pouvait voir entre autres le lieutenant-général Jacques Dextraze, à la retraite, et président du conseil d'administration du CN.

Par la suite, le cercueil fut porté dans le corbillard, salué une ultime fois par la garde d'honneur, pour se rendre au cimetière du chemin de la Côte-des-Neiges et y être incinéré avant l'inhumation.

M. Charbonneau, qui avait pris sa retraite de la milice en 1975, présidait depuis bon nombre d'années un important bureau d'assurances dans l'ouest de la métropole.

La fête du frère André au stade

■ (PC) — Après les mouvements charismatiques, les témoins de Jehovah et les nouvelles religions qu'incarnent les groupes populaires rock de notre époque (dont Emerson Lake and Palmer et Pink Floyd), ce sera au tour du frère André d'occuper cette mecque du sport professionnel, normalement réservée aux Expos, aux Alouettes et au Manic de Montréal.

En effet, pour célébrer la béatification du frère André, le 23 mai prochain à Rome par le pape Jean-Paul II, l'Oratoire Saint-Joseph a réservé, pour le 20 juin prochain, rien de moins que le stade olympique.

Dans un communiqué, l'Oratoire précise que le dimanche 20 juin marquera la tenue d'une «grande fête populaire», débutant à 14h00, et qui connaîtra son point culminant lors de la «célébration eucharistique».

Cette messe, qui n'est qu'une des nombreuses activités entourant la béatification, prendra une allure exceptionnelle en raison même de son sujet. Le frère André, c'est bien connu, a accompli des centaines de guérisons et encore aujourd'hui il demeure présent dans la mémoire de milliers de Québécois.

ÉPARGNEZ JUSQU'À $640 par couple

ÉPARGNEZ JUSQU'À $640 par couple

MEXIQUE

Vente jamais vue!

Profitez de la dévaluation du peso mexicain.

Pour les départs du 13 - 20 et 27 mars seulement.

PUERTO VALLARTA

Départ le 13 mars

Vol via Worldways le samedi après-midi.

Hôtel HACIENDA DEL LOBO (colonial mexicain) — 1 semaine Ord. $629 — $399

2 semaines Ord. $819 — $499

ACAPULCO

Départ le 13 mars

Vol via Worldways le samedi après-midi.

Hôtel ROMANO LE CLUB (1ère classe) Déjeuner continental inclus. — 1 semaine Ord. $669 — $499

2 semaines Ord. $859 — $599

VOTRE VOYAGE COMPREND:
• Le prix en base double par personne • Avion aller-retour de Montréal • Repas à bord • Transfert entre l'aéroport et l'hôtel et vice-versa • Manutention des bagages • Logement pour 7 à 14 nuits à l'hôtel choisi • Cocktail de bienvenue et séance d'information • Service d'un représentant sur place
NON COMPRISES: Taxes d'aéroport et d'hôtel.

Les Voyages Hirondelle Ltée

PLACE BONAVENTURE coin de la Gauchetiere et Universite

Detenteur d'un permis du Quebec

Pour reservations, telephonez 871-1484

COMPTANT OU CHEQUE VISE SEULEMENT — CHEZ Raymond LEPINE — PAYEZ ET EMPORTEZ

CHAQUE $10.00 D'ACHAT VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER

PONTIAC ACADIAN 1982
5 portes a arriere ouvrant
4 cylindres
7-TJ68 modele =58 couleur =78
1G7AJ68C 2CY 5000 85

PARTICIPEZ AU CONCOURS ACADIAN 82
DU 5 JANVIER AU 17 JUILLET 82
Tirage le 17 juillet à 17h30 au 8755, boul. Langelier

Avec la collaboration de la Belle PONTIAC BUICK LTEE
11251 est, rue Notre-Dame, Montreal Est. 645-1651

BAIGNOIRES ACRYLIQUES

ROBINET ET ACCESSOIRE NON INCLUS

COULEURS: BLANC, BLANC CASSÉ, BRUN AMERICANA, BLEU CIEL
PRIX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

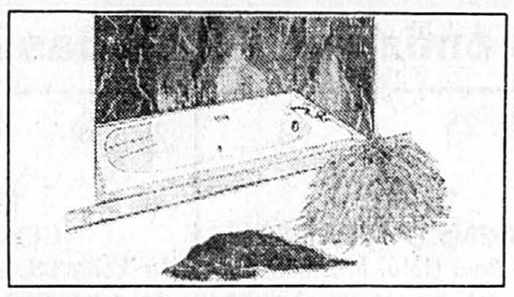

SONIA 60" x 32" x 15"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $385
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $1255

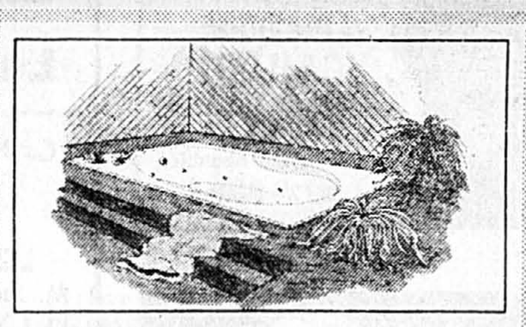

ELAINE 60" x 42" x 15"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $715
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $1615

CORONA 60" X 32" X 20"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $535
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $1525

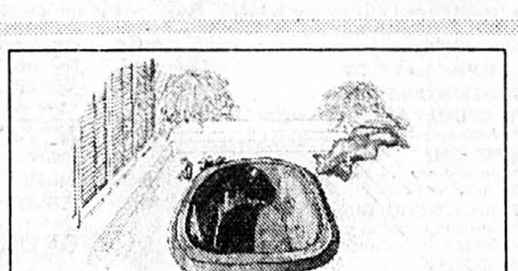

DONNAH 70" x 50" x 20"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $895
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $2065

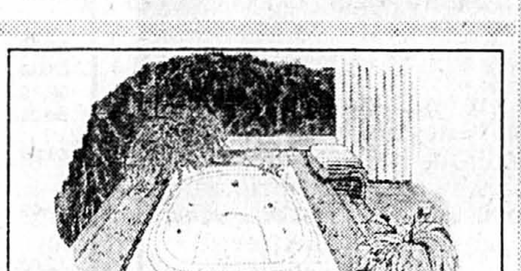

MARLIN 72" x 52" x 20"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $895
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $2065

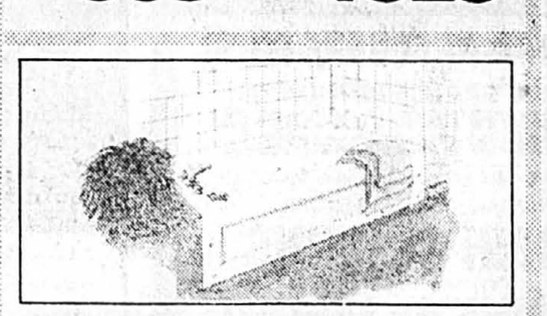

CORONA 60" x 32" x 20"
BAIN SEULEMENT AVEC TABLIER PRIX LÉPINE $745
AVEC SYSTÈME TOURBILLON ET TABLIER PRIX LÉPINE $1735

SPA RIVIERA 72" x 82" x 28"
INCLUANT:
Système tourbillon, contrôle automatique, système chauffage, pompe à air, filtre à eau. COULEURS: butterscotch ou ver marble.
PRIX LÉPINE $2955

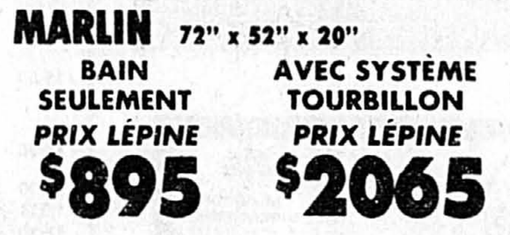

V.I.P. 72" x 60" x 20"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $1145
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $2335

SHANEL 72" x 20" x 19½"
BAIN SEULEMENT PRIX LÉPINE $1035
AVEC SYSTÈME TOURBILLON PRIX LÉPINE $2155

8755, boul. LANGELIER
(au nord du boul. Métropolitain)
ST-LEONARD 326-2060

PAYEZ ET EMPORTEZ COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

VISA MasterCard

FERME TOUS LES LUNDIS
Heures d'affaires
Mardi: de 8h30 a.m. a 5h30 p.m.
Mercredi: de 8h30 a.m. a 5h30 p.m.
Jeudi: de 8h30 a.m. a 9h00 p.m.
Vendredi: de 8h30 a.m. a 9h00 p.m.
Samedi: de 8h30 a.m. a 4h30 p.m.

8100, boul. TASCHEREAU
(à l'ouest du pont Champlain)
BROSSARD 465-4771

VARIÉTÉS

Pierre Beaulieu

Daniel Lavoie: son premier gros show

■ Daniel Lavoie sera de passage à Montréal au cours du week-end, à l'Arlequin plus précisément, où il nous offrira ce qu'il dit être son premier gros show, son premier vrai show dans la métropole, depuis un peu plus de 10 ans qu'il fait maintenant carrière au Québec (on se rappellera qu'il est originaire du Manitoba, où il a également débuté dans le showbusiness).

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre d'une tournée, sa plus importante aussi, qui l'aura conduit dans une soixantaine de villes au début de l'été. Pour lui les affaires vont bien donc, à une époque où la plupart des chanteurs et chanteuses ont pourtant de la difficulté à trouver du boulot.

Il était temps, direz-vous, qu'un artiste de sa trempe, qui connaît de plus en plus de succès en France, qui fut invité à chanter au Théâtre de la Ville en novembre dernier, qui nous représentera au Festival de Bourges le mois prochain, il était temps qu'un artiste dont on dit depuis longtemps qu'il est le «prospect» le plus intéressant du Québec, réussisse enfin. Il était temps qu'on en parle, qu'on le voit dans une salle importante, à la mesure de son talent, dans un circuit que font beaucoup plus rapidement que lui, des gens pourtant moins talentueux.

Ceux qui connaissent un tant soit peu Lavoie, son gérant, leur façon de travailler, n'auront cependant pas été surpris de voir qu'il a mis autant de temps à percer, à se décider finalement — car c'était là la principale question — à faire carrière officiellement.

Pendant longtemps, à l'époque où il était installé dans la Beauce, Lavoie n'avait d'autres ambitions que d'enregistrer un microsillon par année et de donner quelques spectacles, une vingtaine disons, qui lui permettraient de vivre convenablement, d'écrire, ce qui l'intéresse le plus, tranquillement, à son rythme, seul devant son piano. Il ne voulait pas se voir pris dans l'engrenage. Il ne voulait pas qu'on l'oblige à produire de façon industrielle dans le seul but de maintenir sa cote de popularité. Il ne voulait pas qu'on l'étiquette, comme c'est inévitablement le cas pour tous les artistes qui connaissent un jour le succès. C'est par instinct de conservation donc, par souçi d'honnêteté, parce qu'il voulait rester lui-même, continuer à écrire des chansons qui lui ressemblent, qu'il n'a pas sauté plus tôt dans la galère.

«Je ne voulais pas, dit-il, connaître un jour le succès, pour devoir ensuite m'arrêter le lendemain, quand les gens en ont marre de t'entendre. J'ai toujours rêvé, je rêve toujours d'ailleurs de chanter toute ma vie. Et c'est la raison pour laquelle je ne voulais surtout rien brusquer.

«Arrive le jour cependant, où tu dois faire un choix. Où tu réalises que tu ne profites pas pleinement de la campagne parce qu'il te faut travailler, et que tu ne travailles pas suffisamment à ton goût parce que tu vis à la campagne, éloigné des grands centres. Après de longues angoisses, après y avoir songé pendant des mois, j'ai décidé de chanter, de travailler, de m'impliquer, totalement. À mon rythme cependant, en ne faisant jamais de concessions.

— Tu aimes la scène?

«On vit toujours au milieu de ses contradictions. Je ne suis pas une bête de scène, préférant, et de loin, l'écriture au spectacle.

«Paradoxalement, je ne pourrais pas vivre cependant, sans donner de shows. Sans jamais recevoir d'applaudissements, la chaleur, les frissons qui te passent dès l'instant où tu sens que tu viens de gagner ta salle. C'est comme ça.»

— Sens-tu la pression plus forte, depuis que tu connais du succès? As-tu l'impression d'être moins libre, que les gens t'étiquettent davantage?

«Fort heureusement, on ne m'a pas encore étiqueté. Je peux encore me permettre de faire les chansons que j'ai le goût d'écrire et ne pense jamais au public d'ailleurs, quand vient le temps de composer. Je suis libre, totalement, et cesserai de faire ce métier le jour où j'aurai l'impression de ne plus l'être.

«Bien sûr, puisque je chante aussi bien en anglais qu'en français, les journalistes, européens surtout, me demandent constamment de me justifier, de dire à quel clan j'adhère, celui des anglophones ou des francophones, au Québec ou au Canada. Comme si c'était important. Comme si le fait d'être Belge plutôt que Français avait quelque chose à voir dans la carrière de Raymond Devos par exemple. Je trouve ça déplorable, mais je m'y fais. On se fait toujours à tout.»

Pour son spectacle de l'Arlequin, pendant toute sa tournée également, Daniel Lavoie sera accompagné par les cinq musiciens, excellents en passant, qui travaillent avec lui depuis un peu plus de trois ans. En première partie de son show, nous aurons également l'occasion de voir Belgazou, une interprète dont on a beaucoup entendu parler, qu'on a beaucoup vu aussi, au cours des derniers mois.

•

Les spectacles cette semaine: Sol conserve toujours l'affiche à la Comédie Nationale, on peut voir le groupe Portefeuille à l'Imprévu (jusqu'à dimanche); Ti-Gus et Ti-Mousse à la salle Maisonneuve de la Place des Arts; Buddy Guy au Rising Sun et l'Orchestre Sympathique au Cargo (4177 St-Denis), de même que Michel Louvain au Portage de l'hôtel Bonaventure.

Renée Claude, par ailleurs, reprendra son show «Moi, c'est Clémence que j'aime le mieux» à compter de mardi au Transit, tandis que Nicole Croisille, qui vient tout juste de nous offrir un nouveau microsillon, chantera à la Place des Arts (salle Maisonneuve), à compter de mercredi.

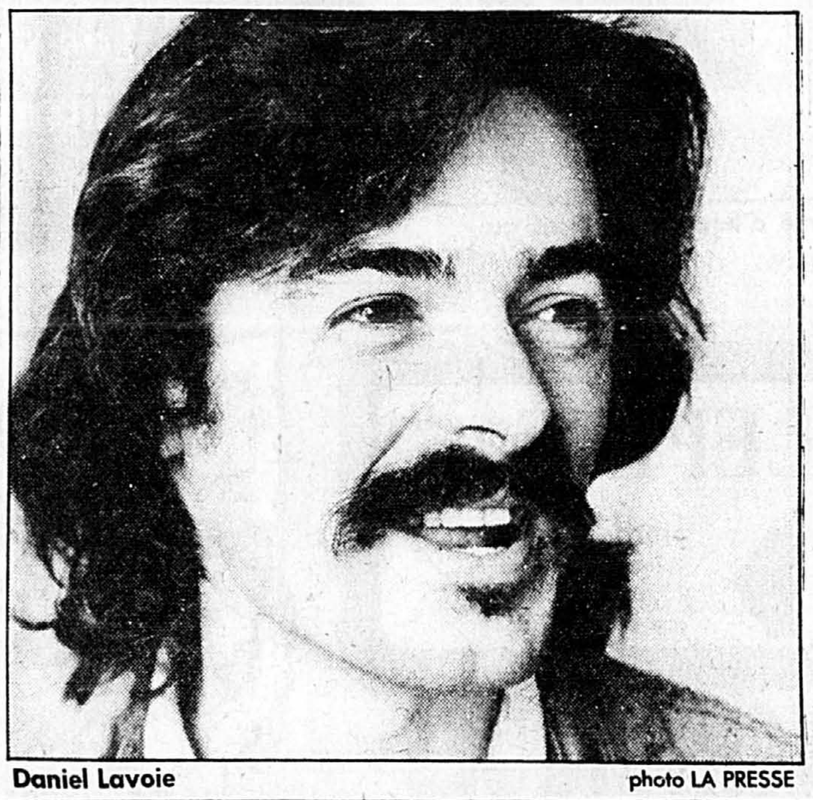

Daniel Lavoie photo LA PRESSE

MUSIQUE

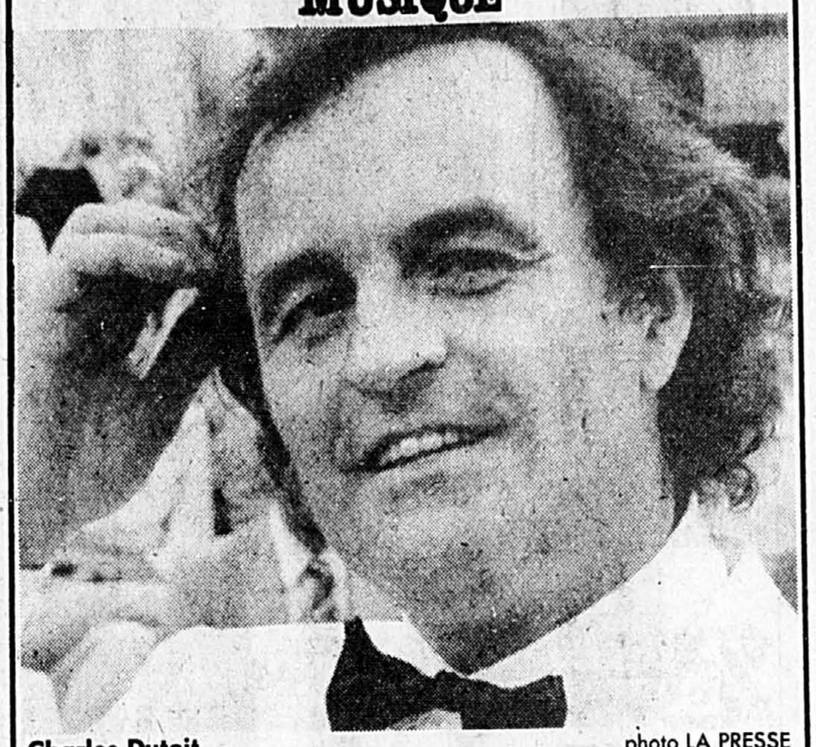

Charles Dutoit photo LA PRESSE

La 49e saison de l'OSM

■ Charles Dutoit a annoncé hier midi, lors d'une conférence de presse, le programme de la 49e saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal, saison qui sera sa cinquième comme directeur artistique.

CLAUDE GINGRAS

Pour la première fois, les détails concernant la série «Esso» (concerts familiaux du dimanche après-midi) ont pu être annoncés en même temps que les programmes des trois grandes séries de concerts doubles du soir.

Il y aura, de nouveau, douze programmes «Grands Concerts», huit «Gala» (consacrés, cette fois, à un seul ou à deux compositeurs), six «Air Canada» et six «Esso», soit au total 58 concerts dont plus de la moitié seront dirigés par Dutoit. Des chefs invités: Mehta, Decker, Herbig, etc., compléteront l'affiche. Parmi les solistes, mentionnons Rudolf Serkin, Emil Gilels, Martti Talvela, Jessye Norman, Henryk Szeryng, André Laplante, André Gagnon, Maurice André.

Les points forts de la programmation: un cycle de Symphonies de Haydn, le deuxième acte de *Samson et Dalila* de Saint-Saëns, les quatre Concertos de Brahms, une vingtaine de premières auditions: Liszt, Prokofiev, Schoenberg, Berg, Boulez, Stockhausen, et plusieurs oeuvres chorales.

La formule de 20h précises pour les concerts du soir est maintenue. Le prix des abonnements est augmenté. En y ajoutant la redevance de 75 cents imposée par la Régie de la Place des Arts sur chaque billet vendu, l'augmentation correspond à environ 19 pour cent du prix actuel. Il sera possible, cette fois encore, de s'abonner à la totalité ou à une partie seulement des «Grands Concerts» (la série la plus longue).

Un article plus détaillé sur la saison 1982-83 de l'OSM paraîtra dans notre cahier Arts et Spectacles samedi.

DUCEPPE
Présente
«LA CHATTE SUR UN TOIT BRÛLANT»
de TENNESSEE WILLIAMS
Jusqu'au 27 mars
CE SOIR COMPLET
Mardi au vendredi à 20h30
Samedi à 17h et 21h
Prix spéciaux pour groupe 80
THÉÂTRE PORT-ROYAL, PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9 Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'HÉRITAGE
PIANO-BAR
PIANISTE
CAILLOU
MERCREDI AU SAMEDI
de 9h p.m. à 3h a.m.
221 est, rue Beaubien
277-5385

Accompagnée par «MACADAM» et les 19 musiciens de l'orchestre «MONTRÉAL POP»
MER. À SAM., DU 17 AU 20 MARS À 20H30
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.
Billets 14,50$, 12,50$ et 9,50$ en vente aux comptoirs Montreal Trust et aux guichets Place des Arts

FORUM FORUM FORUM FORUM FORUM
POUR LA PREMIÈRE FOIS!
LA PLUS GRANDE RENCONTRE COMPÉTITIVE DANS L'HISTOIRE DU PATINAGE PROFESSIONNEL
HOMMES/FEMMES EN SIMPLES/PAIRES/DANSE LIBRE
UNE GALAXIE D'ÉTOILES AVEC:
ROBIN COUSINS
(champion olympique '80)
DIANNE de LEEUW
(championne du monde)
TOLLER CRANSTON
(champion canadien 6 années consécutives)
ET 18 AUTRES PATINEURS
...LA CRÈME DE LA CRÈME!...
DES NUMÉROS SENSATIONNELS PAR
JOHN CURRY
champion européen/mondial/olympique
PEGGY FLEMING
championne É.-U./mondiale/olympique
DOROTHY HAMILL
championne É.-U./mondiale/olympique
JO-JO STARBUCK
LE PATINAGE ARTISTIQUE PROFESSIONNEL • À SON MEILLEUR •
le Patinage Professionnel
28-29 MARS — 20H
FORUM DE MONTRÉAL
Billets $8.50 à $13.50
aux guichets du FORUM et à tous les comptoirs TICKETRON
Il y a une surcharge de 65¢ aux billets achetés aux comptoirs Ticketron
VENEZ PARTICIPER À LA FÊTE
FORUM FORUM FORUM FORUM FORUM

LES GRANDS EXPLO EXPLORATEURS
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

AVENTURES sur Le COLORADO
Un film spectaculaire, plein d'émotions fortes présenté sur scène par Didier Kerveillant
LA PLACE ARLEQUIN 1004 Ste Catherine est Guichets (288-2943)
billets dans tous les comptoirs TICKETRON/TRS
Commandes téléphoniques tous les jours de 12h à 18h
288-4261
SUPPLÉMENTAIRES DU 17 AU 21 MARS
Mer. 20h
Jeu., ven., sam. 19h
Dim. 13h30 - 16h - 20h30
SUPPLÉMENTAIRES LE DIMANCHE
SALLE ANDRÉ MATHIEU 475, boul de l'Avenir, Laval
Guichets: de midi à 9h du lundi au samedi
667-1610
14 MARS à 13h30 et 20h

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

CANAL 25

21:00
LES GENS D'AFFAIRES
M. Jean Paul Hétu, Président de la CSD est l'invité de Gilbert Tarrab.

20 26

09:00
COSMOTEC
Le commodore explique à son amie ce qu'il y a sur la lune. Ensemble ils construisent un paysage lunaire. Faites-en autant chez vous...

ARTS-QUÉBEC, Volet 5
Claude Jutras (photo), metteur en scène de la pièce «Du poil aux pattes comme les CWACS», tre d'Aujourd'hui, est l'invité d'Elizabeth Chouvalidzé.

À VOIR SUR LE CANAL 29 (Arts et Spectacles) à 12:00 et 18:00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE — Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 COMMUNIQUÉS
07:30 LA BONNE HABITUDE
07:45 COMMUNIQUÉS
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du lundi.
08:30 SPORT CIBLE — Magazine d'informations sur des personnalités du monde du sport.
09:00 LE HOCKEY COLLÉGIAL — Les meilleurs matchs de la ligue collégiale de hockey AAA, le circuit de l'avenir.
12:00 LES QUILLES — Tournoi de petites quilles. Cette semaine: J. Mantha et R. Giard vs Dion et Lebrun.
13:00 LES CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS PISTE 82 — 1ere d'une série de 3 émissions sur les championnats québécois 82 sur piste. En vedette: Claude Cyr et Michel Locouline.
15:00 LES PROFESSIONNELS — Parallèle entre le ski et la course automobile: l'excitation de la course et l'esprit de compétition.
16:00 MODÈLES RÉDUITS — Fusée: moteur, lancement, opération.
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du mercredi.
18:00 LE MONDE DES COURSES — Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 SPORT CIBLE — Magazine d'informations sur des personnalités du monde du sport.
19:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES — Biographie d'ancêtres. Sujets à connaître pour écrire la biographie. Sujet historique: l'instruction.
20:00 LE HOCKEY JUNIOR MAJEUR — Voir encadré
23:00 SPORT CIBLE — Magazine d'informations sur des personnalités du monde du sport.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du mercredi.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1.2.3.4. — Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
07:15 PILIS
07:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE — Mireille montrera aux amis comment on fait un noeud carré de macramé.
08:00 HISTOIRE D'ANTOINE — Antoine raconte une histoire «Le bistouri de Mlle Dard».
08:30 GRENIER SOUS LA MER — Oncle Pierre nous informe sur les richesses de la mer et insiste sur le respect de la nature. Cette semaine: Les poissons électriques.
09:00 COSMOTEC — Voir encadré
09:30 TOURENVILLE — Nous visitons une biscuiterie.
10:00 COURT MÉTRAGE — Histria et les cygnes. Le chasseur malchanceux. Queue-leu-leu.
10:30 MUSTI
10:45 PIERROT — Pierre et le concours de chiens. Pierre, le chasseur. Pierre et le chien mécanique.
11:00 PAROLE AUX JEUNES — Les jeunes ont réellement le droit de parole. Cette semaine, ils s'expriment sur les relations entre les parents et les jeunes.
11:30 CLÉ DES CHAMPS — Le chrysanthème: espèces et variétés.
12:00 ENFANTS DU THÉÂTRE — Les enfants discutent et improvisent sur les différentes règles de politesse.
12:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE — Voir 07h30
13:00 FAIS DODO
13:10 ALPHA
13:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE — Donner un aperçu de ce géant de la musique Jean Sébastien Bach.
14:00 PLUCHE ET BRINDILLE — Brindille apprendra le nom des choses qui couvrent les pieds.
14:30 KEBEKIO — Kébékio et Alice au pays des merveilles.
14:45 MUSTI
15:00 CLIN D'OEIL — 1ère partie: Clin d'oeil aux animaux: Le renard. 2e partie: Clin d'oeil à la nature: Le local C.V.N. (cercle des jeunes naturalistes).
15:30 HISTOIRE D'ANTOINE — Antoine raconte une histoire «Lison et l'eau dormante».
16:00 PILIS
16:15 1.2.3.4. — Voir 07h00
16:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE — Voir 07h30
17:00 GRENIER SOUS LA MER — Voir 08h30
17:30 MLLE CLÉ DE SOL — Les enfants poursuivent l'apprentissage du rythme. Ils apprennent la chanson des trois canards et du meunier qui dort.
18:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE — Voir 13h30
19:00 KEBEKIO — Voir 14h30
19:15 FAIS DODO
19:25 ALPHA
19:30 PAROLE AUX JEUNES — Voir 11h00

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

24

19:30
LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Dans ce cours intitulé: «le citoyen, l'état et le publicitaire» nous voyons ce qu'est le consommateurisme, ainsi que les interventions des organismes publics face à l'influence de la publicité.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

15 31 **20:00**
LE HOCKEY DE LA LHJMQ
Ce match de la ligue Junior majeure du Québec, met en compétition les Voisins de Laval et les Olympiques de Hull. Commentateurs: Claudine Douville et Jean Paul Chartrand. Faits saillants: Sylvain Hollé. Analyste: Marc Lachapelle.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le cable

Invitée spéciale BELGAZOU
VEN. À DIM., 12 AU 14 MARS
(VEN. ET DIM. À 20H30 / SAMEDI À 19H ET 22H)
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est (Métro Berri)
BILLETS $12.50, 10.50, 8.50 EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON (288-3651) (+756) ET AU THÉÂTRE DE MIDI À 21H TOUS LES JOURS (REN. 288-2943). COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 288-4261 (MIDI À 18H)

Les grands Ballets Canadiens

11-12-13 MARS

IL Y A UN MOMENT*
(Limon/della Joio)
...inspirant, joyeux, évocateur...

DOUBLE QUATUOR
(Macdonald/Schubert, Schafer)
...Etude d'une musique intense...

OTHELLO* (Butler/Dvorak) ...Une tragédie prenante et dynamique...

LES VALSES (Hynd/Ravel) ...La mer, une croisière, et un flirt...

Commanditaires: Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, Les Minoteries Ogilvie Ltée, Consolidated-Bathurst
*Premières montréalaises

Prix: 16 $, 13 $, 11 $, 7.50 $ — Etudiants et troisième âge: 9 $
Commandes téléphoniques: 849-8638 Visa Mastercard — Lun. au ven.
Montréal Trust: PVM, Place Bonaventure, Alexis-Nihon, Fairview

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS — Représentations à 20h30

TROIS ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

L'autobus bleu entre les 2 musées

■ C'est ce soir qu'aura lieu au Musée d'art contemporain de Montréal l'inauguration officielle du «Dinner Party» de Judy Chicago sous la présidence d'honneur de Madame Pauline Marois, ministre d'État à la condition féminine.

Il s'agit d'une gigantesque vision féministe du repas de la Dernière Cène. Sur un grand plancher recouvert de tuiles de porcelaine sont inscrits les noms de 999 personnes historiques féminins, de la préhistoire à l'époque contemporaine. On retrouve entre autres les noms de Marie de l'Incarnation et de Jeanne-Mance, figures bien connues de l'histoire du Québec. Sur ce pavé mémorail repose une grande table triangulaire où 39 couverts sonts disposés à l'intention des femmes ayant joué un rôle prédominant pour la cause féminine.

Par ailleurs, les amateurs d'arts visuels qui se rendront aux vernissages des expositions Fernand Léger qui a lieu au Musée des beaux-arts le même soir et à l'inauguration de «Dinner party» et d'Art et Féminisme au Musée d'art contemporain pourront compter sur un service d'autobus gratuit entre les deux musées.

En effet, l'autobus bleu du Musée d'art contemporain fera la navette entre les deux musées à compter de 20 heures et ce à toutes les demi-heures en empruntant le circuit de l'autobus no 168 de la CTCUM au départ du Musée des beaux-arts. Il s'arrêtera aux stations de métro McGill et Bonaventure.

LES ENFANTS DE KENNEDYS

avec Angèle Coutu, Han Masson, Katerine Mousseau, Guy Nadon, Michel Rivard, Yannick Létourneau, Robert Paquette
Mise en scène Michel Garneau

CE SOIR 20H30
JUSQU'AU 4 AVRIL
À LA SALLE POLONAISE
57 EST, RUE PRINCE ARTHUR
RES. 871-1868 DE 12H À 19H

Dernière supplémentaire, samedi 20 mars. Billets en vente dès le 9 mars. Bons billets disponibles.

Les productions Réjean Lefrançois et TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. présentent
BOEING-BOEING

Comédie de Marc Camoletti
ROSE (la poune) OUELLETTE
REJEAN LEFRANCOIS
Théâtre St-Denis — Berri
Représentations: DU 16 FEV. AU 14 MARS
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Renseignements: 849-4211 Théâtre St-Denis 12h à 21h

Les Cinémas Odéon

En PRIMEUR dans sa VERSION INTEGRALE de Claude Lelouch — Toute Une Vie — POUR TOUS
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 — 7:00 9:30

Elles reviennent... Madame Claude 2
Un rêve réalisable...
CHAMPLAIN 1 — ST-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
JEAN-TALON — 3 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7500
Aussi Capitol, St-Jean 2e film aux Verdun et Capitol
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2093

Un homme pénètre dans un monde insolite ... ce qu'il découvre va changer sa vie pour toujours ...
"CRUISING" LA CHASSE
version française
AL PACINO — 18 ANS
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Berri #1 Tous les jours: 1:30 - 3:30 5:30 - 7:35 - 9:35
Longueuil #1 Lun. a Ven.: 6:00 - 7:55 - 9:55
2e film Mercier, Villeray
MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451

LE MAITRE D'ÉCOLE avec COLUCHE — POUR TOUS
Plus 2e film au Montréal #1
BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Berri #2 1:25 - 3:30 5:35 - 7:40 9:45
MONTREAL - 1 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870

En Français — 18 ANS Adultes
Berri - Longueuil - Laval : Admission generale $6.00 aucun laissez-passer ou carte de l'Age d'Or accepte
Berri #3 12:00 - 3:00 6:00 - 9:00
Longueuil - Laval 6:00 - 9:00
CALIGULA
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451

ON DANSE ON ROULE — POUR TOUS
Plus 2e film à chaque cinéma
BERRI 4 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
aussi Rex St-Jérôme

LES FILMS MUTUELS PRESENTENT
Peut-on vivre deux fois la même passion d'amour?
LA FEMME D'À CÔTÉ — POUR TOUS
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 7:00 - 9:30

UN FILM DE NICOLAS RIBOWSKI
UNE AFFAIRE D'HOMMES — POUR TOUS
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:15 - 3:10 5:10 - 7:10 - 9:10

PHILIPPE DE BROCA
PSY — POUR TOUS
le DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30

LE PRINCE DE NEW YORK — 14 ANS
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
Lun. à Ven.: 5:30 - 8:20

ROGER MOORE JAMES BOND 007 — RIEN QUE POUR VOS YEUX — POUR TOUS
2e film L'HOMME DES CAVERNES
MONTREAL - 2 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870
Tous les jours dès 12:10

AGATHA CHRISTIE'S EVIL UNDER THE SUN — POUR TOUS
Alexis Nihon #1 Lun. à Ven.: 5:10 - 7:25 - 9:40
Côte-des-Neiges #1 Lun. à Ven.: 7:10 - 9:20
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
COTE-DES-NEIGES 1 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527

JOHN SAVAGE MARTHE KELLER CHRISTOPHER PLUMMER
The Amateur — POUR TOUS
COTE-DES-NEIGES 2 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
Neiges: 7:00 - 9:10
PARIS — 896 STE-CATH O. MANSFIELD 875-1882
Paris: 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35

KATHARINE HEPBURN HENRY FONDA JANE FONDA
On Golden Pond — POUR TOUS
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
Decarie: 7:00 - 9:00 Brossard: 7:25 - 9:30
Admission adultes $5.00

JACK NICHOLSON in THE BORDER — 14 ANS
PLAZA ALEXIS NIHON - 3 — ALTITUDE 3 931-3313
Lun. à Ven.: 5:05 - 7:15 - 9:30

Charlemagne Landry en collaboration avec 1280/CJMS RADIO MONTREAL présentent
Ti-Gus et Ti-Mousse

JUSTE POUR RIRE
Un tout nouveau spectacle ou presque
Ce soir et demain 20h30
Samedi 18h30 et 22h
Billets $6., $8., $10. et $12.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE
LA SERIE L'ARGENT

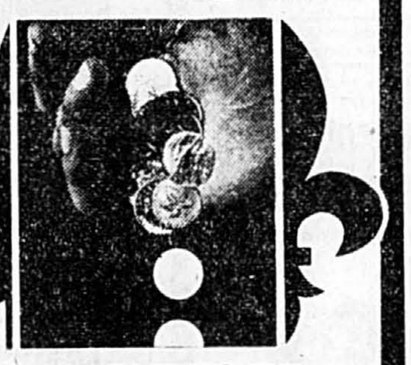

36 MOYENS DE SAUVER DE L'IMPÔT
avec GILLES DELISLE
spécialiste en abris fiscaux
15 mars 20h
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est
Guichets (288-2943) tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00
24 MARS À 20H
SALLE DÉSILETS
7000, Marie-Victorin Mtl-Nord

Sheldon Kagan présente
une soirée au pays de la nostalgie...
avec l'orchestre de
TOMMY DORSEY
dirigé par Buddy Morrow
LE SAMEDI 3 AVRIL
Billets:
$15 chacun pour la danse à 21h
$35 incluant diner et danse à 19h
Disponibles au Montreal Trust: Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis-Nihon, Centre d'achats Fairview
SALLE DE BAL
Le Centre Sheraton Montreal, Boul. Dorchester, angle Drummond
Renseignements: 331-7282

Ciné Plex 9 cinémas 849-4518
2001 UNIVERSITÉ COIN de MAISONNEUVE — McGILL

Le confort et l'indifférence — 12:45 2:55 5:05 7:15 9:25 — POUR TOUS

LA VICTOIRE D'UNE FEMME — MELANIE — POUR TOUS
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

3e SEMAINE! My Brilliant Career — POUR TOUS
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

4 GENIES TICKET TO HEAVEN — POUR TOUS
12:10 - 2:00 - 3:55 5:50 - 7:45 - 9:50

4e SEM. TIME BANDITS — POUR TOUS
12:55 - 2:45 - 4:55 7:05 - 9:15

7e SEM. Fame — 14 ANS — 2 OSCARS
12:10 2:30 4:45 7:10 9:35

C'EST SPÉCIAL PAS DE L'AMOUR — 18 ANS Adultes
12:20 10:20
2:00 - 3:40 - 5:20 - 7:00 8:40

Musica camerata montreal
Samedi le 13 mars 1982 à 17 heures
CHRIST CHURCH CATHÉDRALE
rue Ste-Catherine et University
MARTINI, HANDEL, HAYDN, FAURÉ
Gaston Germain, basse
Berta Rosenohl-Grinhauz, piano
Gérald Wheeler, clavecin
Luis Grinhauz, violon
Robert Verebes, alto
Marcel Saint-Cyr, violoncelle
ENTRÉE: 5,00$ 3,00$ étudiants, âge d'or

LES GRANDS EXPLO EXPLORATEURS
LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

LE DIEU JAPON
avec Yves Mahuzier présent sur scène
du 5 au 11 mars
Ven. et sam.: 19h et 21h30
Dim.: 13h30, 16h et 20h30
Lun., mar. et mer.: 20h
jeu.: 19h
Théâtre ARLEQUIN 1004 est, rue Sainte-Catherine
Guichets: (288-2943) tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00
billets en vente dans tous les comptoirs TICKETRON/TRS

GUY LATRAVERSE et UNIVERSOL présentent
À L'AFFICHE DU 2 MARS AU 11 AVRIL
SI J'ÉTAIS PAS REVENU ON M'IMPOSERAIT PAS!

SOL
DANS UN TOUT NOUVEAU SPECTACLE
La Comédie Nationale 1450 est, Ste-Catherine
RÉSERVATIONS: 523-1131
HEURES: Mardi au vendredi: 20h00 Samedi: 17h00-21h00 Dimanche: 19h00
Billets en vente à tous les comptoirs TICKETRON: 288-3651
Frais de service de 50¢ par billet
VISA FRAIS DE SERVICE
PRIX: 10$-12,50$

CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)

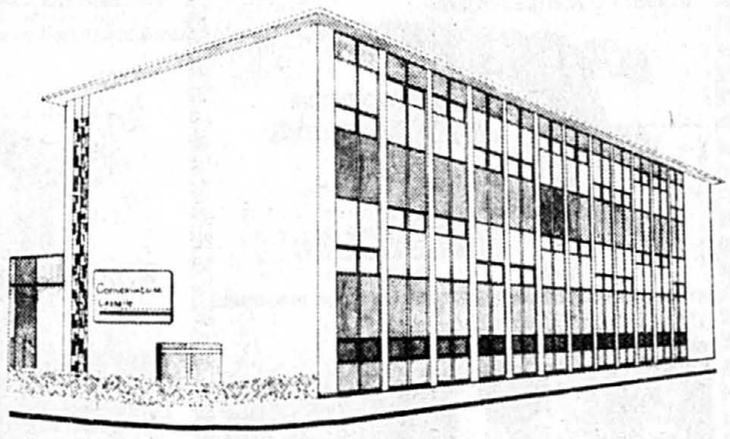

PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR OU SOIR
SPÉCIALISATION:
• communication
• théâtre
• télévision
Pour renseignements ou admission
288-4140
3505, rue DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
Permis no 749569

Enfin de retour!
broue
Une comédie à voir et à revoir!
En collaboration avec CJMS/1280 RADIO MONTRÉAL

DE CLAUDE MEUNIER, JEAN-PIERRE PLANTE, FRANCINE RUEL, LOUIS SAIA, MICHEL CÔTÉ, MARCEL GAUTHIER, MARC MESSIER
DÉCORS: DENIS ROUSSEAU
ÉCLAIRAGE: PIERRE LABONTÉ
COSTUMES: FRANÇOIS LAPLANTE
SUPPLÉMENTAIRES du 20 au 25 Avril
30 mars au 18 avril 20h.
Théâtre St-Denis — Berri 1594 rue St Denis — Renseignements: 849-4211
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON Théâtre St-Denis 12h à 21h
Tarif de groupes sur demande

Encyclopedia Britannica sera publiée en Chine

PÉKIN (AFP) — Une version chinoise de l'Encyclopedia Britannica sera publiée e Chine à partir de 1984, a annoncé hier le quotidien de langue anglaise «China Daily».

Le journal a précisé que cet ouvrage était actuellement mis au point par une société mixte regroupant l'Encyclopedia Britannica et l'Encyclopédie de la maison chinoise d'édition (Encyclopedia of china publishing house), au terme d'un accord signé en 1980.

La version chinoise comportera 8 volumes au total proposant 90,000 sujets et 7,000 illustrations en noir et blanc.

«China Daily» a ajouté que le vice-président du conseil de rédaction de l'Encyclopedia Britannica, M. Frank Gibney, avait récemment effectué une visite en Chine afin de discuter avec des responsables chinois de la mise à jour de certaines informations, notamment de celles concernant la Chine.

«Un suspense saisissant» — Judith Crist
«Une aventure incroyable» — Bruce Williamson, Playboy Magazine
«Vous espérerez leur réussite, autant qu'eux» — Rex Reed
POUR TOUS

La frontière d'Allemagne de l'Est:
836 milles de murs barbelés, de mitrailleuses automatiques, de gardes armés et de champs minés.
Le 15 septembre 1979, deux familles tentent de passer.
NIGHT CROSSING
a true story.
NIGHT CROSSING
DÈS DEMAIN!
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395 VENDÔME
CLAREMONT: Sam., dim.: 1:15, 3:10, 5:05, 7:05, 9:10. Sem.: 7:05, 9:10. FAIRVIEW: Sam., dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sem.: 7:00, 9:00.

18ANS Adultes
Salle 1: un nouveau programme
Salle 2: programme d'ouverture
FESTIVAL EROTIC NONSTOP
Signalez 722-SEXE 722-1510 722-1451
Prix d'entrée 5,00$ pour chacun des programmes.
Programme continuel 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00 et 9:15
6430 PAPINEAU angle BEAUBIEN à MONTRÉAL CINÉMA X

10 grands prix, dont le prix HUGO pour la science-fiction
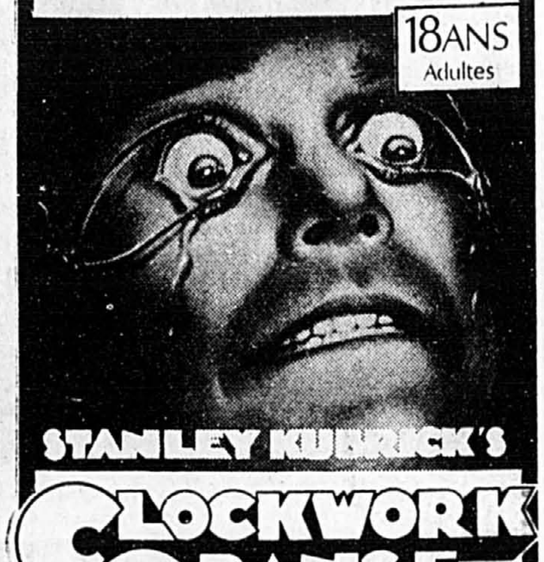
18ANS Adultes
STANLEY KUBRICK'S
CLOCKWORK ORANGE
"A CLOCKWORK ORANGE" Starring Malcolm McDowell · Patrick Magee · Adrienne Corri and Miriam Karlin Screenplay by Stanley Kubrick · Based on the novel by Anthony Burgess Produced and Directed by Stanley Kubrick · Executive Producers Max L. Raab and Si Litvinoff
A RE-RELEASE FROM WARNER BROS
A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL DEMAIN!
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
LA CITÉ: Sam., dim.: 1:30, 4:00, 6:30, 9:10. Sem.: 6:30, 9:10.
PALACE 3: 12:30, 3:00, 5:30, 8:00. Sam. dernier spectacle 10:30.
PALACE 4: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:30.
DORVAL: Sam., dim.: 1:45, 4:15, 6:45, 9:20. Sem.: 6:45, 9:20.

··SPECIAL POUR COUPLES SEULEMENT··
DU MARDI AU JEUDI ACHETEZ 2 BILLETS POUR LE PRIX D'1 AUX CINEMAS SUIVANTS
15e SEMAINE

Changes Erotiques
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
PAPINEAU 2

EN PREMIEUR sur demande! Plaisirs Sensuels
CLINIQUE POUR SOINS TRÈS SPÉCIAUX
BLONDIE L'ENSORCELEUSE
Rialto 1 EROS

EN PREMIEUR Scrabble
Pour ceux qui savent poursuivre le Plaisir
ADOLESCENTES PASSIONNÉES
d'amour
PAPINEAU 1 omega 2 20 ans

3 FILMS ÉROTIQUES 18 ANS

TAXI GIRLS
Commençant à 11 h a.m.
NOUVELLE ADRESSE
pussycat
5380 St. LAURENT 845-5215

PREMIÈRE CANADIENNE!
«INSURPASSABLE!» —SCREW MAG
UN PLAISIR INUSITÉ QU'IL FAUT EXPÉRIMENTER POUR L'APPRÉCIER
18ANS adultes
VANESSA DEL RIO —La Séductrice
The Pink Ladies
CINÉMA L'AMOUR 849-6227 4015 ST LAURENT
COMMENCANT À MIDI GUY 931-2912 GUY & MAISONNEUVE
CINE 539 539 Ste-CATHERINE W/845-2000
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W/486-2811
AUSSI 2e FILM EROTIQUE dans chaque cinéma

18ANS adultes
ÉROTIQUEMENT FÉERIQUE...
Serena
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932

EN FRANÇAIS EN NOMINATION POUR 5 OSCARS! 14 ANS
LOUIS MALLE
ATLANTIC CITY
BURT LANCASTER ● SUSAN SARANDON ● MICHEL PICCOLI
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 12:55, 3:00, 5:10, 7:15, 9:25. LAVAL: SEM. 7:15, 9:15, VERSAILLES: SEM. 7:15, 9:15
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

PIERRE RICHARD GERARD DEPARDIEU
Deux SOMBRES HEROS vous dilatent la rate!
POUR TOUS
LA CHÈVRE
PARISIEN: 1.15, 3.05, 4.55, 7.15, 9.05 LAVAL: SEM. 6.00, 7.55, 9.45
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

3-D! REVIENT! MEILLEUR! IMMENSE!

COMIN' AT YA!
14 ANS
PALACE: 1:20, 3:00, 4:40, 6:20, 8:00, 9:40.
ADULTES $5.00 ADOLESCENTS: $4.50 (14-17 ans) avec carte d'identité avec photo
ÂGE D'OR DES CINÉMAS UNIS $2.00 pour ce film seulement
PALACE 2 698 STE CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LAISSEZ-PASSEZ NON ACCEPTÉS

«LA GUERRE DU FEU a déjà battu des records de recettes.» AGENCE FRANCE PRESSE
«La première histoire d'amour du monde.» L.-G. Lemieux, LE SOLEIL 14 ANS

QUEST FOR FIRE
(LA GUERRE DU FEU)
IMPERIAL: 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, 7.30, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.25
ADULTES.....$5.00
ADOLESCENTS.....$4.00 (14-17 ans avec photo et carte d'identité)
AGE D'OR DES CINEMAS UNIS.....$2.00 (Pour ce film seulement)
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA

«Le meilleur film produit par Bertolucci depuis «Le Dernier Tango à Paris».» —N.Y. Times POUR TOUS

A FILM BY BERNARDO BERTOLUCCI
UGO TOGNAZZI • ANOUK AIMEE
TRAGEDY OF A RIDICULOUS MAN
En Italien avec sous-titres anglais
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-2644
P.V. MARIE: 12:05, 2:15, 4:35, 7:00, 9:20.

EN NOMINATION POUR 8 OSCARS incluant MEILLEUR ACTEUR et ACTRICE DE SOUTIEN

POUR TOUS
RAGTIME
LE CINEMA Westmount Square 931-2477
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN. S. 52 697-8095
LE CINEMA: Sem.: 6:10, 9:00. FAIRVIEW: Sem.: 6:10, 9:00.

CINÉMAS UNIS
Didier FARRÉ presente TOUS
En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir.
LES UNS ET LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Laissez-passer non valables
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866-3856
1.00, 4.45, 8.30.

Après le succès international de "COUSIN, COUSINE" POUR TOUS
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME
un film de Jean-Charles TACCHELLA
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SEM.: 7.15 et 9.10

LE FILM QU'AURAIT SOUHAITÉ MOLIÈRE POUR TOUS

René Malo présente
LES FOURBERIES DE SCAPIN
un film de ROGER COGGIO
ROGER COGGIO • MICHEL GALABRU JEAN-PIERRE DARRAS
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SEM. 7.10, 9.30

EN NOMINATION POUR 8 OSCARS incluant le MEILLEUR FILM!

LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE
14 ANS
70MM DC DOLBY STEREO
VERSION FRANÇAISE DE RAIDERS OF THE LOST ARK
PALACE: 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.
PALACE 1 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

Dans l'amour il y a tellement plus que... 14 ANS

LOVE
P.V. MARIE: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS incluant le MEILLEUR ACTEUR (Dudley Moore) 14 ANS

arthur
Dudley Moore
Liza Minnelli
LA CITÉ: SEM. 7:15, 9:15. LOEWS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 3 3575 AV. DU PARC 844-2829

POUR TOUS

KENT: SEM. 7:15, 9:25, LOEWS: 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:40.
Whose life is it anyway?
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

EN NOMINATION POUR 7 OSCARS incluant MEILLEUR FILM POUR TOUS
CHARIOTS OF FIRE

KENT: Sem. 7.00, 9.15. LOEWS: 12.00, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15.
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

«Techniquement, intrigue, bouleverse. Peut-être parce qu'il sait filmer l'angoisse!» Nouvel Observateur
CATHERINE DENEUVE · PATRICK DEWAERE POUR TOUS

HOTEL DES AMÉRIQUES
UN FILM D'ANDRÉ TECHINE
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 12:30, 2:15, 4:05, 6:00, 7:45, 9:35.

Les meilleures ennemies du monde 18ANS Adultes
RICHES et CÉLÈBRES
JACQUELINE BISSET CANDICE BERGEN
2e FILM Aux cinémas LAVAL; VERSAILLES et GREENFIELD
PARISIEN: 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45. LAVAL: Sem.: 6:45. GREENFIELD: Sem.: 7:00. VERSAILLES: Sem.: 7:00.
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIEED PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-5129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

14 ANS
NINJA FORCE
des batailles sauvages, brutales et spectaculaires!
Plus: 2e. GRAND FILM en
CHÂTEAU: 1:30, 4:45, 8:00. GREENFIELD: Sem.: 6:30, 8:05. LAVAL: Sem.: 6:00, 7:30. VERSAILLES: Sem.: 6:10, 7:40.
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

2 HÉROS QUÉBÉCOIS + 3 SUPER-FILLES

DEUX SUPER-DINGUES
14 ANS
2e GRAND FILM avec «LA CORVETTE ROUGE»
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL: Sem.: 6:20, 8:00.

LE MASSACRE DES MORTS-VIVANTS 14 ANS

2e FILM «Les CROCS du DIABLE»
CHÂTEAU: 12:45, 4:15, 7:45. GREENFIELD: Sem.: 6:00, 7:45.
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Diane Keaton et Albert Finney donnent une interprétation qui au théâtre deviendrait légendaire! Pauline Kael, THE NEW YORKER MAGAZINE POUR TOUS

SHOOT THE MOON
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
AVENUE: SEM. 6.50, 9.10

a DUSAN MAKAVEJEV film SUSAN ANSPACH 14 ANS

Montenegro
«FOLLEMENT GAI!» —Carrie Rickey, Village Voice
PALACE 5: 1.20, 3.10, 5.00, 7.00, 8.50. PALACE 6: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45. FAIRVIEW: SEM. 6.05, 7.50, 9.35.
PALACE 2 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095

Le tout nouveau film de
COSTA-GAVRAS
POUR TOUS
Le film qui a secoué l'Amérique entière!

missing.
UNIVERSAL PICTURES and POLYGRAM PICTURES Present
JACK LEMMON · SISSY SPACEK
an EDWARD LEWIS Production A COSTA-GAVRAS Film
"MISSING" starring MELANIE MAYRON · JOHN SHEA
Screenplay by COSTA-GAVRAS & DONALD STEWART
Based on the book by THOMAS HAUSER Music by VANGELIS
Executive Producers PETER GUBER and JON PETERS
Produced by EDWARD and MILDRED LEWIS
Directed by COSTA-GAVRAS
Read the AVON Book A UNIVERSAL PICTURE
Dès demain ! PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595 5:10 - 7:30 - 9:50

Demain à 7h35
voyez une représentation spéciale «Chez PORKY»
en complément de notre programme régulier (LA CHASSE)
18ANS Adultes

Porky a l'oeil sur vous!
Ne manquez pas l'occasion d'assister à l'avant-première d'un film dont on a pas fini d'entendre parler.
Chez PORKY
Là où le rire est de mise!
(V.F. PORKY'S)
© 1982 TWENTIETH CENTURY-FOX
BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Accusations contre Southam et Thomson: dénouement le 3 mai

TORONTO (PC) — Ce n'est pas avant le 3 mai que les Canadiens sauront si les deux plus importantes chaînes de journaux au pays seront citées à leur procès pour répondre à des accusations de conspiration, de fusion et de monopole.

Le juge J. L. Addison, de la Cour provinciale de l'Ontario, a fait savoir, hier, qu'il lui faudra au moins deux jours uniquement pour donner lecture du jugement concernant Southam Inc. et Thomson Newspapers Ltd.

La présentation de la preuve dans cette affaire s'est terminée le 15 décembre, avec la fin de l'enquête préliminaire des deux sociétés accusées par le gouvernement fédéral, en mai dernier, de conspiration dans le but de réduire la concurrence et de fusion illégale et d'avoir exercé un véritable monopole de la production et de la vente des principaux quotidiens anglophones du pays. Une interdiction de publication des témoignages a été imposée dès le début de l'enquête préliminaire, le 28 septembre.

Les accusations, portées en vertu de la Loi des enquêtes contre les coalitions, comportent trois chefs de conspiration et quatre chefs de fusion et de monopole contre les deux chaînes et neuf filiales.

Le pourquoi de l'enquête

Ces accusations faisaient suite à une enquête menée par le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations à la suite de la fermeture simultanée, le 27 août 1980, du quotidien The Ottawa Journal, appartenant à Thomson, et du Winnipeg Tribune, propriété de Southam, et la fermeture, en 1979, du quotidien The Montreal Star, alors propriété de FP Publications Ltd., une chaîne de journaux subséquemment acquise par la chaîne Thomson.

À la suite de la disparition du Ottawa Journal et du Winnipeg Tribune, Thomson, qui détenait 50 pour cent des actions de Pacific Press Ltd., de Vancouver, a accepté de s'en départir en totalité au profit de Southam. Or, Pacific Press publiait et le Vancouver Province et le Vancouver Sun.

La mort du Ottawa Journal et du Winnipeg Tribune laissait les villes d'Ottawa et de Winnipeg avec un seul quotidien anglophone, The Citizen appartenant à Southam, à Ottawa, et The Free Press à Winnipeg, propriété de Thomson.

En plus des accusations portées contre les deux chaînes de journaux, William Carradine, vice-président senior de Southam, a été accusé d'avoir tenté de mettre des bâtons dans les roues d'une enquête en détruisant des documents.

Trois directeurs d'entreprise, Gordon Fisher, président de Southam, John Tory, directeur de Thomson, et George Currie, ex-président de FP Publications, étaient conjointement mentionnés comme co-conspirateurs.

La disparition du Ottawa Journal et du Winnipeg Tribune a entraîné la création d'une enquête royale chargée d'examiner l'industrie des journaux et notamment la concentration des journaux entre les mains d'un petit groupe d'hommes d'affaires.

La commission, dirigée par M. Tom Kent, a publié son rapport en août dernier et elle ne ménageait pas les chaînes de journaux.

Quand les accusations ont été portées contre les sociétés Thomson et Southam, M. Kent a dit qu'il ne s'était pas préoccupé du passé des deux sociétés en question. La commission était plus préoccupée par des amendements possibles aux présentes lois et politiques en prévision de l'avenir, avait confié le président de la commission royale.

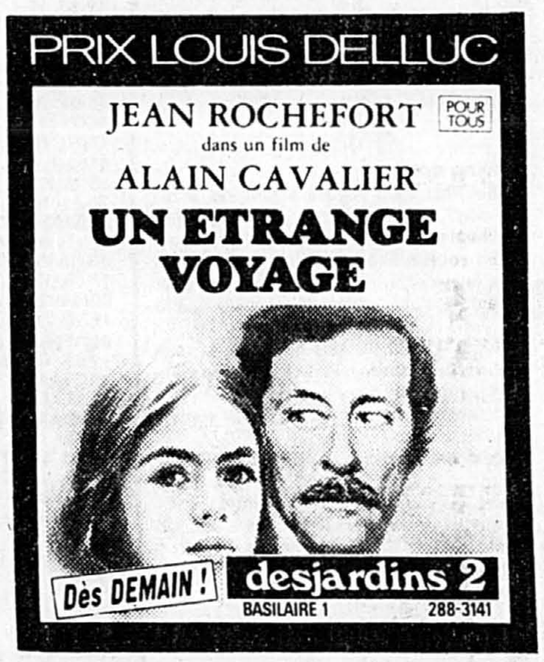

Dites-le en musique

Centre de Musique Sherman

DISQUES et CASSETTES

DISTRIBUTION polygram

Deutsche Grammophon

VENTE CLASSIQUE

8.99 par disque, enregistrement digital 9.99 par disque

HOLST The Planets. Berliner phil. karajan 9.99 ch.

BERLIOZ Symp. Fantastique. Mehta. N.Y. Phil. 9.99 ch.

BEETHOVEN Tripelkonzert. Zeltser/ Mutter/Yo Yo Ma 8.99 ch.

STRAVINSKY Le Sacre du Printemps. Berlin Phil. Karajan 8.99 ch.

ALSO SPRACH ZARATHUSTRA. Richard Strauss. Berlin Phil. Karajan. 8.99 ch.

RAVEL. Daphnis et Chloé. Choeur et orchestre de Montréal. Dutoit 9.99 ch.

AUSSI DISPONIBLE

- ☐ BEETHOVEN. Symp. no. 5. Wiener Phil. Bernstein
- ☐ HANDEL. Water Music. St-Martin in the Fields. Marriner
- ☐ DEBUSSY. Preludes. Vol. 1. Benedetti Michelangeli
- ☐ PAVAROTTI. Verdi, Donizetti Arias. Vienna Opera Orch.
- ☐ KARAJAN. BERMAN. Tschaikowsky. Piano Cto. no. 1. Berliner Phil.
- ☐ DVORAK. Cellokoncert in B Minor. Schiff. Colin Davis.
- ☐ VIVALDI. Cello Ctos. Rostropovich. Paul Sacher
- ☐ SCHUMANN. Piano Cto. Martha Argerich. Rostropovich
- ☐ ADAGIO. Pachelbel. Albinoni. Berliner Phil. Karajan
- ☐ MOZART. Piano Ctos. no. 17, 21. (Elvira Madigan).
- ☐ DVORAK. From the New World. Symp. no. 9. Op. 95. Karajan

DIGITAL

- ☐ BEETHOVEN. Pathetique. Moonlight Sonata. Gilels
- ☐ RODRIGO. Concierto de Aranjuez. Bonell. Dutoit
- ☐ J.S. BACH. Ctos pour 3 et 4 clavecins. The English Concert
- ☐ NEW YEAR'S IN VIENNA. Wiener Phil. Maazel
- ☐ BEETHOVEN Violin Cto in D Major Op. 61. Kyung-Wha Chung
- ☐ MAHLER. Symphonie des mille. Boston Symp. Orch. Ozawa

et plusieurs autres!!!

CASSETTE si disponible, au MEME PRIX!

VISA master charge

CENTRE DE MUSIQUE Sherman

Les Promenades St-Bruno	653-8903	Plaza Côte-des-Neiges	735-6851
Centre d'achats Décarie Square	738-0330	Plaza Alexis-Nihon	933-9910
Centre Laval	681-0444	Les Galeries d'Anjou	353-6496

Revivre les années 1940

New York, New York
Aux Grands Films, à 20h00
À travers l'idylle d'un couple, c'est toute une période de la musique et du cinéma des années 1940 que le film nous fait revivre dans les moindres détails.

Un drame sentimental où la musique occupe une place importante et qui met en vedette Liza Minelli, Robert de Niro, Lionel Stander et Barry Primus. Réalisation de Martin Scorsese.

RADIO-CANADA D'ABORD

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Y de M

Jean Saulnier pianiste, donne un récital-midi à la Faculté de musique de l'U de M, à 12:00, à la salle 1020, du Pavillon Maguerite-d'Youville.

Au Département de sciences biologiques de l'U de M, un séminaire sur les «adaptations métaboliques du saumon coho en smoltification lorsque soumis à différents régimes natoires» par Michel Besner. À 12:30, à la salle E-240 du Pavillon Marie-Victorin.

Le Département de géologie de l'U de M présente une conférence de W. Trzcienski sur «l'évolution géologique des calidonides de Scandinavie: une comparaison avec les Appalaches». À 12:30, à la salle A-416 de l'Ecole polytechnique.

Séminaire organisé par le laboratoire de psychologie du développement et de psychologie comparée de l'U de M sur «apprentissage animal et approche piagétienne» par François Doré. À 15:00, à la salle D-427 du Pavillon Marie-Victorin.

Le Département de communication de l'U de M donnera la parole à Claude-Jean Devirieux (Radio-Canada) qui répondra à la question «Qu'est-ce que la télégénie?». À 16:00, à la salle E-240 du Pavillon Marie-Victorin.

La Faculté de musique de l'U de M présente musique-conférence de John Shepherd sur «un modèle théorique pour l'analyse socio-musicologique de la musique populaire». À 17:00, à la salle 2041 du Pavillon Marguerite-d'Youville.

Le Ciné-campus de l'U de M a mis à l'affiche le film français «Inspecteur La Bavure» de Claude Zidi. À 19:30 et 21:45, au 6e étage du Centre communautaire.

Dans le cadre de la Semaine de la nutrition, Mireille Ledoux parlera de «la chasse aux mythes alimentaires». À 20:00, la salle F-2245 du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Le Centre de documentation des études québécoises organise une rencontre avec Denis Vanier et Josée Yvon, poètes. À 20:00, à la salle 8151 du Pavillon Lionel-Groulx.

La santé mentale des femmes

Vendredi et samedi les 12 et 13 mars à 20h, la troupe de théâtre à Mitaine à Mitemps présente sa dernière création collective intitulée «Marie-Haute a la marée basse», ayant pour thème la santé mentale des femmes.

Ignorée dans ses droits et son identité, Rose se sent coupable d'être femme. Elle souffre en elle et pourtant on ne sait voir que les signes extérieurs (anorexie, frigidité, alcoolisme...) qui ne sont en fait que les symptômes d'un mal plus grand: le mal à l'âme. «Marie-Haute a la marée basse» c'est un cri d'alarme pour une société appelée à changer.

Vendredi et samedi, les 12 et 13 mars, à 20h, Auditorium Rosemont, 6400, 16e avenue. Entrée: $3.50: $2.50 pour étudiants et Âge d'or.

Devenez bénévoles à Inform'elle

Vous connaissez Inform'elle? C'est le seul organisme bénévole de la Rive sud à offrir des consultations gratuites sur le budget familial, les séparations-divorces, les successions-testaments, les contrats de mariage et autres.

Nous offrons une session de formation les 18-25 mars, 1-8 et 15 avril de 9h à 16h dans le but exclusif de former de nouvelles bénévoles. Si ces sujets vous intéressent, si vous disposez de trois heures libres par semaine, beaucoup de personnes ont besoin de vous. Inscrivez-vous le plus tôt possible. Les seuls pré-requis sont vouloir apprendre et aimer le public.

Pour plus d'informations, venez nous rencontrer au 1680, boul. Provencher, suite 209, à Brossard, ou téléphonez-nous au 465-4142 ou au 678-9237 (Chantal).

Le Club de minéralogie de Montréal invite tous ses membres à la réunion mensuelle qui sera tenue, à 19h30, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique de Montréal. Sujet: «Table ronde sur les feldspaths» animée par M. R. Sylvestre et M. A. Beaudoin.

Le Club de minéralogie de Montréal est une association sans but lucratif, ouvert à tous. Ses buts sont la promotion de la minéralogie et de toutes les sciences connexes: géologie, paléontologie, pétrologie, gemmologie, art lapidaire, etc.

Exposition à la Bibliothèque de Saint-Léonard

À partir du mardi 9 mars, le peintre Ugo Lepore présente ses oeuvres abstraites à la Bibliothèque de Saint-Léonard. M. Lepore a participé au mois de décembre dernier à une exposition de groupe à la Galerie Port-Maurice avec d'autres citoyens de Saint-Léonard.

L'exposition a lieu jusqu'au 29 mars. La bibliothèque est située au 8420 boul. Lacordaire, angle Robert.

Campagne de recrutement de bénévoles

Toutes les personnes intéressées à collaborer à l'organisation de la finale des Jeux du Québec hiver 1983 à Saint-Léonard sont invitées à communiquer avec le comité organisateur de la finale des Jeux du Québec au numéro de téléphone suivant: 321-7630, local 231.

«Comité-Chômage Sud-ouest»

Le Comité-Chômage du Sud-ouest se tient tous les jeudis matin au 2383 de la rue Grand Trunk près du métro Charlevoix à Pointe St-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes y sont invités. Communiquez avec le 933-8432.

L'alimentation du bébé de 6 à 12 mois

Mercredi le 17 mars, de 13h à 16h, il y aura une rencontre sur l'alimentation du bébé de 6 à 12 mois, au CLSC Longueuil ouest, 201 ouest, Curé-Poirier.

On y parlera des besoins quotidiens du bébé, de l'horaire des repas, de la texture des aliments, du guide alimentaire canadien, etc. Cette rencontre s'adresse aux femmes qui donnent déjà de l'alimentation solide à leur bébé.

La rencontre est animée par une diététiste et une infirmière. C'est gratuit. Garderie sur place. On s'inscrit en composant 651-9830 poste 61. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi les cours prénatals du CLSC pour assister à cette rencontre.

Qu'est-ce qu'une calorie?

Dans le cadre du mois de la nutrition, le CLSC Longueuil ouest organise une rencontre d'information sur les calories, ce mot galvaudé, dont on entend parler un peu partout mais dont on ne connaît pas toujours le sens.

Animée par une diététiste, la rencontre aura lieu mardi le 16 mars, de 1h30 à 3h30, au 201 ouest, Curé-Poirier, Longueuil.

Il y aura une halte-garderie sur place et c'est gratuit. On s'inscrit à 651-9830, poste 61.

L'exercice physique, c'est important!

Qu'est-ce qu'on peut faire pour être plus actif quand on est retraité? Telle est la question que l'on se posera lors d'une rencontre organisée par l'Association pour la défense des droits des retraités (AQDR) section Longueuil, mercredi le 17 mars, à 1h.

Une infirmière, Mme Louise Borges y enseignera des petits trucs pour se garder en forme et des techniques de relaxation.

La rencontre a lieu au CLSC Longueuil ouest, 201 ouest, Curé-Poirier. Renseignements: Jean-Paul Vallières, 677-2093. Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'AQDR pour y assister.

L'Institut international de la communication vous invite à maîtriser, en 9 heures, les principaux concepts du langage BASIC en concevant un programme d'ordinateur qui soit applicable à vos activités professionnelles. Débutant le 13 mars. Pour information, 842-8787.

Mal au dos?

Souffrez-vous régulièrement de maux de dos? Les spécialistes du YMCA International peuvent sûrement vous soulager.

En collaboration avec des médecins et des universités, le YMCA a conçu un programme d'une efficacité révolutionnaire en soins du dos.

À partir de la semaine du 15 mars, vous pourriez en devenir l'un des heureux bénéficiaires. Notre programme est offert à différentes heures, alors pourquoi souffrir plus longtemps?

Inscrivez-vous sans tarder au YMCA International, 5550 avenue du Parc, coin Saint-Viateur où plusieurs autres programmes visant à améliorer votre état de santé général vous sont offerts.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 271-2548.

Invitation à vivre une expérience enrichissante

Être avec des petits bouts de choux de moins de 5 ans, voilà une expérience enrichissante pour vous et pour les enfants!

Et oui, nous vous offrons l'opportunité de servir la communauté et aussi de vivre ½ journée en présence de jeunes enfants.

Le C.L.S.C. Longueuil-est a de magnifiques locaux de garderie (pouponnière 0-2 ans — pré-maternelle 2-5 ans) dans lesquels il vous invite à devenir bénévoles. Nous avons besoin de 15 à 20 gardiennes par semaine afin de permettre aux parents d'enfants 0-5 ans de participer à nos activités en Petite Enfance.

Si vous avez des enfants, ils sont invités à se joindre au groupe pour vivre une expérience de socialisation, de jeu avec des amis.

Vous pouvez offrir vos services, seul(e) ou avec vos enfants, en téléphonant au 463-2850.

Si vous avez besoin de transport, nous trouverons une façon de l'organiser.

Planification des naissances

Les couples moniteurs de **Seréna Montréal,** invitent toutes les personnes intéressées, particulièrement les couples, à une soirée d'information sur une méthode naturelle de planification des naissances, la méthode sympto-thermique.

La connaissance lu corps et de la fertilité par l'observation de la température basale, de la glaire, du col de l'utérus, etc., permet de rechercher une grossesse ou de limiter les naissances de façon consciente et naturelle.

La prochaine soirée d'information aura lieu ce soir au cégep Rosemont (6400 — 16e avenue, angle Beaubien), à 20 heures. À bientôt! Entrée libre.

Renseignements: 352-1179 ou 387-2415.

Programmes de Culture Canadienne, vous invitent au «Diaporama» de Jordi Bonet, offert par Mme Huguette Bouchard-Bonet et la collaboration de Radio-Canada, à 19.30 hres. Dow Planétarium-1000 St-Jacques ouest.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «L'amour infini»: 21:15. «Bons baisers d'Athènes»: 19:10.
ASTRE (2): «les 13 marches de l'angoisse»: 19:15. «rendez-moi ma peau: 20:50.
ASTRE (3): «Psy»: 19:20. «Garde à vue»: 21:00.
ASTRE (4): «Faut s'faire la malle»: 19:20. «Métal hurlant»: 21:20.
AVENUE: «Shoot the moon»: 18:50, 21:10.
BEAVER: «Hot & Saucy pizza girls»: 12:20, 16:05, 19:50. «The devil made me do it»: 11:00, 14:40, 18:20. «Whistle Blowers»: 13:20, 17:05, 20:50.
BERRI (1): «La chasse»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:35, 21:35.
BERRI (2): «Le maître d'école»: 13:25, 15:30, 17:35, 19:49, 21:45.
BERRI (3): «Caligula»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.
BERRI (4): «On danse, on roule»: 14:35, 18:05, 21:40. «La perle noire»: 13:00, 16:30, 20:05.
BERRI (5): «Une affaire d'hommes»: 13:15, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
BIJOU: «Exercices érotiques»: 12:35, 15:11,17:47, 20:28. «L'irrésistible hôtesse»: 13:51, 16:27, 19:03, 21:49.
BOBINO (226, boul. des Laurentides, Laval) — «Le confort et l'indifférence»: 20:30.
BONAVENTURE (1): «Mme Claude II»: 17:30, 19:30, 21:30.
BONAVENTURE (2): «The Seduction»: 17:15, 19:15, 21:25.
BROSSARD (1): «On danse, on roule»: 19:55. «La perle noire»: 18:20, 21:40.
BROSSARD (2): «On Golden Pond»: 19:25,21:30.
BROSSARD (3): «Mme Claude II»: 19:00, 21:00.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Les petites garces»: 11:30, 15:20, 19:15. «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande»: 12:40, 16:35, 20:30. «Filles brûlantes»: 14:00, 17:55, 21:50.
CHAMPLAIN (1): «Mme Claude II»: 17:30, 19:30, 21:30.
CHAMPLAIN (2): «Le prince de New York»: 17:30, 20:20.
CHÂTEAU (1): «Ninja force»: 15:15, 18:30, 21:45. «L'argent de la banque»: 13:30, 16:45, 20:00.
CHÂTEAU (2): «Massacre des morts vivants»: 14:40, 18:10, 21:35. «Les crocs dudiable»: 12:45, 16:15, 19:45.
CHÂTEAUGUAY: «Rien que pour vos yeux»: 21:15. «L'homme des cavernes»: 19:30.
CINE 539:«Laura's Desires»: 11:00, 13:20, 15:40, 18:10, 20:35.
CINEMA V «Oblomov»: 19:00, 21:30. «Choc»: 19:30, 21:45. «Eraserhead»: minuit.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Le maître d'école»: 14:40, 18:25, 22:15. «Drôle de flic»: 12:45, 16:30, 20:15.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Rien que pour vos yeux»: 14:25, 17:45, 21:40. «L'homme des cavernes»: 12:10, 16:05, 20:00.
CINÉMA DE PARIS: «The Amateur»: 13:00, 15:05, 17:15, 21:35.
CINÉMA LA CITÉ (1): «McVicar»: 19:10, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (2): «French Lieutenant Women»: 19:10, 21:20.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Arthur»: 19:15, 21:15.
CINÉMA LUMIÈRE: Relâche.
CINÉMA RIVE-NORD (1): «Le maître d'école. Un dfrôle de flic»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Check up à la suédoise». «Matinée d'un couple voyeur». «La ronde du plaisir»: 19:30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «Le rayon de la mort». «La fièvre des échecs»: 18:00.«La mère»: 20:00.
CINÉMA X: «Relax and enjoy it». «Gynecological check-up». «Making Love in A secret Place». «Emillie & Joyce». «The Nurse wants to help». «Talking to a radio». «Linda & Marsha». «The Photographer & His new model». «Office Lovemaking». «Hillary & Joy». «Evelyn West the Hubba-Hubba girl». «Shy Cowboy»: 10:00, 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15. Salle 2: «Sandi». «Traveling Salesman». «The June Wilkinson Interview». «The Starlet». «Miss Turner must comply». «What's up Jayne?». «Sensual Encounter». «Aroused». «Ohlll... that feels good». «Shared Intimacy». «Debbie». «Penelope». «Donna»: 11:30, 13:45, 16:00, 18:15, 20:30.
CINEPLEX (1): «C'est surtout pas de l'amour»: 12:20, 14:40, 15:40, 17:20, 19:00, 20:40, 22:20.
CINEPLEX (2): «Time Bandits»: 12:35, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.
CINEPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINEPLEX (4): «Ticket to Heaven»: 12:10, 14:00, 15:55, 17:50, 19:45, 21:50.
CINEPLEX (5): «Mélanie»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
CINEPLEX (6): «My Brillant Career»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINEPLEX (7): «Mag Dog»: 12:45, 14:30, 16:20, 18:10, 20:05, 21:55.
CINEPLEX (8): «Fame»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:35.
CINEPLEX (9): «Le confort et l'indifférence»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.
COMMODORE: «Gamines émancipées». «La petite étrangère». «Journal d'une hôtesse de l'air».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Salo»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «L'amour nu»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (3):«Exercices érotiques»: 12:10, 14:35, 17:00, 19:25, 21:50. «L'irrésistible hôtesse»: 13:20, 15:45, 18:10, 20:35.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Nous étions un seul homme»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Evil under the Sun»: 19:10, 21:20.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «The Amateur»: 19:00, 21:10.
CRÉMAZIE: «Toute une vie»: 20:00.
DAUPHIN (1): «La femme d'à côté»: 19:00, 21:30.
DAUPHIN (2): «sy»: 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «On Golden Pond»:19:00, 21:00.
DECARIE SQUARE (2): «Mme Claude II»: 19:30, 21:30.
DORVAL (1): «Reds»: 20:00.
DORVAL (2): «Raiders of the Lost Ark»: 19:10, 21:20.
DORVAL (3): «French Lieutenant Women»: 19:05, 21:20.
ELYSEE (1): «Fourberies de Scapin»: 19:10, 21:30.
ELYSEE (2): «Il y a longtemps que je t'aime»: 19:15, 21:10.
EROS: «Blondie l'ensorcelleuse»: 10:00, 12:05, 14:15, 16:25, 18:35, 20:45. «Clinique pour soins spéciaux»: 11:00, 13:10, 15:20, 17:30, 19:40, 21:50.
EVE: «Summer in Heat»: 10:45, 12:55, 15:05, 17:10, 19:20, 21:30. «Black silk stockings»: 10:00, 12:05, 14:15, 16:25, 17:35, 20:45.
FAIRVIEW (1): «Ragtime»: 18:10, 21:00.
FAIRVIEW (2): «Montenegro»: 18:05, 19:50, 21:35.
GREENFIELD (1): «Ninja force». «L'argent de la banque»: 18:30, 20:05.
GREENFIELD (2): «Riches et célèbres». «Taureau sauvage»: 19:00.
GREENFIELD (3): «Massacre des morts vivants». «Les crocs du diable»: 18:00, 19:45.
GUY: «The Pink Ladies»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Marachino Cherry»: 13:15, 16:00, 18:45, 21:30.
IMPERIAL: «Quest of fire»: 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:30, 21:30.
JEAN-TALON: «Mme Claude II»: 19:30, 21:30.
KENT (1): «Whose life is it anyway»: 19:15, 21:25.
KENT (2): «Charriots of Fire»: 19:00, 21:15.
L'AMOUR: «The Pink Ladies»: 12:00, 14:10, 16:20, 18:30. «That's erotic»: 13:20, 15:30, 17:40, 19:50, 20:40, 22:00.
LAVAL (1): «Ninja force». «L'argent de la banque»: 18:00, 19:30.
LAVAL (2): «Riches et célèbres». «Taureau sauvage»: 18:45.
LAVAL (3): «La chèvre»: 18:00, 19:55, 21:45.
LAVAL (4): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
LAVAL (5): «Deux super dingues». «Corvette rouge»: 18:20, 20:00.
LOEWS (1): «Reds»: 14:00, 20:00.
LOEWS (2): «Whose Life is it anyway»: 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:40.
LOEWS (3): «Charriots of Fire»: 12:00, 14:15, 16:35, 19:00, 21:15.
LOEWS (4): «Arthur»: 13:50, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Three Brothers»: 12:55, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15.
MASCOUCHE (1): «Les uns les autres»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Le Lagon bleu»: 21:25. «Kramer contre Kramer»: 19:30.
MERCIER: «La chasse»: 18:15, 21:45. «Les femmes enfants»: 20:05.
MONTENACH (1): «Caligula»: 18:00, 21:00.
MONTENACH (2): «Le miroir sanglant»: 19:00. «Deux super dingues»: 20:45.
ODÉON LAVAL (1): «Mme Claude II»: 18:15, 20:00, 22:00.
ODÉON LAVAL (2): «Caligula»: 18:00 21:00.
OMÉGA (1): «Rendez-vous ma peau»: 21:05. «Les 13 marches de l'angoisse»: 19:30.
OMEGA (2): «Scrabble d'amour»: 21:35. «Les adolescents passionnés»: 20:35. «Caresses inavouables»: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Manhattan»: 19:30, 21:30. «Arthur Rubinstein»: 19:00, 21:00
OUTREMONT: «La guerre des boutrons»: 19:30. «Taxi Zum Klo»: 21:30.
PALACE (1): «Les aventuriers de l'arche perdue»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20.
PALACE (2): «Coming at Ya»: 13:20, 15:00, 16:40, 18:20, 20:00, 21:40.
PALACE (3): «Priest of love»: 12:10, 14:25, 16:40, 18:55, 21:10.
PALACE (4): «Four friends»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PALACE (5): «Montenegro»: 13:30, 15:20, 17:10, 19:00, 20:50.
PALACE (6): «Montenegro»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
PAPINEAU (1): «Vénus en fourrures»: 12:05, 15:40, 19:15.«Scrabble d'amour»: 13:35, 17:10, 20:45. «Adolescentes passionnées»: 14:40, 18:15, 21:50.
PAPINEAU (2): «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 15:20, 18:40, 22:00. «La vitrine du plaisir»: 13:00, 16:20, 19:40. «Echanges érotiques»: 14:20, 17:40, 21:00.
PARADIS (1): «L'amour infini»: 21:15. «Bons baisers d'Athènes»: 19:10.
PARADIS (2): «Les 13 marches de l'angoisse»: 19:15. «Rendez-moi ma peau»: 20:50.
PARADIS (3): «Le gang des frères James»: 19:10. «Sanglantes confessions»: 21:00.
PARALLÈLE: «Climat». «En observation»: 19:30, 21:30.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Riches et célèbres»: 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45.
PARISIEN (3): «Atlantic City»: 12:55, 15:00, 17:10, 19:55, 21:25.
PARISIEN (4): «Hôtel des Amériques»: 12:30, 14:50, 16:05, 18:00, 19:45, 21:35.
PARISIEN (5): «La chèvre»: 13:15, 15:05, 16:55, 19:15, 21:05.
PICADDILY: «The Pink Ladies» 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40. «Temptation & Sin»: 14:15, 16:25, 18:35, 20:45.
PLACE DU CANADA: «On Golden Pond»: 17:00, 19:20, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (1): «La chasse»: 18:00, 19:55, 21:55.
PLACE LONGUEUIL (2): «Caligula»: 18:00, 21:00.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Making love»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Tragedy of a ridiculous Man»: 1:05, 14:15, 16:35, 19:00, 21:20.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Evil under the Sun»: 17:10, 19:25, 21:40.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «The Seduction»: 17:15, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «The Border»: 17:05, 19:15, 21:30.
PUSSYCAT: «Honey Pie»: 11:00, 14:50, 18:50. «Taxi Girls»: 12:10, 16:10, 20:00. «Man and Wife»: 13:40, 17:30, 21:25.
RIO (1): «Rendez-vous à trois». «Les petites filles». «Anna, brûlante de désir».
RIO (2): «Guerriers de la nuit». «Faut trouver le joint».
RIVOLI (1): «Blondie l'ensorcelleuse»: 12:05, 14:15, 16:25, 18:35, 20:45. «Clinique pour soins spéciaux»: 13:10, 15:20, 17:30, 19:40, 21:50.
RIVOLI (2): «Snow Virgin»: 12:00, 14:15, 16:25, 18:40, 20:55. «Three Rippening Cherries»: 13:00, 15:15, 17:30, 19:45, 21:55.
ST-DENIS (2): «La secte des cannibales»: 18:15, 21:20. «Au nom du père, du fils et du colt»: 19:45.
ST-DENIS (3): «Vengeance»: 18:05, 21:30. «La guerre des otages»: 19:45.
SEVILLE: «Babylon»: 19:00. «Ticket for heaven»: 21:00.
SNOWDON: «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
VAN HORNE: «Raiders of the lost ark»: 19:10, 21:15.
VERDUN: «Mme Claude II»: 20:00. «San Antonio ne pense qu'à ça»: 18:40, 21:50.
VERSAILLES (1): «Ninja force». «L'argent de la banque»: 18:10, 19:40.
VERSAILLES (2): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
VERSAILLES (3): «Riches et célèbres»: 19:00.
VILLERAY: «La chasse»: 20:00. «Les femmes-enfants»: 18:20, 21:50.
WESTMOUNT SQUARE: «Ragtime»: 18:10, 21:00.
YORK: «Atlantic City»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Il y a un moment» (Limon/dello Joio), «Double Quatuor» (Macdonald/Schubert, Schafer), «Othello» (Butler/Dvorak) et «Les valses» (Hynd/Ravel): 20:30.
TANGENTE (1596, St-Laurent) — Performance avec Carmen Beuchat: 20:30.

MUSIQUE

UNIVERSITE DE MONTREAL (Faculté de Musique, 2375, Côte Sainte-Catherine) — Conférence de John Shephard: «Un modèle théorique pour l'analyse socio-musicologique de la musique populaire. Entrée libre: 17:00.
UNIVERSIT3 McGILL (Pollack Hall, 555 ouest, Sherbrooke) — Detlef Kraus, pianiste. Oeuvres de Brahms: 20:30.(Moyse Hall, Campus) — «The Mikado» (Gilbert et Sullivan). McGill Savoy Society: 20:00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «La chatte sur un toit brûlant», de Tennessee Williams: 20:30.
CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Le cirque noir», de Roch Carrier: 20:30
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE (84 ouest, Ste-Catherine) — «Divine Sarah», avec Monique Leyrac: 20:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — Relâche.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «Du poil aux pattes comme les cwacs», de Maryse Pelletier: 20:30.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE (4353 est, Ste-Catherine) — «Luv», de Murray:19:30.
LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — «Prête pas prête, j'y vas», de Denise Guénette: 20:00.
THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis) — «Boeing Boeing», de Marc Camoletti: 20:30.
SALLE FRED-BARRY (4353 est, Ste-Catherine) — Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 est, av. des Pins) — «Ma maudite main gauche veut pus suivre», de Louis-Marie Dansereau: 20:00
CONVENTUM (1237, Sanguinet) — «Bent», de Martin Sherman, trad. par Rosemarie Bélisle: 20:30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine) — «The Collected Works of Billy the Kid», de Michael: 20:00.
CAFÉ NELLIGAN (550 est, Dorchester) — «Nuits blanches», de Dostoievsky: 20:00 — «Emile-Edwin Nelligan, un portrait», de Michel Forgues: 22:00.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Vies privées». Présentation de Les Enfants du Paradis: 20:30
LA POLONAISE (57 est, Prince-Arthur) — «Les enfants de Kennedy», de Robert Patrick, adapt. de Michel Rivard: 20:30.
CAFÉ MOLIÈRE (1200, St-Hubert) — «Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac», de Réjean Wagner: 20:30.
LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «La déprime», avec Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault et Julie Vincent: 20:30.
CAFÉ L'EX-TASSE (816 est, Ontario) — «On est heureux sans bon sens», de Pierre Filion: 20:30.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE (200 ouest, Sherbrooke) — Relâche.
CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «The Crackwalker», de Judith Thompson: 20:00.
THÉÂTRE DES COPAINS (2275 est, St-Joseph) — Relâche.
SALLE LÉON-RINGUET (3000 Boullé, St-Hyacinthe) — Relâche.
THÉÂTRE MALENFANT (734, St-Jean-Baptiste, Terrebonne) — «A suivre...», de Michel Dubuc et Yves Raymond: 20:00.
AU VIEUX FORT (120, Chemin St-Jean, Laprairie) — «L'air du large», de René de Obaldia: 21:00.
LE PONT TOURNANT (940, Sir Wilfrid Laurier, Beloeil) — «Nous n'avions qu'une seule voix», de Pierre Guénette: 20:30.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE (23, av. Ste-Geneviève, Québec) — «Dernier final», de Pierrette Robitaille: 20:30.
THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC (30, St-Stanislas, Québec) — «Mistero Buffo», de Dario Fo, adapt. Michel Tremblay: 20:30.
THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN (68, Petit Champlain, Québec) — «Les eaux tristes», de Rachel Lepage: 20:30.
THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull) — «Damnée Manon, sacrée Sandra» et «Surprisel Surprisel», de Michel Tremblay: 20:30
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa) — «When That I Was...», de William Shakespeare: 20:00.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) — Ti-Gus et Ti-Mousse: 20:30.
COMÉDIE NATIONALE (1450 est, Ste-Catherine) — Sol: 20:00.
L'IMPRÉVU (Hôtel Iroquois, 446, Place Jacques-Cartier) — Portefeuille (groupe rock): 22:00, minuit.
CAFE L'HERBERIE (5558, Esplanade) — Risa Levenson: 21:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Pier: 20:00. — Gabriel Thibodeau: 22:00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM (Bar A, 1237, Sanguinet) — Claude Vendette: à compter de 16:00.
AUX PIERROTS (104 est, St-Paul) — Bourgeois & Bilodeau et Daniel Blouin: 20:00.
LE ST-VINCENT (410, St-Vincent) — Louis MOrin et le groupe Tourlou: 20:30.
LE GRAND BOCK (893 ouest, Ste-Catherine) — E.S.P.: à compter de 20:00.
ZOOBAR (97 est, Ste-Catherine) — Rock féminin.
L'ORIENT (5318, Ave. du Parc) — Nelson Symonds: 22:00.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul ouest) — John Menegon, à compter de 17:00. Geraldine Hunt et Tchukon: à compter de 21:30.
CAFÉ INSTANTANÉ (102, St-Georgesm La-Prairie) — Concert de jazz: 20:00.
BONHOMME 7 HEURES (881, boul. Laurier, Beloeil) — Corcoran: 20:30.
CAFE LA GRENOUILLE (100, St-Laurent, Beauharnois) — «Parlez-moi d'humour», avec Daniel Lemire: 21:00.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
3 12 O'Clock News
4 Room 222
5 6 Midday News
8 Password Plus
6 The Noon Report
7 8 11 Les P'tits Bonshommes
7 Blockbusters
9 12 13 The Flintstones
1 Tic Tac Dough
11 r 22 Family Feud
20 ☐ Movie
«The Senator Was Indiscret»
12:10
3 Across the Fence
5 6 Midday
12:15
4 Nouvelles de midi 15
10 (40) Le 10 vous informe
12:25
2 9 11 Le Téléjournal
2 9 12 Le monde
9 A la ferme
12:26
6 Community Announcements
12:30
2 9 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 7 8 t 10 (40) Ciné-Quiz
«Défense de savoir»
4 5 6 McLean at Large
5 8 r The Doctors
8 13 r 22 Ryan's Hope
12 Pulse, 12:30
12 sc Soundtrack
(99) L'Invité du jeudi

13h

01:00
5 8 r Days of Our Lives
6 Let's Make a Deal
1 13 r 22 All My Children
12 The Alan Thicke Show
20 Self Incorporated
01:30
2 9 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 6 7 10 r As the World Turns
4 5 6 Today From Halifax
8 13 Super Pay Cards
9 c Starting Again
12 sc The Scene
13 12 10 Marché aux images
20 Report Canada
13 Over Easy
01:35
20 The Science Alliance
01:50
20 Readalong
01:58
6 Program Highlights

14h

02:00
4 5 6 Wok with Yan
5 8 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
9 c Psycho-minceur
12 sc Big Jim's World
20 Let's All Sing
13 Why in the World
(99) Lire c'est vivre
02:15
20 The Body Works
02:25
20 Barbapapa
02:30
2 9 9 11 13 Cinéma
«Le Ciel sur la tête»
3 7 10 r Search for Tomorrow
4 7 8 t 10 (40) Janette veut savoir
4 5 6 Coronation Street
8 Pitfall
9 c Les Communiqués de câble TV
12 sc Fitness Is
13 12 10 Les Cent Tours de Centour

Jeremy
13 Portraits in Pastel
(99) Un certain regard
02:45
20 Think About

15h

03:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r 22 Texas
8 13 The Alan Thicke Show
8 13 r 22 General Hospital
12 sc Information Gloucester
20 Cope
13 Antiques
(99) Le Petit théâtre
03:30
4 5 6 Take 30
4 Gronigo et Cie
7 Vous les femmes
8 t Les P'tits bonshommes
9 c Crafty Lady
10 Services à la communauté
12 sc On the Line
13 12 10 Droit de parole
13 Lilias, Yoga and You
(40) De tout pour tous
13 Mr. Roger's Neighborhood
(99) Passez donc me voir

16h

04:00
2 9 9 11 13 Bobino
3 The Brady Bunch
4 La Soeur volante
4 5 6 What's New
5 Tom and Jerry and Friends
6 Godzilla
7 8 t Fanfan Dédé
7 Tattletales
8 Dark Shadows
8 r Welcome Back Kotter
8 13 Laverne and Shirley
10 Gronigo et Cie
10 r John Davidson Show
12 Let's Make A Deal
13 r Little House on the Prairie
22 Scooby Doo
20 La Grosse Bille bleue
13 22 Sesame Street
(40) Les Chevaux du soleil
(99) Actualités régionales
04:30
2 9 9 11 13 Pop citrouille
3 The Muppets
4 7 8 t 10 (40) Adèle
4 5 6 The Beachcombers
5 Battle of The Planets
7 Wheel of Fortune
8 13 The Price Is Right
8 Here's Lucy
8 r Charlie's Angels Show
9 c Cameraction
12 Family Feud
13 sc U.K. Connection
13 12 10 Info-Planète
22 Leave it to Beaver
20 Vision On

17h

05:00
2 9 11 À coeur battant
3 The Waltons
4 7 8 t 10 (40) L'Artishow
4 6 Happy Days
9 22 The Price is Right
5 Welcome Back Kotter
6 Starsky and Hutch
7 Battlestars
8 Odd Couple
9 13 Cinéma de 5 heures
«Femmes de médecins»

3 c A communiquer
10 r Hour

Les exclus de la construction se mobilisent contre l'OCQ

Les 32,000 travailleurs de la construction rayés des rangs de l'industrie par l'Office de la construction du Québec se mobilisent et demandent l'abolition du certificat de classification de l'OCQ, dont ils ont besoin pour travailler.

LISA BINSSE

«Justement à cause du contexte économique actuel, déclarait hier Denis Bourque, on ne peut pas pénaliser des travailleurs dont la compétence est reconnue par le ministère du Travail, en les empêchant de travailler et même de faire application auprès d'un entrepreneur en construction. En abolissant ce certificat, au moins on laisse la porte ouverte pour ces gens-là et, le jour où l'économie se redressera, ils pourront à nouveau travailler dans leur métier.»

M. Bourque, un charpentier-menuisier de 18 ans d'expérience qui est maintenant dans l'enseignement, est le porte-parole de regroupement spontané des 32,000 «interdits», mouvement qu'il a lui-même mis en branle la semaine dernière. Depuis, il s'est formé un comité de direction, composé de travailleurs écartés de la construction, et tenait hier une conférence de presse à Québec pour faire valoir ses vues.

Selon M. Bourque, ce mouvement spontané, qu'il a annoncé sur les ondes d'une station radiophonique de la capitale, a pris rapidement beaucoup d'ampleur. «Nos téléphones n'arrêtent pas. Nous avons rejoint environ 50 p. c. de ces gens à qui l'OCQ vient d'enlever le droit de travail».

L'OCQ, citant la situation économique actuelle, décidait cette année d'épurer 32,000 travailleurs des rangs de l'industrie de la construction en ne renouvelant pas sur demande (comme par les années passées) les certificats de classification de ces ouvriers, dont 25,000 (79 p. c.) ont quitté l'industrie. Ces derniers n'auraient pas accumulé une seule heure d'ouvrage depuis deux ans et seraient passés inaperçus lors des renouvellements précédents justement parce que ces certificats étaient accordés sur demande.

Révision possible

L'adjoint du ministre du Travail, le député Robert Dean, annonçait mardi que ces travailleurs pourront faire réviser leur dossier à l'OCQ s'ils peuvent faire la preuve qu'ils sont de véritables travailleurs de la construction et qu'ils ont été victimes de la mauvaise conjoncture économique.

Rappelons que les ouvriers de la construction qui veulent travailler sur un chantier et même y faire une demande d'embauche doivent posséder un certificat de classification de l'OCQ. Pour l'obtenir, ils doivent avoir à leur actif 1,000 heures ou six mois de travail en deux ans.

Or, selon M. Bourque, ce règlement de placement en vigueur depuis 1978 est dépassé et ses modalités d'application sont arbitraires, puisqu'elles privent de travail des gens qui possèdent leur certificat de qualification du ministère du Travail mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas réussi à travailler le nombre d'heures requis pour être éligibles au certificat de classification.

M. Bourque soutient que ces travailleurs qualifiés viennent de toutes les centrales, mais principalement de la FTQ-construction. Ils se réuniront samedi lors d'une assemblée à Québec pour décider des prochains moyens à prendre pour appuyer leurs revendications et signer une pétition qui sera acheminée par la suite au gouvernement. M. Bourque s'attend a y voir entre 5,000 à 10,000 travailleurs.

Par ailleurs, Fabien Bélanger, le député libéral de Mégantic-Compton et porte-parole de l'opposition en matière de construction, s'interrogeait hier sur le mutisme du gouvernement et des grandes centrales syndicales sur cette situation qui prive des milliers de travailleurs de leur permis de travail. Il est grand temps, dit-il, que tous les groupes intéressés se prononcent clairement sur cette question.

La CSN-construction appuie le règlement sur le placement

«La CSN-construction s'inscrit en faux contre l'annonce que 32,000 travailleurs de la construction n'obtiendraient pas le renouvellement de leur certificat de classification», a déclaré hier, M. Yvon Leclerc, président de la CSN-construction.

Parmi les 32,000 touchés, plus de 20,000 personnes n'ont au départ fait aucune heure de travail en 1980 et 1981, tandis qu'un autre groupe de 5,000, malgré des heures faites dans la construction, ont décidé de quitter cette industrie.

«En réalité, donc, ce n'est qu'environ 7,000 travailleurs qui seraient touchés par le non-renouvellement de leur certificat et, de ce nombre, 3,500 auraient la possibilité d'obtenir un renouvellement suite à une éventuelle révision de leur dossier», prétend le porte-parole syndical.

Tout en se portant à la défense du règlement sur le placement, la CSN-construction reconnaît que des vrais travailleurs de la construction, et particulièrement ceux qui sont discriminés dans leur recherche d'emploi à cause de leur âge, peuvent s'être vus refuser le renouvellement de leur certificat de classification et que, dans leur cas, on devrait leur permettre d'obtenir un tel certificat.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

DÎNER DE CLÔTURE DU CONGRÈS
(suivi d'une soirée sociale)

le samedi 13 mars 1982
à 19 heures

GRAND SALON
HÔTEL MÉRIDIEN

CONFÉRENCIER

Monsieur François-Albert Angers
Economiste et chef de file nationaliste

THÈME:
«LES QUÉBÉCOIS DOIVENT EN AVOIR ASSEZ»

Prix du couvert: $20.00
Réservations: tél. 843-8851

Le livret "comment poser les papiers peints" ...GRATUIT!

20% de rabais sur tous les accessoires pour la pose, incluant les adhésifs.

DES CENTAINES DE MOTIFS ET TEXTURES AU CHOIX.
Parmi les motifs: styles classiques, fleurs, lignés et unis lustrés. Grandes marques de fabricants connus, d'ici et d'ailleurs.

Blanc mat pour plafonds Kem 13.99$ gal.

Émail semi-brillant au latex Kem 17.99$ gal.

Économisez avec PAGEANT

Peinture d'extérieur fini brillant à l'alkyde	13.99 $ gal.
Latex mat peinture extérieure	11.99 $ gal.
TEINTURES: solides et semi-transparentes	8.99 $ gal.
Émail pour planchers (gris)	13.99 $ gal.

En plus SUPER SOLDE sur:

Ensemble de 3 pinceaux (soies) Solde 2.99$

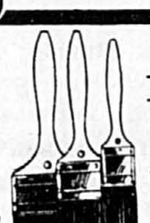

Ensemble à rouleau (9") Solde 3.99$

Manchon à rouleau (9") Solde 99¢

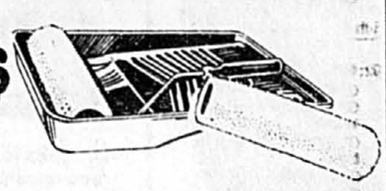

Il y a un magasin de peinture et de papier peint Sherwin-Williams tout près de chez vous:

SHERWIN WILLIAMS
Peinture & papier peint
À deux pas de chez vous

COUVRE LA TERRE

Sherwin-Williams peinture et papier peint

3627 route Sources, Dollard-des-Ormeaux, Qué. (514) 683-1067	428-A Notre-Dame, Joliette, Qué. (514) 759-1343	4325 Papineau, Montréal, Qué. (514) 526-1625	36 Augusta, Sorel, Qué. (514) 742-5609
4883 Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. (514) 482-8383	6080 Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. (514) 481-2759	4232 Wellington, Montréal, Qué. (514) 769-2795	165 rue Victoria, Valleyfield, Qué. (514) 373-5551
100 boul. Brien, Repentigny, Qué. (514) 581-2270	1785 des Cascades, St-Hyacinthe, Qué. (514) 774-5272	32 Place du Marché, St-Jean, Qué. (514) 346-4414	
292 rue Labelle, St-Jérôme, Qué. (514) 438-5719	428 Victoria, St-Lambert, Qué. (514) 671-1916	877 boul. Décarie, St-Laurent, Qué. (514) 748-8805	

VISA

A.G

A.Gold & Sons®

PRÉSENTE

JUSTE À TEMPS POUR LE PRINTEMPS
DE SUPERBES BOTTES D'ITALIE
À UN RABAIS DE $65.00

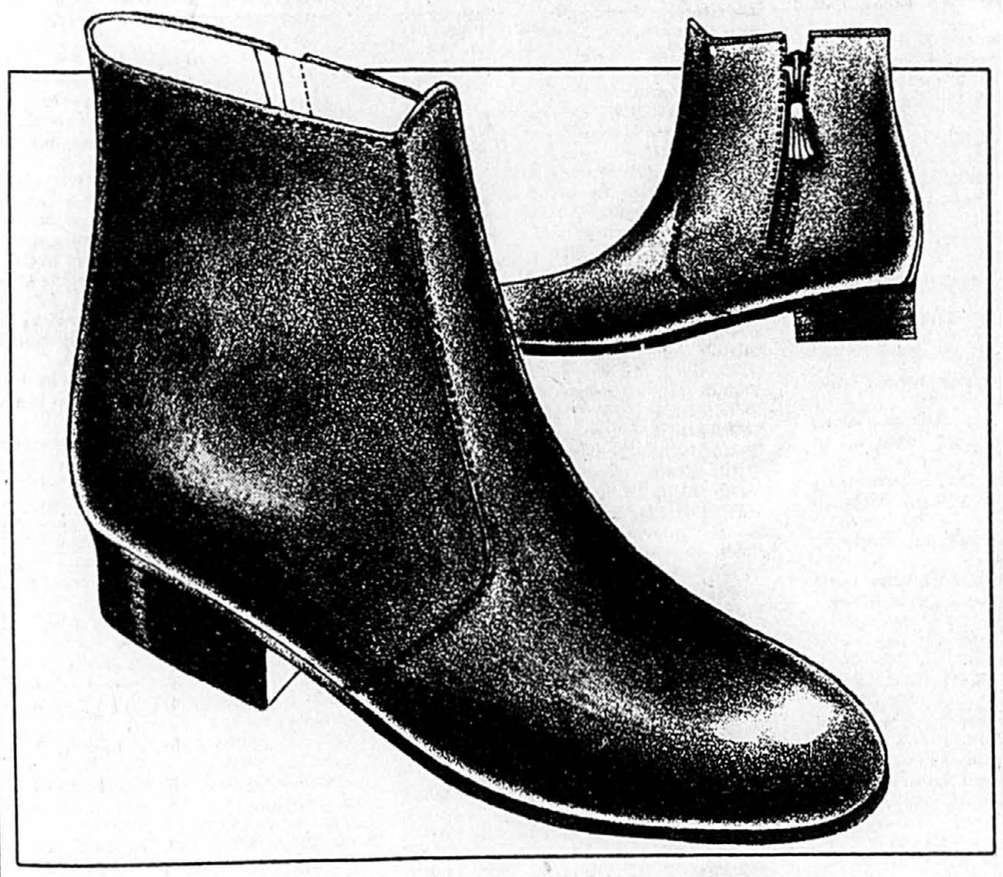

ÉLÉGANTES BOTTES DE VILLE
EN SOUPLE CUIR NAPPA
DE MARQUE ITALIENNE RENOMMÉE

ordinaire $140 — $75 — épargnez $65

Tant qu'il y en aura

Une occasion à ne pas manquer d'acheter deux paires pour presque le prix d'une

- Pointures 6 à 13
- Noir ébène et brun espresso
- Fausse semelle en cuir
- Semelle en cuir
- Glissière latérale
- Artistiquement conçue en doux et souple cuir Nappa

Ne soyez pas déçus... venez tôt.

388 o., Ste-Catherine •
Les Galeries d'Anjou •
Le Carrefour Laval •

A.Gold & Sons®

• 960 o., Ste-Catherine
• Fairview, Pointe-Claire
• Les Promenades St-Bruno

American Express, Visa, Mastercard, Diners, Carte Blanche et la Carte A.Gold & Sons

RADIO-TÉLÉVISION

Louise Cousineau

Deux soirées à R.-Q.: on n'en meurt pas et même on rit!

Rien n'est plus épeurant que ces émissions spéciales concoctées pour marquer un anniversaire. C'est donc avec beaucoup d'appréhension que je me suis branchée lundi soir sur *La femmeuse fête* présentée par Radio-Québec pour célébrer la Journée internationale des Femmes.

Au début, j'ai cru que mes pires craintes étaient fondées: ce sketch plat sur Eve et Adam au Paradis terrestre laissait présager le pire. Et puis, peu à peu, la séance d'école a fait place à un propos plus articulé et mieux exprimé.

Les télévisions sont contrôlées par des hommes et le fait d'avoir une unique soirée pour sortir ce qu'on a sur le coeur n'est pas pour aider la qualité d'expression: faire le tour de 2,000 ans d'injustice en 90 minutes est une tâche impossible. Mais en décernant des pommes piquées aux champions du sexisme, et surtout avec un sketch dans lequel Clémence DesRochers et Jacqueline Barrette ont éclairé crûment le fossé qui nous sépare de nos mères sacrifiées devenant nos pires ennemies, ce spectacle, s'il n'a jamais été professionnellement fameux, est tout de même devenu regardable et même émouvant. Et je me suis sentie subitement bien à l'aise entourée de ces femmes alors que les enfants en studio faisaient un peu de grabuge. On n'aurait pas imaginé un show d'hommes avec les petits autour.

D'une année à l'autre, je désespère du peu de progrès réalisé par la cause des femmes. Et ces propos d'enfants qu'on nous a servis étaient bien pénibles à entendre: les enfants ne naissent pas sexistes, mais ils apprennent à le devenir bien vite. Nous leur montrons ça, nous les mères, sans même en être conscientes. C'est le plus désespérant.

Le célèbre monologue de Jacqueline Barrette,—,*âî La Moman* est toujours de mise: même celles qui échappent à la maison le matin pour aller servir un patron au bureau, retrouvent le soir leur servitude et la conscience qu'elles sont inférieures.

Un de mes collègues a été fort marri des chiquenaudes lancées aux évêques et même au pape. De l'anticléricalisme dépassé, m'a-t-il expliqué. J'ai décidé de discuter de ce sujet avec lui quand j'aurai pu aller me confesser à Madame le curé de ma paroisse. D'ici ce temps là, je vais continuer à prier pour que la justice règne.

On a appris au cours de cette émission que le prix Déméritas (décerné aux publicités sexistes) est déjà en route. Et ô horreur, un dessin de Girerd est sur les rangs. Quoi! Un tenant du sexisme dans mon propre journal! Un garçon que les femmes de la rédaction ont déjà élu «plus bel homme de La Presse»! Ingrat, va!

Malade de rire

Mardi soir, j'ai refréquenté Radio-Québec, histoire de voir si *l'Objectif* est toujours une bonne émission d'information. Elle l'est. En particulier pour ce reportage de Gilles Gougeon qui nous a révélé, ce sont des médecins qui l'ont avoué eux-mêmes, que les médecins sont fort peu ferrés en pharmacie. Ils apprennent la pharmacopée, enfin des rudiments, en deuxième année, et après ça, vogue la galère. Prenez deux valium madame, ça va vous passer.

Or, à Québec, des médecins font maintenant leur visite médicale à l'hôpital avec des pharmaciens dans leur suite. Voilà un pas dans la bonne direction, et pour la médecine et pour la pharmacie, deux professions qui perdent des plumes de crédibilité depuis quelques années.

Après *l'Objectif*, on a présenté un film qui m'a fait rire aux larmes: *Gizmo!* Un collage sur l'invention de l'esprit humain, une anthologie d'excentricités bien amusantes. Ces fous qui grimpent sur les gratte-ciel, ces flyés qui essaient de voler, et ce mélomane interprétant *Sweet Georgia Brown* sur sa pompe à bicyclette. Mon critique musical favori se serait bouché les oreilles (qu'il a bien sensibles): les miennes ont été réjouies. Les humains sont bien plaisants parfois.

Gizmo! m'a ramenée ma bonne humeur pour un bout de temps. Tout de suite après, au cours d'un bouche-trou épique, Radio-Québec aura réussi à me faire tomber en bas de ma chaise de rire. Un interviewer à l'accent français s'entretenait avec un adepte de la course en traîneaux à chiens.

«Dites-moi, vos chiens aiment-ils courir?»

Et le bon Québécois, bien souriant, bien parlant et bien de service de répondre tout de go:

«Ces chiens-là sont attachés après un piquet pendant cinq mois. Quant la neige arrive, ils sont fous comme d'la marde!»

Trop connu, Regalado n'est plus un danger

Les arbitres de l'immigration semblent avoir quelques difficultés à s'adapter aux changements d'opinion de leur ministre et du procureur général du Canada à propos du journaliste salvadorien Victor Regalado, détenu depuis deux mois à Parthenais et, depuis deux jours, gardé au Holiday Inn de Dorval. Le dernier en date — il y en a eu une bonne demi-douzaine, pour huit révisions de détention heb-

JEAN-PAUL SOULIÉ

domadaires — a pris hier l'affaire en délibéré jusqu'à cet après-midi. La semaine dernière, son collègue Claude Perron avait refusé de se rendre aux raisons du représentant du ministre, M. Yves Lemay. Hier, ce dernier était remplacé par M. Roland Duval, flanqué du directeur régional de l'Immigration, M. Bourret, dont c'était la première apparition dans le lent processus de cette affaire.

En gros, et même en détail, l'arbitre numéro six s'est fait servir par le représentant du ministre la même argumentation qu'avait utilisée l'avocat de Regalado, Me Guiseppe Sciortino au cours des deux derniers mois.

Devant un revirement aussi complet, Me Sciortino, qui ne peut vouloir aure chose que la libération de son client, n'a présenté que deux ou trois courtes phrases d'explication, sa thèse pour la libération de Regalado ayant été brillamment défendue par son vis-à-vis Roland Duval, du ministère de l'Immigration.

Donc il semblerait que, selon les ministres, le certificat existe toujours, que même s'il a permis de garder Victor Regalado en prison depuis deux mois, il ne faut plus en tenir compte, tout au moins en ce qui concerne la libération, en attendant que soit exécuté l'ordonnance d'expulsion émise à l'endroit de M. Regalado.

C'est également ce qu'est venu expliquer aux journalistes montréalais l'adjoint parlementaire de M. Axworthy, le député Remi Bujold, spécialement dépêché pour la circonstance.

Les raisons invoquées pour considérer que M. Regalado ne constitue plus un danger pendant son séjour au Canada relèvent de la publicité: il semble que Victor Regalado est maintenant trop connu au Canada pour y être dangereux. Mais les deux ministres qui ont signé le fameux certificat 39 et qui refusent d'en donner les raisons pour, selon eux, protéger «l'intérêt national» n'ont en aucune façon changé d'avis au sujet de M. Regalado: ils veulent le voir quitter le pays, avec l'étiquette indélébile de «dangerosité» dont l'a gratifié le gouvernement canadien. Selon Me Dominique Boisvert, de la Ligue des droits de la personne, la décision de l'arbitre, aujourd'hui, ne constitue qu'une étape: Victor Regalado est toujours en danger.

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 2 9 13 — **«New York, New York»**
Le film à l'affiche du canal 12 hier est aujourd'hui présenté à Radio-Canada en 30 minutes de moins (quelques scènes et plusieurs commerciaux xoupés) Avec Liza Minnelli et Robert DeNiro, le showbiz américain après la dernière guerre.

20:00 8 12 — **The 1982 World Figure Skating Championships**
Pour les amateurs de patin, les championnats mondiaux de Copenhague. Ce soir: les couples en style libre.

20:00 17 — **S.O.S. J'écoute**
La deuxième d'une série de 10 écrits par Janette Bertrand qui raconte la détresse exprimée au téléphone.

20:00 15 — **«Becket»**
De Peter Glenville, un film avec Peter O'Toole et Richard Burton qui raconte l'affrontement célèbre entre un ecclésiastique et le roi d'Angleterre. D'après la pièce d'Anouilh.

Pipes aux enchères

PARIS (AFP) — Terre, bois, porcelaine, écume de mer, mais aussi corne, cuivre, bronze et marbre: 230 pipes fabriquées dans tous les matériaux susceptibles de servir de réceptacle à du tabac incandescent seront dispersées le 15 mars, pour la première fois depuis dix ans, au nouveau Drouot à Paris.

Parmi les plus belles pièces, provenant de la collection d'un amateur, toute une série de pipes d'écume de type Kalmasch ou Dobrocen à montures et couvercles d'argent et tuyaux de corne fabriquées en Autriche-Hongrie au XIXe siècle. Parmi ces dernières, on relève notamment une Kalmash à fourneau d'écume avec un embout en argent représentant un bec de canard, et un fourneau d'écume sculpté de scènes de beuveries villageoises portant un poinçon de Vienne daté de 1840.

GRAND SOLDE DU PRINTEMPS DE COMPLETS SUR MESURE

Les temps sont durs et nous le savons. C'est pourquoi nous vous proposons le confort total de nos complets sur mesure ajustés à la perfection et taillés dans les meilleurs tissus, à un prix qui vous convient:

$ 295

De plus, ceux qui auront profité de ce solde auront droit à 20% de rabais sur la mercerie.

Nous confectionnons aussi les costumes pour dames.

André Piché
TAILLEUR INC.

5007 boul. Lévesque
St-Vincent-de-Paul
661-1122

A LA CONQUÊTE DU CIEL

POUR SEULEMENT
795$

Vous avez toujours rêvé de piloter...

Ce rêve devient réalité avec notre programme «À la conquête du ciel». De conception entièrement nouvelle, ce programme regroupe une foule d'avantages et s'adresse à tous. Profitez de cette offre unique qui prend fin le 31 mars 1982. Pour détails complets:

Appelez
Luc Bourbonnière,
instructeur à 445-4444
AÉRO-CLUB de Montréal
5800, chemin
de l'Aéroport
Saint-Hubert
J3Y 5K2
(depuis 1928)

PROGRAMME EXCLUSIF

Mode Simpsons
DIRECTION 110

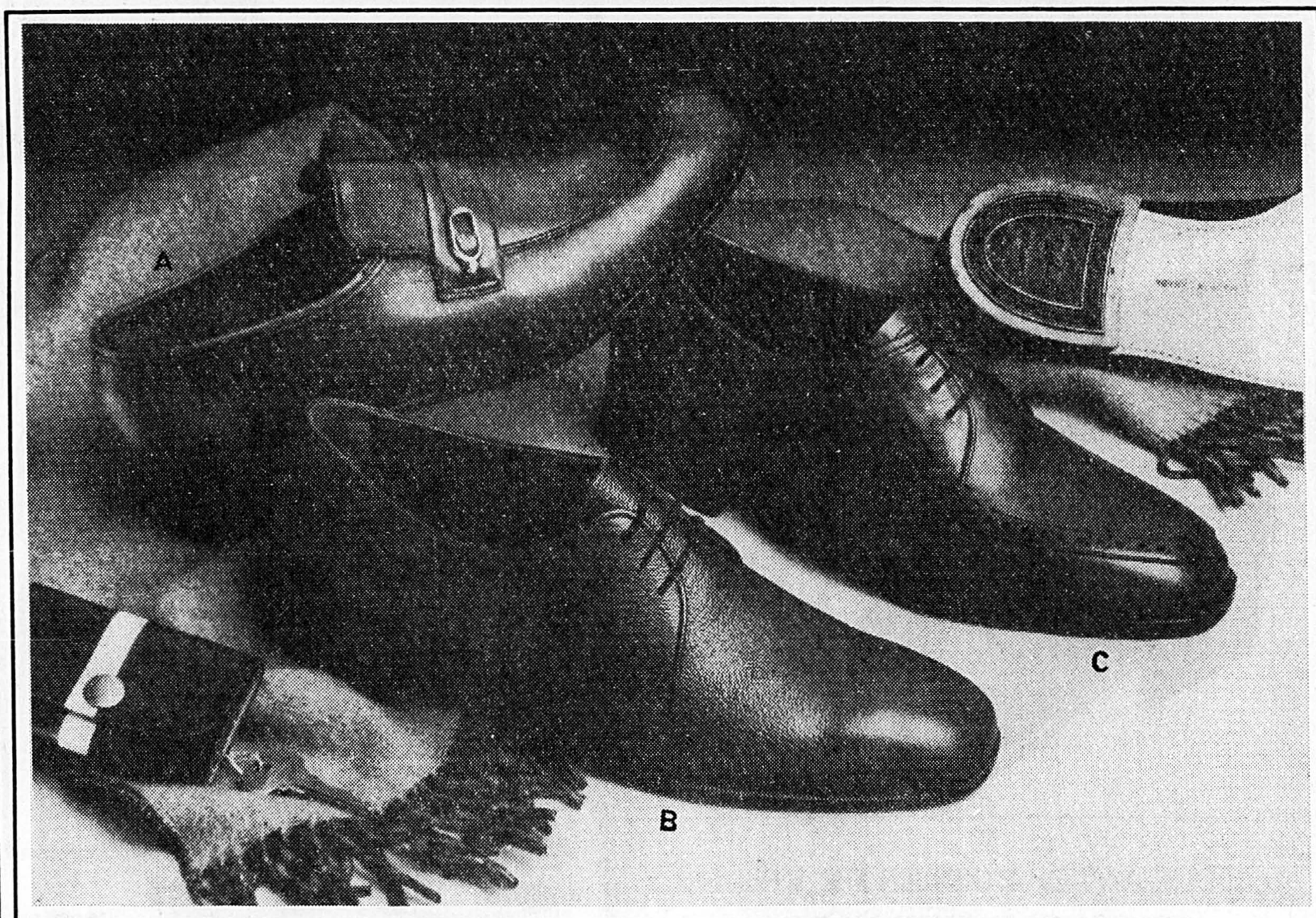

PRIX SPÉCIAL!
Souliers «Hartt» pour hommes

L'homme exigeant choisit les souliers «Hartt», faits à la main, pour leur confort sans égal et leur haute qualité! Empeignes, semelles et doublures en cuir de première qualité. Ne manquez pas cette occasion... et partez du bon pied ce printemps! Noir ou brun. Pointures (avec ½) 7 à 11 et 12.

Prix Simpsons 64.99

A. Fourreau
B. Soulier lacé.
C. Modèle mocassin lacé

Rayon 285, chaussures pour hommes.
Centre-ville, Fairview et Anjou seulement

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Simpsons MD

À L'ASSAUT
des rabais et bas prix Simpsons

16 pages d'achats spéciaux pour votre divertissement. Ne manquez pas ce cahier spécial encarté dans LA PRESSE de samedi. Simpsons a 110 ans... la meilleure année entre toutes!